

RAPPORT D'ACTIVITÉS



2022

SOMMAIRE

1	PREAMBULE	5
2	CHIFFRES CLES 2022	6
3	PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	7
4	ORGANISATION DU CENTRE	8
4.1	L'HEBERGEMENT D'URGENCE	9
4.2	L'INSERTION	10
4.3	LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE	11
4.4	L'ETINCELLE	12
5	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	13
6	RESSOURCES HUMAINES	13
6.1	LES EFFECTIFS.....	13
6.2	LES MOUVEMENTS DE PERSONNELS	14
6.3	REPARTITION PAR AGENT PAR SEXE	16
6.3.1	<i>Répartition par statut (hors Etincelle)</i>	17
6.3.2	<i>Pyramide des âges</i>	18
6.3.3	<i>Rémunération</i>	19
6.3.4	<i>Adhésion à l'assurance chômage</i>	19
6.3.5	<i>Agents diplômés et non diplômés au sein du Pôle Social au 31/12/2022 (hors Etincelle)</i>	20
6.4	LE TEMPS DE TRAVAIL.....	20
6.4.1	<i>Heures supplémentaires</i>	20
6.4.2	<i>Compte Epargne Temps (CET)</i>	20
6.5	L'ABSENTEISME	20
6.6	LA FORMATION	21
6.6.1	<i>Plan de développement des compétences</i>	21
6.6.2	<i>Formation hors Plan</i>	22
6.6.3	<i>Groupe d'Analyse des Pratiques</i>	22
6.6.4	<i>La santé au travail</i>	22
6.7	LA RESPONSABILITE SOCIALE DE L'ETABLISSEMENT.....	23
6.7.1	<i>Accueil des stagiaires et apprentis</i>	23
6.7.2	<i>Accueil Service Civique</i>	23
6.8	REPRESENTATION DU PERSONNEL.....	24
6.9	ACTIVITE COLLECTIVE.....	24
7	POLE SOCIAL	25
7.1	CHIFFRES GLOBAUX	25
7.2	URGENCE (SAU)	27
7.2.1	<i>Nombre de personnes accompagnées</i>	27
7.2.2	<i>Origine géographique / Suivi Assistante Sociale de secteur</i>	27
7.2.3	<i>Motif d'admission</i>	28
7.2.4	<i>Âge</i>	29
7.2.5	<i>Situation matrimoniale et familiale</i>	30
7.2.6	<i>Nationalité et situation administrative</i>	31
7.2.7	<i>Couverture santé</i>	32
7.2.8	<i>Situation socio-professionnelle</i>	33
7.2.9	<i>Ressources</i>	34
7.2.10	<i>Durée de séjour</i>	35

7.2.11	<i>Sorties et orientations</i>	36
7.2.12	<i>Accompagnement social et éducatif</i>	36
7.2.12.1	Problématiques repérées en matière de logement.....	37
7.2.12.2	Démarches administratives effectuées	38
7.2.12.3	Droits sociaux ouverts	38
7.2.12.4	Formation et emploi.....	39
7.2.12.5	Vie quotidienne	40
7.2.13	<i>Soutien psychologique</i>	41
7.2.13.1	Publics reçus.....	41
7.2.13.2	Nombre et fréquence des entretiens	41
7.2.13.3	Problématiques rencontrées	42
7.2.13.4	Orientations.....	42
7.3	URGENCE (CHU)	43
7.3.1	<i>Nombre de personnes accompagnées</i>	44
7.3.2	<i>Origine géographique / Suivi Assistante Sociale de secteur</i>	44
7.3.3	<i>Motif d'admission</i>	44
7.3.4	<i>Âge</i>	46
7.3.5	<i>Situation matrimoniale et familiale</i>	47
7.3.6	<i>Nationalité et situation administrative</i>	48
7.3.7	<i>Couverture santé</i>	49
7.3.8	<i>Situation socio-professionnelle</i>	49
7.3.9	<i>Ressources</i>	51
7.3.10	<i>Durée de séjour</i>	52
7.3.11	<i>Sorties et orientations</i>	52
7.3.12	<i>Accompagnement social et éducatif</i>	53
7.3.12.1	Problématiques repérées en matière de logement.....	53
7.3.12.2	Démarches administratives effectuées	54
7.3.12.3	Droits sociaux ouverts	55
7.3.12.4	Formation et emploi.....	56
7.3.12.5	Vie quotidienne	56
7.3.13	<i>Soutien psychologique</i>	57
7.3.13.1	Publics reçus.....	57
7.3.13.2	Nombre et fréquence des entretiens	58
7.3.13.3	Problématiques rencontrées	58
7.3.13.4	Orientations.....	59
7.3.14	<i>Soutien à la parentalité</i>	59
7.3.14.1	Public concerné	59
7.3.14.2	Les besoins éducatifs repérés.....	60
7.3.14.3	Accompagnements réalisés par l'EJE.....	60
7.4	INSERTION	63
7.4.1	<i>Nombre de personnes accompagnées</i>	65
7.4.2	<i>Origine géographique / Suivi Assistante Sociale de secteur / Type de logement antérieur</i>	65
7.4.3	<i>Motif d'admission</i>	67
7.4.4	<i>Âge des adultes et des enfants</i>	68
7.4.5	<i>Sexe, situation matrimoniale et nombre d'enfants par ménage</i>	69
7.4.6	<i>Nationalité et situation administrative</i>	69
7.4.7	<i>Couverture santé</i>	71
7.4.8	<i>Situation socio-professionnelle</i>	72
7.4.9	<i>Ressources</i>	74
7.4.10	<i>Durée de séjour</i>	76
7.4.11	<i>Sorties et orientations</i>	76
7.4.12	<i>Accompagnement social et éducatif</i>	78
7.4.12.1	Problématiques repérées	78
7.4.12.2	Démarches administratives effectuées	79
7.4.12.3	Droits sociaux ouverts	79
7.4.12.4	Formation et emploi.....	80
7.4.12.5	Vie quotidienne et travail des Maîtres/Maîtresses de Maison et Agents polyvalents	81
7.4.13	<i>Soutien psychologique</i>	83
7.4.13.1	Publics reçus.....	83

7.4.13.2	Nombre et fréquence des entretiens	83
7.4.13.3	Entretiens de préadmission.....	84
7.4.13.4	Problématiques rencontrées	84
7.4.13.5	Orientations.....	86
7.4.14	<i>Soutien à la parentalité</i>	86
7.4.14.1	Public concerné	86
7.4.14.2	Besoins repérés	88
7.4.14.3	Accompagnements réalisés par l'EJE.....	89
7.5	BAUX GLISSANTS.....	92
7.6	ANIMATIONS	93
7.6.1	<i>Les ateliers ponctuels animés par des partenaires</i>	93
7.6.2	<i>Les ateliers et animations ponctuels animés en interne</i>	95
7.6.3	<i>Les sorties</i>	99
7.6.4	<i>Les actions de bénévolat</i>	101
7.6.5	<i>Les vacances</i>	101
8	LES LOCAUX	103
8.1	ACCUEIL.....	103
8.2	HYGIENE	103
9	POLE INTENDANCE ET MAINTENANCE	104
9.1	POLE INTENDANCE.....	104
9.1.1	<i>Organisation du Pôle Intendance</i>	104
9.1.2	<i>Suivi mensuel des VAD</i>	104
9.1.3	<i>Suivi hebdomadaire des réserves de l'établissement</i>	106
9.1.4	<i>Ateliers pédagogiques organisés par le Pôle Intendance</i>	106
9.1.5	<i>Renforcement des relations avec les professionnels extérieurs liés aux logements en diffus</i>	106
9.1.6	<i>Gestion des flux énergétiques</i>	107
9.2	POLE MAINTENANCE	107
9.3	FLOTTE DE VEHICULES PROFESSIONNELS	109
9.4	LES CHEVRES DE L'ÉQUINOXE	109
10	NOS PARTENAIRES	110
11	CONCLUSION	111

1 Préambule

2022 sera synonyme d'une année de développement pour le CHRS. En effet, grâce à la confiance accordée par la DDETS, de nombreuses places supplémentaires en Centre d'Hébergement d'Urgence ont été ouvertes, particulièrement avec l'hébergement proposé à Plaisir dans dix appartements meublés situés dans deux maisons neuves, qui ont permis la mise à l'abri de femmes isolées et de familles dans des conditions très confortables.

Il a été également décidé de faire glisser vingt places d'Urgence en places d'Insertion, afin de répondre aux besoins du public ayant acquis une autonomie plus importante.

L'équipe du CHRS s'est renouvelée également par le recrutement de nouveaux collaborateurs. Qui dit développement, implique également une équipe étoffée. La synergie de groupe est au rendez-vous après quelques mois de découvertes et d'adaptation. Quel que soit le schéma de l'équipe, est toujours préservé l'ADN de l'Etablissement : l'accompagnement du public dans le respect et la bienveillance. C'est d'ailleurs ce qui est ressorti de l'évaluation interne mise en place avant l'évaluation externe incontournable de 2023, afin de mieux cerner comment était perçu le CHRS au sein des équipes, des résident-e-s.

Le public change. Les problématiques psychologiques, les addictions, les pathologies lourdes deviennent le quotidien des équipes. Cela n'est pas toujours simple mais l'accent a été mis sur la formation, les groupes d'analyses des pratiques. Le CHRS sait s'adapter à cette évolution. De nouveaux savoir-faire sont apportés par les collaborateurs, par les partenaires qui tentent par leur action commune de rendre le séjour de chacune et chacun le plus doux et pertinent possible.

Le Projet d'Etablissement nous a permis de réfléchir à nos actions en cours mais également à l'avenir. Des projets sont à l'étude. Le CHRS s'inscrit dans l'avenir.

Isabelle MAURETTE

Directrice du CHRS l'Equinoxe

2 CHIFFRES CLES 2022

294

personnes suivies

202

ménages accompagnés
correspondant à

214
adultes

80

enfants
ou jeunes majeurs

94,15 %

de taux d'occupation
tous services confondus

Service Insertion

152

personnes accompagnées
correspondant à



83

familles

63

enfants

SAU

34

personnes
prises en charge

CHU

108

personnes
prises en charge

Durées moyennes* de séjour des 3 services du CHRS



10

SAU

12

CHU

17

Insertion

*en mois

SAU : Service d'Accueil d'Urgence / CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

3 Présentation de l'établissement

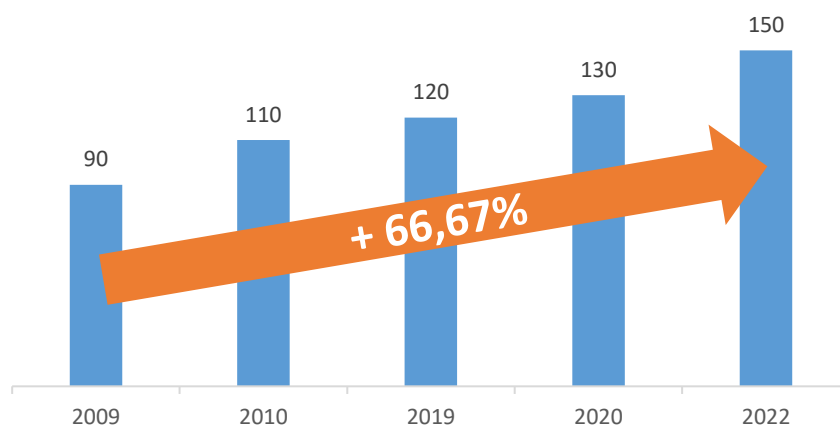
Le CHRS l'Equinoxe est un établissement public social au sens de l'article L.312-1 du Code de l'action sociale et des familles. Il a pour mission d'assurer l'hébergement, l'accueil, notamment dans les situations d'urgence, le soutien, l'accompagnement social, l'adaptation à la vie active, l'insertion sociale et professionnelle des personnes, des familles en difficulté ou en situation de détresse.

Créé par la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, l'Equinoxe a ouvert ses portes en octobre 2009 avec 90 places. En octobre 2010, il a obtenu, pour 20 places d'insertion supplémentaires, un agrément délivré par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

En mai 2019, le CHRS l'Equinoxe s'est doté d'un nouveau service d'urgence, prenant la forme d'un Centre d'Hébergement d'Urgence. Entre 2019 et 2022, ce sont en tout 77 places de CHU, majoritairement pour femmes isolées, qui ont été ouvertes par la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarité) des Yvelines.

En 2022, la DDETS des Yvelines a autorisé la transformation de 20 de ces places de CHU en places d'Insertion ; afin d'éviter des sorties sèches de personnes accueillies en CHU, il a été décidé de transformer ces places au fur et à mesure que la situation administrative des personnes concernées le permettait, de sorte qu'elles restent hébergées au même endroit, mais via un dispositif d'Insertion.

Augmentation du nombre de places pérennes de 2009 à 2022



Ainsi **au 31 décembre 2022**, le CHRS l'Equinoxe dispose donc d'une capacité d'accueil totale d'accueil de **187 places d'hébergement**, composées de 150 places pérennes, intégrées au CPOM, et de 37 places hivernales de CHU, qui devraient être intégrées dans le périmètre du CPOM au 1^{er} janvier 2023.

L'Equinoxe s'appuie sur deux dispositifs d'accueil :

- **l'hébergement d'urgence** avec :
 - 15 places sur site (Service d'Accueil d'Urgence) ;
 - 20 places pérennes en appartements diffus (Centre d'Hébergement d'Urgence) ;
 - 37 places hivernales en appartement diffus (Centre d'Hébergement d'Urgence).

- **l'hébergement d'insertion** avec 115 places en habitat collectif et éclaté pour tout public :
 - 30 places sur le site du CHRS à Montigny-le-Bretonneux,
 - 85 places réparties sur divers logements localisés sur le périmètre de Saint-Quentin-en-Yvelines, dans les communes de Coignières, Guyancourt, Maurepas, Montigny-le-Bretonneux, Trappes et Plaisir.

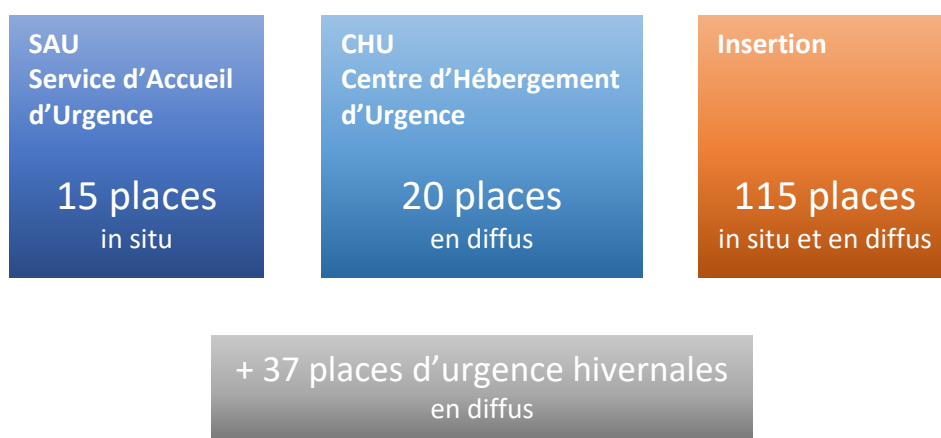
Toutes les personnes et familles en situation de détresse ou qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion ont vocation à être admises à l'Equinoxe.

Selon le principe de l'inconditionnalité de l'accueil, le CHRS accueille les personnes en situation irrégulière en hébergement d'urgence. En revanche, les personnes admises au service insertion doivent être en situation régulière ou en cours de régularisation au regard de la législation des étrangers sur le territoire français.

Les orientations des personnes vers le CHRS l'Equinoxe sont réalisées par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO 78). Depuis septembre 2022, les 15 places femmes isolées du Service d'Accueil d'Urgence ont été dévolues au 115 qui devient donc le service orienteur.

En fonction des places disponibles, et après évaluation des besoins et attentes des personnes, la Direction prononce l'admission.

4 Organisation du centre



4.1 L'Hébergement d'Urgence

Au 1^{er} janvier 2022, l'Equinoxe dispose d'une capacité d'hébergement en urgence de 55 places pérennes (15 places de SAU et 40 places de CHU) et de 37 places hivernales (CHU).

Ainsi, le Service d'Accueil d'Urgence, d'une capacité de 15 places destinées à des femmes isolées, est ouvert 365 jours par an, de jour comme de nuit.

Au 1^{er} janvier 2022, le Centre d'Hébergement d'Urgence, quant à lui, dispose de 40 places pérennes dans des appartements localisés sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines. Sur ces 40 places, 32 sont dédiées à des femmes isolées, 4 à une famille (F+3) et 4 à des femmes isolées avec un enfant (F+1 x 2). 37 places hivernales sont venues compléter le dispositif avec l'ouverture de 12 places, à compter du 2 janvier 2022, sur la commune de Guyancourt et 25 places, à compter du 9 février 2022, dans un ensemble immobilier composé de deux immeubles sur la commune de Plaisir. Les places de Plaisir sont dédiées à des femmes isolées pour 9 d'entre elles, 2 places pour 1 couple, et enfin, 4 appartements dédiés à des familles (4 places x 2 ; 3 places x 2).

L'orientation vers l'hébergement d'urgence se fait uniquement par le biais du SIAO78, en charge, après évaluation des situations, de coordonner les orientations vers les structures d'accueil du département. En hébergement d'urgence, aucune procédure de préadmission n'est mise en œuvre, dans le respect de l'inconditionnalité de l'accueil.

L'hébergement d'urgence est l'un des deux premiers dispositifs d'entrée dans le parcours de réinsertion sociale. Il a vocation à répondre en priorité aux besoins fondamentaux, toit, nourriture, hygiène, santé, obtentions de titres, ouverture de droits... Il est ouvert à toute personne orientée par le SIAO sans discrimination selon le principe de l'accueil inconditionnel.

Sur le Service d'Accueil d'Urgence, l'hébergement est assuré en chambres collectives ou en chambres individuelles pouvant accueillir, pour certaines, des personnes handicapées.

Les personnes accueillies sont prises en charge au titre de l'aide sociale de l'Etat. La prise en charge est effectuée pour 21 jours, renouvelables en application du principe de continuité de l'hébergement. Toute place vacante est immédiatement communiquée au SIAO78 et, depuis septembre 2022, au 115 qui en est devenu le service orienteur.

Sur le Centre d'Hébergement d'Urgence, l'hébergement est assuré en appartements extérieurs, en chambres partagées. Toute place vacante est immédiatement communiquée au SIAO78. Pour les places pérennisées, les personnes accueillies sont prises en charge au titre de l'aide sociale de l'Etat. La prise en charge est effectuée pour 21 jours, renouvelables en application du principe de continuité de l'hébergement.

L'accueil d'urgence à l'Equinoxe propose une prise en charge individuelle assurée par la désignation d'un référent et co-référent qui seront les interlocuteurs privilégiés de la personne accueillie et des partenaires extérieurs pendant toute la durée du séjour.

La personne accueillie est autonome dans l'élaboration de ses repas (cuisine mise à disposition – bons d'achat de nourriture de 40 € par semaine fournis par le CHRS pour les personnes sans ressources et incluant également l'achat de produits d'hygiène corporelle). Les personnes accueillies sans ressources avec des enfants sur le Centre d'Hébergement d'Urgence peuvent bénéficier de tickets services complémentaires, dans les conditions ci-dessous :

- Enfant de 0 à 12 mois : 25 € / semaine / enfant
- Enfant de 12 à 24 mois : 20 € / semaine / enfant
- Enfant de plus de 24 mois : 15 € / semaine / enfant

L'Equinoxe propose aux personnes accueillies des animations, ainsi que des activités collectives. Les temps de vie collective permettent de créer une dynamique de groupe ou de favoriser la socialisation des personnes isolées qui ont connu la précarité voire l'errance. En 2022, après de nombreuses restrictions imposées par la crise sanitaire de la Covid19 ayant impacté négativement les animations proposées, le CHRS l'Equinoxe a de nouveau pu proposer une offre diversifiée aux personnes accueillies.

Sur le Service d'Accueil d'Urgence, des temps de régulation et d'échanges collectifs sont organisés régulièrement en présence du coordinateur Urgence, ainsi que du Cadre Social si nécessaire.

Sur le Centre d'Hébergement d'Urgence, des temps d'échanges collectifs peuvent être organisés dans les appartements en fonction des besoins exprimés par les personnes accueillies ou des situations repérées par les professionnels en présence du coordinateur Urgence, des travailleurs sociaux, ainsi que du Cadre Social si nécessaire.

4.2 L'Insertion

Le Service Insertion accueille toute personne majeure, avec ou sans enfant, en situation régulière ou en cours de régularisation sur le territoire, connaissant des difficultés économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion, ayant besoin d'un accompagnement social, et orientée par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) départemental.

L'admission est ensuite confirmée par la Direction après un entretien d'évaluation mené par les professionnels du Pôle Social de la structure.

Les personnes accueillies, prises en charge au titre de l'aide sociale de l'Etat, bénéficient d'un accompagnement social pendant la durée du séjour. La première prise en charge de 6 mois est renouvelée en fonction des besoins et du projet d'insertion.

Au 1^{er} janvier 2022, l'Equinoxe dispose de 95 places d'insertion réparties ainsi qu'il suit :

- 30 places sur site, dans l'un des 14 studios ;
- 65 places en diffus, réparties dans divers logements dans le périmètre du Territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines (communes de Montigny-le-Bretonneux, Guyancourt, Maurepas, Trappes et Coignières).

Au 31 décembre 2022, et après l'accord de la DDETS des Yvelines concernant la transformation de 20 places de CHU en places d'Insertion, l'Equinoxe dispose de 115 places d'insertion réparties ainsi qu'il suit :

- 30 places sur site, dans l'un des 14 studios ;
- 85 places en diffus, réparties dans divers logements dans le périmètre du Territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines (communes de Montigny-le-Bretonneux, Guyancourt, Maurepas, Trappes, Coignières et Plaisir).

En 2022, le partenariat avec des bailleurs sociaux a été maintenu pour les baux glissants existants. Les familles bénéficient ainsi d'une période transitoire favorisant l'insertion durable dans le logement. Il est à noter qu'au 31 décembre 2022, 4 baux glissants étaient toujours en cours sur les 6 contrats d'origine, 2 ayant pu déboucher sur un glissement de bail au profit des personnes accueillies via ce dispositif.

Parallèlement, l'Equinoxe continue d'exercer des mesures d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) au profit de familles accédant au logement après un parcours d'insertion.

4.3 Le Conseil de la Vie Sociale

En 2020, l'établissement a décidé de relancer le Conseil de la Vie Sociale. Cette instance, destinée à garantir le droit des usagers et leur participation au fonctionnement de l'établissement d'accueil, a été instituée par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et concrétisée par le Décret n° 2004-287 du 25 mars 2004 relatif au conseil de la vie sociale, lui-même modifié par le Décret n° 2005-1367 du 2 novembre 2005.

Le Conseil de la Vie Sociale représente les personnes accueillies au sein des trois services du CHRS l'Equinoxe : Insertion (sur site ou en appartement extérieur), Service d'Accueil d'Urgence et Centre d'Hébergement d'Urgence.

C'est une instance qui permet aux personnes accueillies dans l'établissement de s'exprimer librement, de donner leur avis et d'être entendues par les professionnels. Les personnes accueillies peuvent faire des propositions sur le fonctionnement de l'établissement, par exemple sur les points suivants :

- l'organisation intérieure de l'établissement
- la vie quotidienne de l'établissement
- les activités et l'animation socio-culturelle
- les projets de travaux et d'équipement
- la nature et le prix des services rendus
- l'affectation des locaux collectifs,
- l'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre les participants...

Les personnes accueillies élues au Conseil de la Vie Sociale, lors des précédentes élections de 2020, ayant quitté l'Equinoxe en raison de leur relogement, de nouvelles élections ont été organisées en avril 2022. 6 nouveaux représentants des personnes accueillies (3 titulaires et 3 suppléants) ont été élus au Conseil de la Vie Sociale, représentant les trois services d'hébergement de l'Equinoxe. Parmi elles, ont été élues la Présidente et la Vice-Présidente. Ces deux élues participent également à l'ensemble des réunions du Conseil d'Administration.

Plusieurs réunions ont été organisées par le Conseil de la Vie Sociale en 2022, ayant permis un échange de qualité entre les membres élus et les personnes accueillies au sein de l'établissement. Des réponses aux questions formulées lors de ces réunions ont également pu être apportées directement par la Direction lors des Conseils d'Administration.

4.4 L'Étincelle

Le CHRS assure l'Accueil départemental pour les femmes victimes de violences (qui fait l'objet d'un rapport d'activité séparé), l'Étincelle, qui se situe dans les locaux de l'Equinoxe et bénéficie de son infrastructure.

Il offre une prise en charge coordonnée qui a pour objectif d'inscrire les femmes se présentant à l'Étincelle dans un parcours d'émancipation et de résilience.

L'Étincelle est un lieu ressource clairement identifié sur le territoire qui propose des accompagnements personnalisés réalisés par trois travailleurs sociaux ; un soutien est apporté avec nos partenaires, tant sur le plan juridique que psychologique, qui favorise la prise de conscience et les connaissances sur les outils d'action.

En 2021, afin d'étendre le maillage du dispositif et renforcer la dynamique du travail en réseau au sein du territoire, l'Étincelle a participé à un appel à projets de France Relance, dont elle a été désignée lauréate, pour son projet d'acquisition et de mise en service d'une structure mobile, permettant ainsi de déployer le dispositif dans tous les territoires du département des Yvelines.

Un travailleur social, formé et spécialisé dans les violences faites aux femmes, assurera ces moments d'écoute, d'aide et d'orientation du Bureau Mobile. Une psychologue interviendra également selon les besoins, permettant ainsi de renforcer l'offre d'écoute et d'orientation vers des services adaptés des femmes victimes de violence.

Des partenaires pourront également se joindre à l'équipe de l'Étincelle dans leurs déplacements, afin de pouvoir apporter des conseils spécifiques (juristes, psychologue victimologue, professionnels de la santé et de la petite enfance) et venir ainsi compléter l'offre proposée.

Le 3 août 2022, le Bureau Mobile de l'Étincelle a fait sa première sortie pour se rendre dans la commune de Villepreux. Depuis lors, il sillonne les routes des communes des Yvelines, et vient apporter un complément essentiel au dispositif déjà existant sur site.

5 Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, instance décisionnelle du CHRS l'Equinoxe, s'est réuni à 4 reprises en 2022, les 12 avril, 5 juillet, 15 novembre et 21 décembre.

La composition de ce Conseil est la suivante :

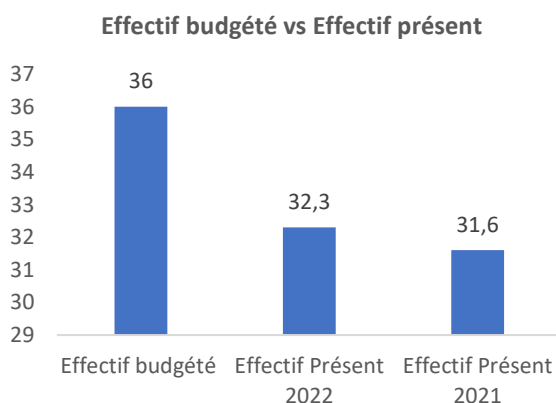
Membres ayant voix délibérative
Six représentants de la Communauté d'agglomération Dont un nommé en qualité de Président du Conseil d'Administration
Un représentant de la commune d'implantation (Montigny-le-Bretonneux)
Deux représentants du personnel
Deux représentants du Conseil de la Vie Sociale
Deux personnes qualifiées
Membres consultatifs
Directrice de la DDETS DES YVELINES ou son représentant
Directrice du CHRS L'EQUINOXE
Trésorier Principal

Lors de ces conseils est définie la politique générale du CHRS particulièrement sur les investissements, le rapport d'activité, le budget.

6 Ressources Humaines

6.1 Les effectifs

L'effectif du CHRS l'Equinoxe au 31 décembre 2022 est de 33 agents (19 contractuels, 1 Contrat Unique d'Insertion, 10 titulaires). A ce jour, 30 agents sont présents sur le site du CHRS l'Equinoxe et 3 agents présents sur l'Étincelle (voir rapport d'activité Étincelle). Parmi les agents, 1 bénéficie d'un temps partiel à 80 % (agent titulaire) ce qui équivaut à 3 % de l'effectif et 1 agent a un contrat à temps non complet (agent contractuel).



A l'origine de la création du CHRS l'Equinoxe (données comprenant l'Étincelle), un effectif a été défini. Celui-ci a été budgété pour 36 ETP. L'effectif présent de l'établissement est de 32,3 ETP (Étincelle compris) au 31 décembre 2022, une légère hausse par rapport à 2021 (31,6 ETP).

L'ensemble des agents est réparti dans les catégories suivantes : Direction/Encadrement, Administration/Gestion, Intendance & Maintenance, et Socio-éducatifs.

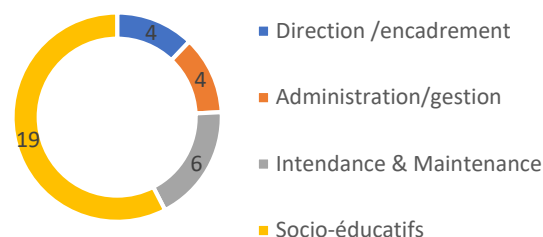
L'équipe d'encadrement a connu, au début de l'année 2022, la difficulté de recruter et de fidéliser un candidat sur le poste de responsable Intendance & Maintenance, ce qui n'a cependant pas nui à la continuité de service.

L'équipe dirigeante est représentée au 31 décembre 2022 par la Directrice, le Cadre Socio-Educatif, la Responsable Intendance & Maintenance et le Responsable des Ressources Humaines. A ce jour, le deuxième poste de Cadre Socio-Educatif est gelé.

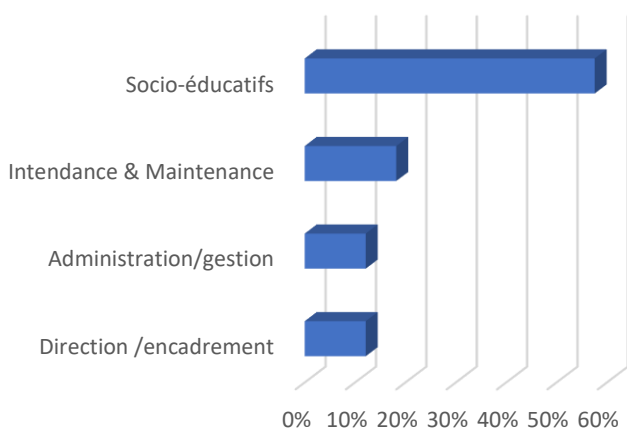
En février 2022, la gestion du pôle accueil et la sécurité de l'établissement ont été confiées, à la suite d'un appel d'offres, à un prestataire extérieur, la société SPG. De ce fait, une diminution de l'effectif a été enregistrée sur le Pôle Intendance & Maintenance, équivalente à 50 %.

A contrario, l'effectif du Pôle social a augmenté de 21 % du fait de l'accroissement des places en CHU, avec l'ouverture de 37 nouvelles places hivernales début 2022 (12 places de Guyancourt et 25 places de Plaisir).

Effectif au 31/12/2022



Pourcentage de répartition par service



Conscient des enjeux en termes d'accompagnement du public accueilli, le CHRS l'Equinoxe s'engage à maintenir un effectif social d'au moins un tiers de l'effectif global. En effet, le Pôle Social représente au 31 décembre 2022, 58 % de l'effectif global du CHRS l'Equinoxe.

Afin de garantir la qualité de l'hébergement proposé, le Pôle Intendance & Maintenance représente 18 % de l'effectif global.

Le Pôle Direction et le Pôle Administration représentent 24% de l'effectif global.

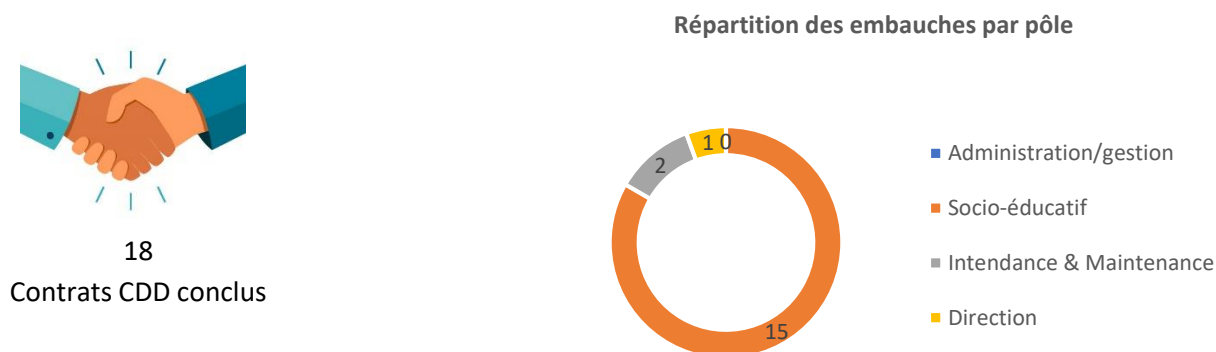
6.2 Les mouvements de personnels

L'objectif de 2022 est identique à celui de 2021, c'est-à-dire de fidéliser les anciens comme les nouveaux professionnels intégrant le CHRS l'Equinoxe.

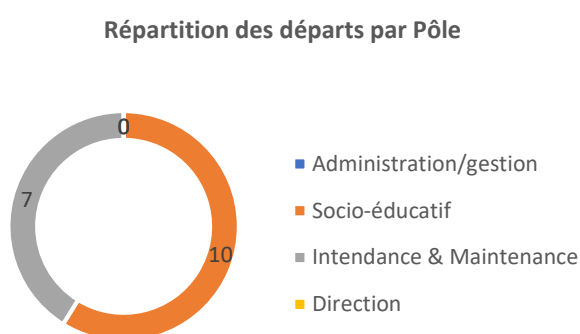
Cette fidélisation se caractérise par différents points :

- la communication interne, le dialogue social ;
- la valorisation du travail des anciens et des nouveaux agents (titulaires et contractuels pour ces derniers par l'obtention de CDI) ;
- une disponibilité et une ouverture de la Direction vers les agents ;
- la mise en place d'une politique de recrutement avec des profils divers et variés permettant d'apporter une nouvelle dynamique dans les équipes.

Par ailleurs, la volonté de la Direction est de mettre en place une parité hommes-femmes. Cette volonté se caractérise par le recrutement de profils masculins comme le recrutement d'un coordinateur social Insertion, d'un travailleur social et d'un coordinateur sur l'Étincelle, ainsi que la promotion d'un agent d'accueil en tant qu'agent polyvalent sur le pôle Intendance & Maintenance.



Le Pôle Social a connu une transformation importante avec des renouvellements de disponibilité, des renouvellements de détachement et des recrutements suite à des non renouvellements de contrat ou des demandes de démission.



La gestion du Pôle Accueil a été déléguée et confiée à une société extérieure SPG pour une durée d'un an. Le nombre de départs au sein de ce Pôle s'explique par ce changement de gestion. Une proposition d'intégration a été faite par SPG aux agents d'accueil du CHRS l'Equinoxe.

Les raisons des 17 départs du CHRS l'Equinoxe sont principalement liés au non renouvellement de contrats à durée déterminée, des démissions, ou à la fin de période d'essai à l'initiative d'un agent.

Motifs

Nb de fin de période d'essai à l'initiative de l'agent	1
Nb de fin de période d'essai à l'initiative de l'établissement	0
Nb démissions	6
Nb de rupture conventionnelle	1
Nb de détachement ou fin de détachement	1
Nb de CDD non renouvelés	7
Autres (retraite, ...)	1

En parallèle des entrées et sorties, 6 agents sont sortis temporairement des effectifs en raison de leurs détachements et de leurs disponibilités renouvelées en Commission Administrative Paritaire Départementale (CAPD). Les 6 agents sont répartis de la manière suivante : 1 agent en détachement et 5 en disponibilité.

6.3 Répartition par agent par sexe



70%

30%

Au 31 décembre 2022, le CHRS l'Equinoxe compte au sein de son effectif 70 % de femmes soit une hausse de 11 % par rapport à 2021 et 30 % d'hommes soit une baisse de 11 % par rapport à 2021. Cette forte représentation de femmes est due au secteur de l'activité sociale. Sur les 33 agents présents, 23 sont des femmes.



33

Agents

Dont 23 femmes

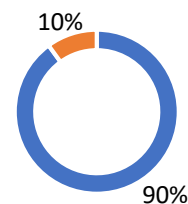


Et 10 hommes



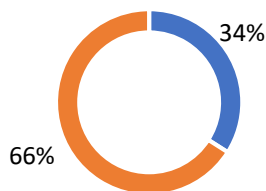
Au 31 décembre 2022, le Pôle Social est représenté à 10 % par des hommes, soit une hausse de collaborateurs hommes de 7 % par rapport à 2021.

Pôle social



■ FEMMES ■ HOMMES

Pôle Intendance & Maintenance

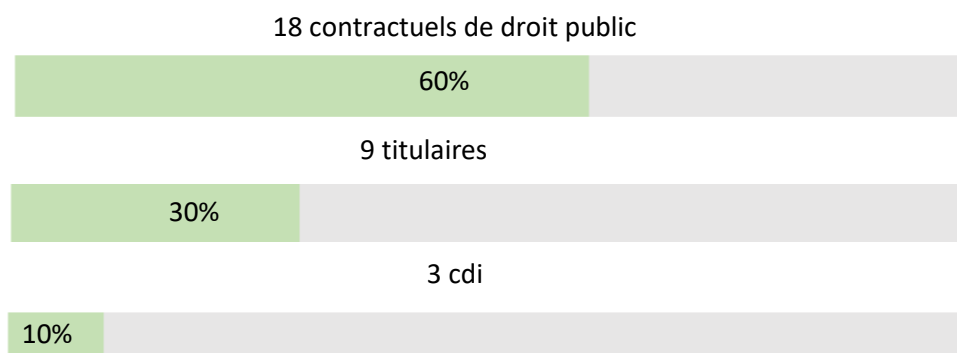


■ FEMMES ■ HOMMES

Dans le même temps, le Pôle Intendance & Maintenance est représenté à 34 % par des femmes en 2022.

6.3.1 Répartition par statut (hors Etincelle)

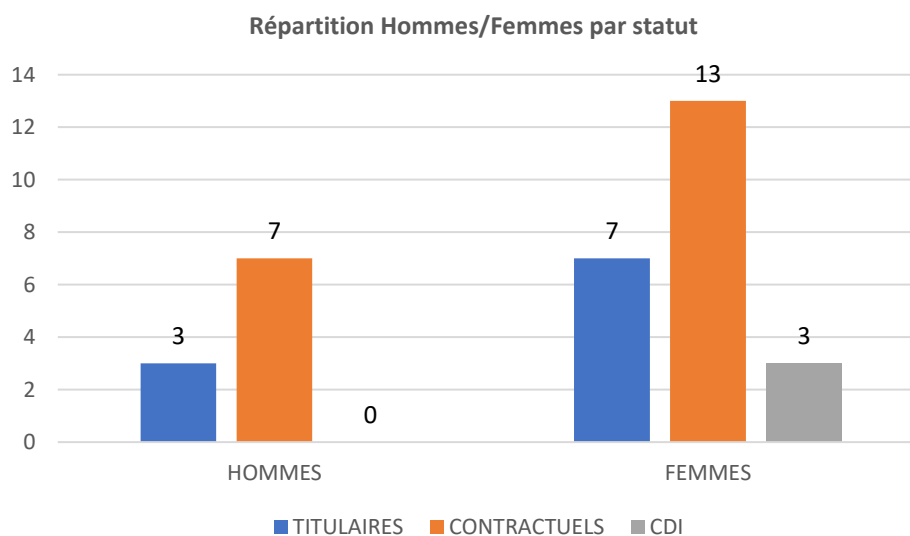
Au 31 décembre 2022, **30 agents** sont rémunérés et répartis de la manière suivante :



En 2022, le nombre d'agents titulaires est de 30 % (soit une hausse de 4 % par rapport à 2021) et de 70 % pour les contractuels (soit une baisse de 4 % par rapport à 2021) dont 10 % de CDI contractuels. La répartition des titulaires et des contractuels est en équilibre par rapport à 2021.

Le graphique ci-contre montre la répartition des agents en fonction du type de contrat.

Un second graphique indique la représentativité du nombre de femmes et d'hommes par type de contrat.



6.3.2 Pyramide des âges

Au 31 décembre 2022, en observant la pyramide des âges, il est constaté que celle-ci est divisée en deux parties :

- 20 agents ont un âge inférieur à 40 ans, soit 1 de plus qu'en 2021 (10 ont moins de 30 ans). 45 % de ces agents ont moins de 35 ans soit une baisse de 13 % par rapport à 2021.
- 10 agents ont un âge supérieur à 50 ans, 1 professionnel a plus de 60 ans.

Salarié de moins de 50 ans

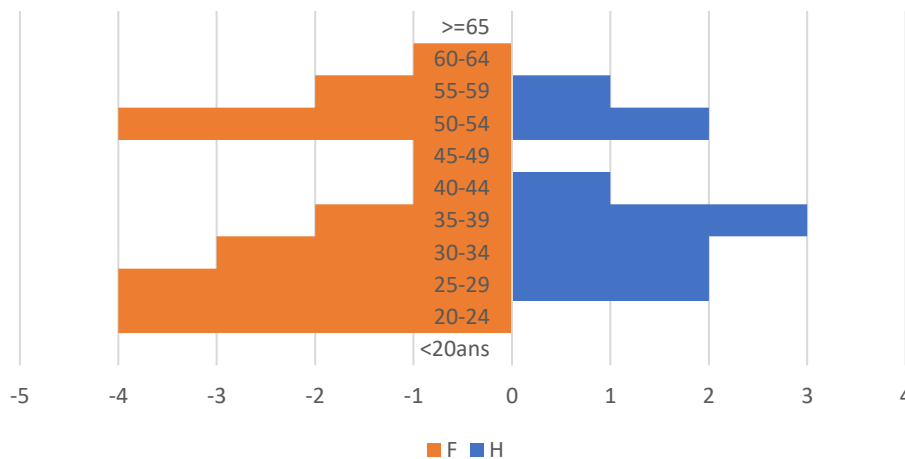


L'effectif du CHRS l'Equinoxe est relativement jeune.

Au 31 décembre 2022, la moyenne d'âge des professionnels présents a baissé, par rapport à 2021, de plus d'un an et demi.



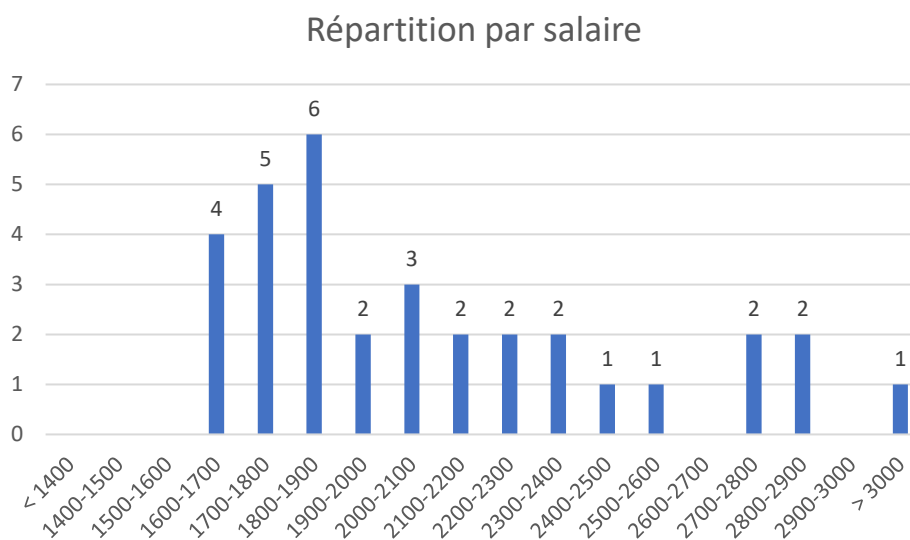
Pyramide des âges au CHRS en 2022



Le nombre d'agent « séniors » est relativement bas par rapport à d'autres tranches d'âge. Il est difficile de recruter des profils plus expérimentés au CHRS du fait d'un budget restreint qui ne permet pas d'offrir des salaires attractifs face à ceux du secteur associatif ou privé.

6.3.3 Rémunération

En étudiant le graphique ci-dessous, il est observé que 45 % des agents ont un traitement de base indiciaire entre 1600 € et 1900 €. Ce graphique reflète l'embauche de jeunes diplômés mais aussi un effort important concernant l'augmentation des petits salaires. La revalorisation du point d'indice a permis une réévaluation du salaire de l'ensemble des collaborateurs.



La mise en place du complément du traitement indiciaire (SEGUR) en avril 2022 a contribué à cet effort salarial (hors Pôles Administratif et Technique).

64%

Des agents ont bénéficié de cette
mesure au 31/12/2022

6.3.4 Adhésion à l'assurance chômage

Depuis 2009, le CHRS l'Equinoxe était en auto-assurance. Il assurait lui-même la charge de l'indemnisation et versait lui-même les allocations d'assurance chômage à ses anciens agents contractuels, s'ils en remplissaient les conditions. Ce système d'auto-assurance est intéressant si l'ensemble des agents sont titulaires de la fonction publique. Ce système n'a plus lieu d'être au regard de la proportion élevée de contractuels au sein de la structure.

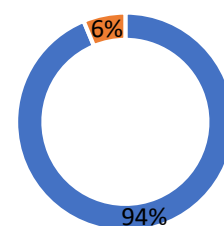
En fin d'année 2019, il a été décidé d'adhérer à l'assurance chômage pour les nouveaux agents contractuels. Cette adhésion a pris effet le 1er mai 2020.

Etant donné que les agents titulaires restent à la charge de l'établissement, le CHRS l'Equinoxe a versé des allocations chômages à hauteur de 30 849.37 € pour trois (3) agents titulaires en 2022.

6.3.5 Agents diplômés et non diplômés au sein du Pôle Social au 31/12/2022 (hors Etincelle)

La proportion d'agent ayant un diplôme d'état en lien avec le domaine social est de 94 % soit 15 agents sur 16 présents. 1 agent ne possède pas de diplôme social mais dispose d'un diplôme issu d'un autre secteur d'activité et bénéficie d'une expérience non négligeable dans un domaine social annexe.

Agents diplômés et non diplômés



■ Diplômes social ■ Autres

6.4 Le temps de travail

6.4.1 Heures supplémentaires

Le 1^{er} mars 2020, les représentants du personnel ont signé un accord sur l'organisation du temps de travail. Cet accord a permis de mettre fin aux heures supplémentaires. Entre 2018 et 2019, le nombre d'heures supplémentaires avait été réduit de 44 %.

En 2020, le nombre d'heures supplémentaires était quasiment nul. En 2021 et 2022, le nombre d'heures supplémentaires est de zéro. Le lissage mensuel des heures est désormais bien établi.

6.4.2 Compte Epargne Temps (CET)

En 2022, 2 agents ont demandé l'ouverture d'un compte épargne temps.

12 Compte Epargne Temps au 31/12/2022	116.5 Jours épargnés au 31/12/2022	20 478 € Le coût du nombre de jours au 31/12/2022
--	---	--

6.5 L'absentéisme

Les jours d'absence en 2021 sont de 702 jours. Une baisse significative a eu lieu puisqu'en 2022, il a été enregistré 420 jours d'absence. Cette diminution est en grande partie due à la vaccination massive contre la Covid 19 et au maintien de l'accès au moyens de protection (masques et gel hydroalcoolique) au sein de l'établissement.

702
Jours d'absences
Au 31/12/2021

➔

420
Jours d'absences
Au 31/12/2022

dont 118 jours pour les agents titulaires



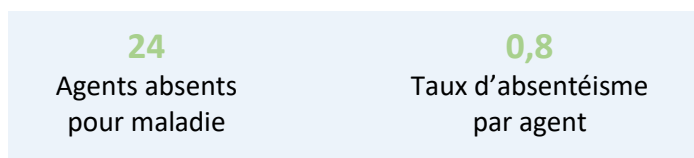
dont 302 jours pour les agents contractuels



Les agents titulaires absents représentent 28 % des absences (soit 8 % d'augmentation par rapport à 2021), alors que les absences des agents contractuels baissent de 8 % par rapport à 2021.

Les maladies ordinaires représentent 420 jours soit 100 % des absences.

Répartition de
l'absentéisme



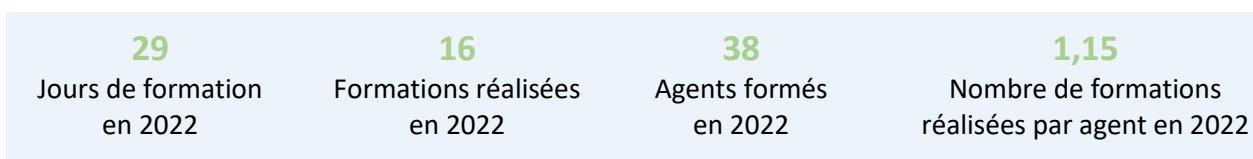
■ Maladies ordinaires

6.6 La formation

La politique de formation doit permettre d'offrir à chaque collaborateur l'opportunité de développer ses compétences.

En 2022, afin de répondre aux exigences du CHRS, un montant pédagogique global de 27 823,17 € (plan et hors plan) a été budgétisé pour la formation professionnelle continue des agents.

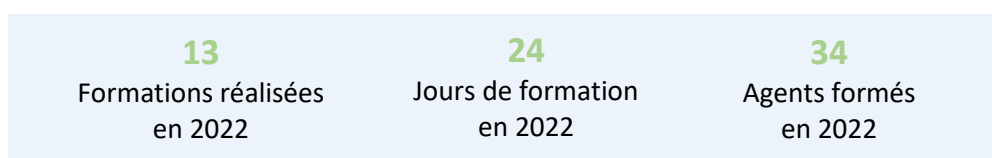
Parmi les formations obligatoires, les agents ont été recyclés aux formations SST et à l'habilitation électrique, pour la moitié des effectifs de l'établissement.



En 2022, l'enveloppe consacrée à la formation était de 25 268 € (dont prise en charge ANFH de 15 258 €).

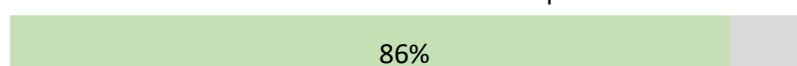
6.6.1 Plan de développement des compétences

Dans le cadre de son adhésion à l'ANFH :



L'enveloppe budgétaire ANFH initialement prévue était de 17 813,17 €.

Dont 15 258 € utilisés au titre du plan 2022



Les 14 % non utilisés correspondent à des annulations de sessions en fin d'année par les organismes de formation. Ils seront réattribués en 2023.

Le CHRS a optimisé les formations pour permettre au plus grand nombre d'y participer.

Listes des formations :

- Colloque violences et prévention ;
- Accompagner l'étranger dans la reconnaissance de son droit au séjour ;
- Comptabilité publique - Les fondamentaux ;
- Analyse financière et plan de financement des établissements sociaux et médico-sociaux ;
- SST initial et recyclage ;
- Recyclage habilitation électrique ;
- Adopter son niveau d'écrit suivant le destinataire ;
- Premier Secours à la Santé Mentale ;
- 3 formations managériales.

6.6.2 Formation hors Plan

Au-delà des formations remboursables par l'ANFH, une enveloppe supplémentaire de 10 010 € a été octroyée. Une première enveloppe de 5 010 € a été distribuée. La seconde enveloppe de 5 000 € a été attribuée pour l'Analyse des Pratiques.

4	38
Formations réalisées hors plan en 2022	Agents formés en 2022

Listes des formations :

- Comprendre le système prostitutionnel pour agir en prévention ;
- Cyberviolence ;
- Vivre ensemble ;
- Moniteur-Educateur.

6.6.3 Groupe d'Analyse des Pratiques

Depuis septembre 2021, un Groupe d'Analyse des Pratiques a été mis en place à destination des membres de l'équipe sociale afin qu'ils puissent échanger avec un formateur, mais également entre eux-mêmes, sur les situations et les possibles difficultés rencontrées dans les accompagnements proposés aux hébergés. Le professionnel a été renouvelé en 2022. Le groupe, qui s'est réuni une fois par mois, a ainsi permis de mutualiser les expériences et de trouver des solutions aux difficultés rencontrées.

6.6.4 La santé au travail

En partenariat avec Ostra, un travail sur la mise à jour du document unique a été réalisé en 2021 et poursuivi en 2022. Cette étude a permis d'obtenir une visibilité sur la qualité de vie au travail, ainsi que les risques chimiques éventuels. Des chantiers en lien avec les recommandations de cette étude ont

été lancés (rangement de l'atelier et identification de tous les produits chimiques) et se poursuivront en 2022/2023. L'ensemble des agents a réalisé une visite d'embauche ou une visite de contrôle périodique.

6.7 La responsabilité sociale de l'établissement

6.7.1 Accueil des stagiaires et apprentis

Le CHRS a accueilli 5 stagiaires en 2022, répartis comme suit :

- 1 stage d'art thérapie : 4 semaines
- 1 stage de Conseiller en Economie Sociale et Familiale : 5 semaines
- 1 stage Psychologue : 2 jours
- 1 stage de Sophrologie : 3 jours
- 1 stage d'Educatrice de Jeunes Enfants : 9 semaines

Soit, sur 2022, 95 jours d'accueil de stagiaires.

De nombreuses demandes de stages parviennent chaque année au CHRS, soit pour l'année 2022 : 163 demandes enregistrées (en diminution de 24 % par rapport à 2021).

Educateur spécialisé	56
Assistante sociale	22
C.E.S.F / E.S.F	15
Moniteur éducateur	10
Psychologue	8
Victimologie et Art-thérapie	3
EJE	7
Autres diplômes sociaux	8
Autres	34

6.7.2 Accueil Service Civique

Le Service Civique a toute sa place au sein du CHRS l'Equinoxe qui œuvre pour l'intérêt général. Le CHRS est convaincu que le Service Civique propose une autre forme d'engagement totalement complémentaire avec les profils des professionnels du CHRS.

De ce fait, un renouvellement d'agrément pour une durée de 4 ans a été réalisé en 2021.

Le CHRS a accueilli 1 Service Civique sur une période totale de 2 mois en 2022.

Le CHRS s'engage à renouveler l'accompagnement de Service Civique dans les prochaines années.

6.8 Représentation du Personnel

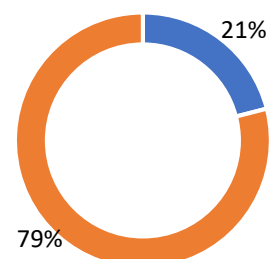
Fin 2022, le CTE a vécu plusieurs mouvements internes du fait de certains départs. Le CTE est composé de 2 agents titulaires et 2 agents contractuels (2 titulaires et 2 suppléants). L'ensemble du CTE est affilié à un syndicat.

En 2022, des réunions ont été organisées régulièrement avec la Direction selon les besoins et les thèmes abordés. Plusieurs réunions d'information à destination des agents du CHRS ont eu lieu. Chaque année, le CTE bénéficie de 510 heures syndicales. En 2022, 107 heures ont été utilisées, soit 21 % du total alloué.

2 agents du CTE sont présents à chaque Conseil d'Administration du CHRS.

Le 8 décembre 2022, les élections professionnelles ont eu lieu au sein du CHRS l'Equinoxe pour élire une nouvelle organisation syndicale. Lors du dépouillement, il a été constaté une répartition des voix identique entre 2 syndicats. Le CTE change de nom et devient désormais le Comité Social d'Etablissement (CSE). A compter de janvier 2023, 2 organisations syndicales coanimeront les réunions CSE.

Heures Syndicales



- Heures syndicales utilisées
- Heures syndicales non utilisées

6.9 Activité collective

Le CHRS a proposé en juin 2022 une journée institutionnelle au sein de l'atelier de cuisine Chefsquare pour l'ensemble de l'équipe, dans le but d'offrir un moment de convivialité et de cohésion. Ce moment a été apprécié de toutes et de tous et a permis de remercier les collaborateurs pour le travail fourni au cours des derniers mois.



7 Pôle social

Au 31 décembre 2022, le CHRS l'Equinoxe proposait un total de 187 places d'hébergement, par le biais de deux dispositifs d'accueil : l'hébergement d'urgence qui se scinde en deux services, le Service d'Accueil d'Urgence (SAU) et le Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU), et l'hébergement d'insertion.

L'hébergement d'urgence a vocation à apporter des solutions immédiates et théoriquement de courtes durées. L'hébergement d'urgence est accessible aux personnes sans-abri et en situation de détresse, sans condition de régularité de séjour, de nationalité, d'âge, de sexe, de composition familiale... selon le principe d'inconditionnalité de l'accueil.

Les structures d'hébergement d'urgence offrent des prestations de première nécessité (gîte, couvert, hygiène), apportent une première évaluation sociale, médicale et physique, et tendent à une orientation vers une structure d'insertion adaptée ou un logement, lorsque la situation, notamment administrative, le permet.

Le principe de continuité prévoit que toute personne accueillie dans une structure d'urgence doit pouvoir y rester, dès lors qu'elle le souhaite, jusqu'à ce qu'une orientation adaptée lui soit proposée.

L'hébergement d'insertion a vocation à assurer l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes ou familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale.

Toutes les personnes et familles en situation de détresse ou qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion ont vocation à être admises à l'Equinoxe.

L'orientation des personnes vers le CHRS l'Equinoxe, en Urgence comme en Insertion, est réalisée par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation départemental (SIAO 78), en fonction des places disponibles et des besoins et attentes des personnes. Depuis septembre 2022, le 115 oriente les personnes vers le dispositif du Service d'Accueil d'Urgence. La Direction prononce l'admission.

Chaque personne accueillie est suivie par un référent social de l'Equinoxe, ainsi qu'un co-référent. Elle bénéficie d'un accompagnement social et éducatif global de proximité.

7.1 Chiffres globaux

Au cours de l'année 2022, l'Equinoxe a réalisé un total de 63 366 journées d'occupation, sur un total prévisionnel de 67 306, ce qui représente un taux global d'occupation des places d'hébergement de 94,15 %, demeuré stable par rapport à l'année précédente (+ 0,05 %).

Sur le service Insertion, le taux d'occupation en 2022 s'est élevé à 91,66 %. Le taux de renouvellement est de 62,11 % pour les entrées et de 58,95 % pour les sorties.

Le taux d'occupation des deux services d'Urgence (CHU et SAU) reste également relativement stable : 96,69 % pour le SAU (contre 97,66 % en 2021) et 96,94 % pour le CHU (contre 97,20 % en 2021).

Pour le SAU, le taux de renouvellement est de 126,67 % tant pour les entrées que pour les sorties.

Pour le CHU, le taux de renouvellement est de 88,31 % pour les entrées et de 49,35 % pour les sorties.

	Nombre théorique de journées pour l'année	Nombre réalisé de journées pour l'année	Taux d'occupation	Taux d'occupation N-1	Evolution Taux d'occupation
INSERTION	34 837	31 932	91,66 %	92,26 %	-0,60 %
URGENCE	5 475	5 294	96,69 %	97,66 %	-0,97 %
CHU	26 994	26 140	96,84 %	97,20 %	-0,36 %
TOTAL	67 306	63 366	94,15 %	94,10 %	0,05 %

	Taux de renouvellement	
	Entrées	Sorties
INSERTION*	62,11 %	58,95 %
URGENCE	126,67 %	126,67 %
CHU*	88,31 %	49,35 %

* Agrandissement du CHU en janvier 2022 et passage de logements du CHU à l'Insertion en décembre 2022

Tous services confondus, ce sont 146 entrées qui ont été enregistrées au cours de l'année 2022, dont 115 adultes et 31 enfants (contre 118 entrées en 2021, dont 83 adultes et 35 enfants). En parallèle, 113 sorties ont été comptabilisées, dont 87 adultes et 26 enfants (contre 77 sorties en 2020, dont 60 adultes et 17 enfants).

Au total, sur l'année 2022, ce sont 294 personnes qui ont été hébergées et suivies sur les trois services de l'Equinoxe, sur une capacité d'accueil de 187 places. Elles représentaient un total de 202 familles, composées de 80 enfants et 214 adultes. Parmi ces adultes, on dénombrait 186 femmes et 28 hommes. Le nombre d'hommes a augmenté en 2022, 7 places parmi celles déjà disponibles en Insertion leur ayant été réservées, en particulier pour les hommes bénéficiaires d'une protection internationale.

	Nb de personnes suivies	Nb de familles	Nb d'enfants et Jeunes majeurs	Nb d'adultes	Nb de femmes	Nb d'hommes
INSERTION	152	83	63	89	67	22
URGENCE	34	34	0	34	34	0
CHU	108	85	17	91	85	6
TOTAL	294	202	80	214	186	28

7.2 Urgence (SAU)

Le Service d'Accueil d'Urgence de l'Equinoxe accueille des femmes seules et majeures, en situation de rupture d'hébergement. Sa capacité d'accueil maximale est de 15 places, toutes sur site, se décomposant en 1 chambre de 4 personnes (accessible aux personnes à mobilité réduite), 3 chambres de 3 personnes (dont 1 accessible aux personnes à mobilité réduite), et 2 chambres individuelles.

Ce service qui, depuis son ouverture, accueillait les hébergées uniquement pour la nuit (de 17 heures à 9 heures) est, depuis le 1^{er} novembre 2019, ouvert 24h/24. Cette ouverture a représenté une véritable amélioration des conditions d'hébergement et de vie des personnes accueillies, puisqu'elles peuvent rester dans l'établissement durant la journée et ne sont plus contraintes de se tourner vers les accueils de jour.

Parole d'hébergée

« Je me sens bien à Equinoxe. »
Hébergée au SAU en 2022.

Les femmes accueillies ont désormais la possibilité de cuisiner, dans un espace aménagé qui leur est dédié. Pour les hébergées n'ayant aucunes ressources, un bon d'achat d'un montant de 40 euros est distribué chaque semaine, sur la base de 35 euros pour l'achat de denrées alimentaires et 5 euros pour l'achat de produits d'hygiène corporelle. Pour les femmes du service disposant de ressources, le montant de la participation à l'hébergement a été revu à la baisse, de sorte qu'elles ne soient pas pénalisées par l'arrêt de la distribution de repas cuisinés et puissent disposer d'un revenu suffisant à leurs achats alimentaires. Les femmes disposant de revenus règlent mensuellement une participation aux frais d'hébergement équivalent à 15 % de leurs ressources (contre 20 % auparavant).

Grâce à la politique de décloisonnement entre les divers services de l'Equinoxe, mise en œuvre dès 2019, les hébergés des Services d'Accueil d'Urgence, Insertion et Centre d'Hébergement d'Urgence, peuvent tous accéder aux mêmes activités socio-culturelles, animations et salles communes du centre. L'objectif de ce décloisonnement de l'Equinoxe est, notamment, de développer une dynamique de groupe qui pourra être déclencheur de cohésion et d'insertion sociale.

7.2.1 Nombre de personnes accompagnées

Au cours de l'année 2022, 34 femmes isolées ont été hébergées et suivies sur le Service d'Accueil d'Urgence, contre 27 en 2021. Cette augmentation du nombre de femmes hébergées s'explique par le fait qu'il y a eu plus de sorties et en particulier de mouvements internes entre services réalisés en 2022.

7.2.2 Origine géographique / Suivi Assistante Sociale de secteur

38,2 % des femmes hébergées au Service d'Accueil d'Urgence proviennent du TAD* de Saint-Quentin-en-Yvelines, soit 13 femmes sur 34 (en 2021, ce chiffre était de 44,4 %).

Le nombre de femmes provenant du TAD de Seine Aval, soit 12 femmes (35,3 % du total), est en nette augmentation comparé à l'année précédente (25,9 %, soit 7 femmes en 2021).

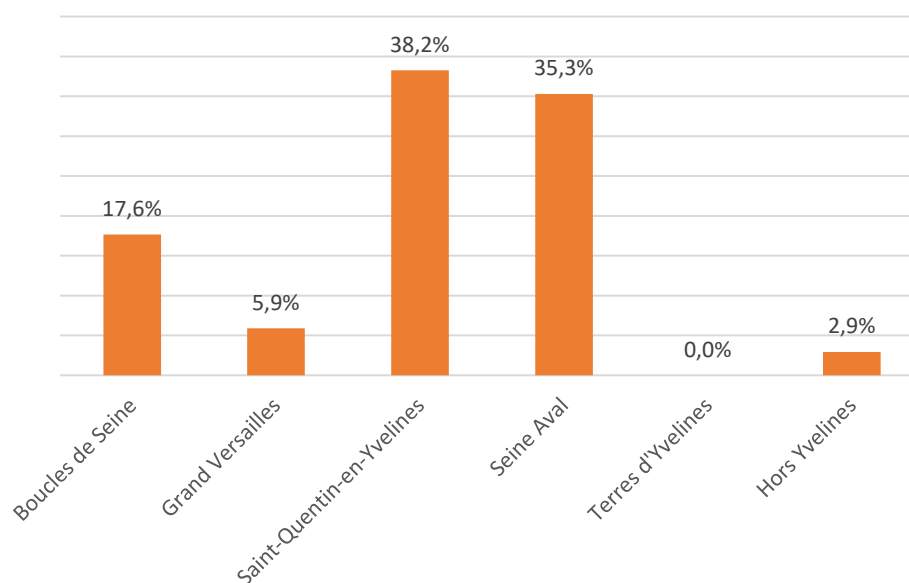
* TAD : Territoire d'Action Départemental

5,9 % des femmes proviennent du TAD Grand Versailles (2 femmes), en nette diminution par rapport à 2021 (11,1 % soit 3 femmes).

17,6 % des femmes proviennent du TAD Boucles de Seine (6 femmes), soit 50 % de femmes en plus par rapport à 2021.

Enfin, 1 seule femme (2,9 %) des 34 femmes hébergées provient d'un TAD hors département (identique à 2021).

Répartition des femmes hébergées au SAU en 2022
en fonction du TAD de rattachement



7.2.3 Motif d'admission

Depuis plusieurs années, et pour l'année 2022 également, il ressort des données que le premier motif d'admission au Service d'Accueil d'Urgence concerne les sorties de structures. Ainsi en 2022, 73,5 % des femmes, soit 25 femmes sur 34, ont été admises pour ce motif.

En effet, en 2018, ce motif d'admission concernait 29 % des admissions ; en 2019, 42,4 % des admissions ; en 2020, 70 % des admissions et en 2021, 74,1 % des admissions.

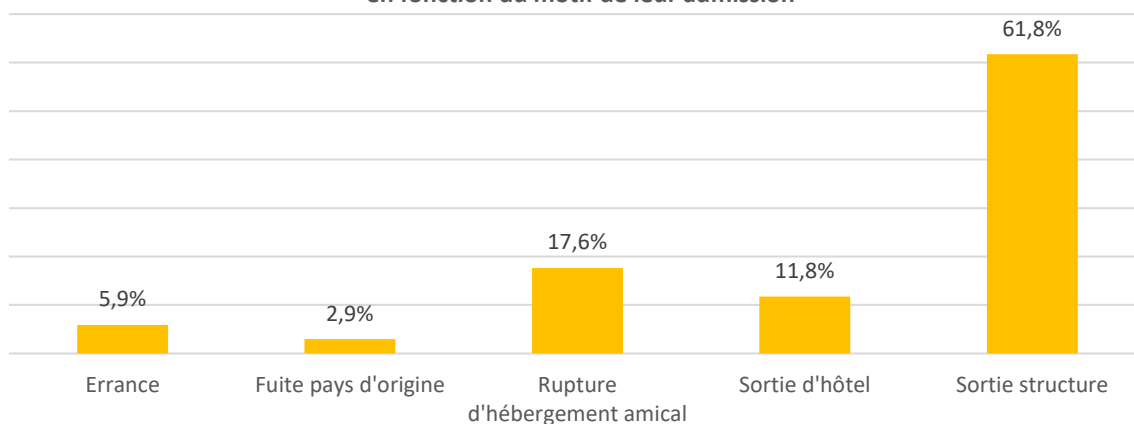
Il s'agit pour 11,8 % de sorties d'hôtel (4 femmes) et pour 61,8 % de sorties de structures (CADA, CHU, SAU, HUDA, etc. pour 21 femmes).

En 2022, aucune des femmes admises au SAU n'a invoqué comme premier motif d'admission les violences dont elle aurait pu être l'objet. Il est vraisemblable que les femmes victimes de violences soient de plus en plus orientées par le SIAO vers des structures dédiées à leur accueil, ce qui explique la diminution, voire la disparition, de l'invocation de ce motif comme premier motif d'admission dans ce service.

Dans 17,6 % des cas (6 femmes sur 34), l'admission au Service d'Accueil d'Urgence faisait suite à une rupture d'hébergement amical ou familial (contre 11,1 % en 2021, représentant 3 femmes).

Il est à noter que 5,9 % des femmes admises dans ce service (soit 2 femmes sur 34) venaient de la rue (11 % en 2021, soit 3 femmes). Les situations d'errance des femmes semblent augmenter depuis 2 ans, en particulier en ce qui concerne les demandeuses d'asile, du fait de la saturation du dispositif national asile de l'OFII.

Répartition des femmes hébergées au SAU par l'Equinoxe en 2022
en fonction du motif de leur admission



Au cours de l'année 2022, 7 femmes ont refusé leur orientation pour une entrée au Service d'Accueil d'Urgence. L'établissement a, de son côté, refusé 1 unique orientation du SIAO sur ce service, incompatible avec le maintien de la cohésion du groupe.

Parole d'hébergée

« Tout va très bien, je me sens bien ici, merci pour tout. »
Hébergée au SAU en 2022.

7.2.4 Âge

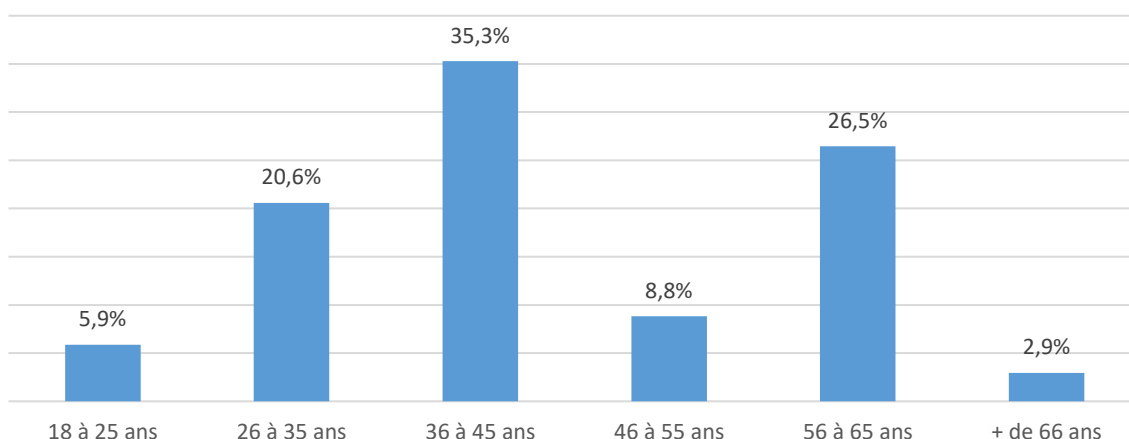
En 2022, la tranche d'âge les plus représentative des femmes hébergées sur le Service d'Accueil d'Urgence est celle des 36-45 ans, représentant 35,3 % (soit 12 femmes sur 34), suivie de celle des 56 à 65 ans, représentant 26,5 % (soit 9 femmes sur 34).

Sur les dernières années, il ressort que le public orienté au SAU est de plus en plus âgé : ainsi, les femmes âgées de 46 ans à plus de 66 ans représentent désormais 38,2 % des femmes hébergées en 2022 (contre 24,3 % en 2019, 36,6 % en 2020 et 44,4 % en 2021). Ainsi, le service a accueilli en 2022, 10 femmes dont l'âge est compris entre 56 ans et plus (soit 29,4 % du total, contre 18,5 % du total en 2021). 1 femme est âgée de plus de 66 ans.

La part des 26-35 ans (20,6 % soit 7 femmes sur 34) est quant à elle en diminution par rapport à 2021 où elle représentait 22,2 % (soit 6 femmes).

La tranche d'âge des 18-25 ans, pour 5,9 % (2 femmes), est stable par rapport à 2021, où elle représentait 7,4 % des femmes hébergées sur ce service (2 femmes).

Répartition des femmes hébergées au SAU par l'Equinoxe en 2022
en fonction de leur âge

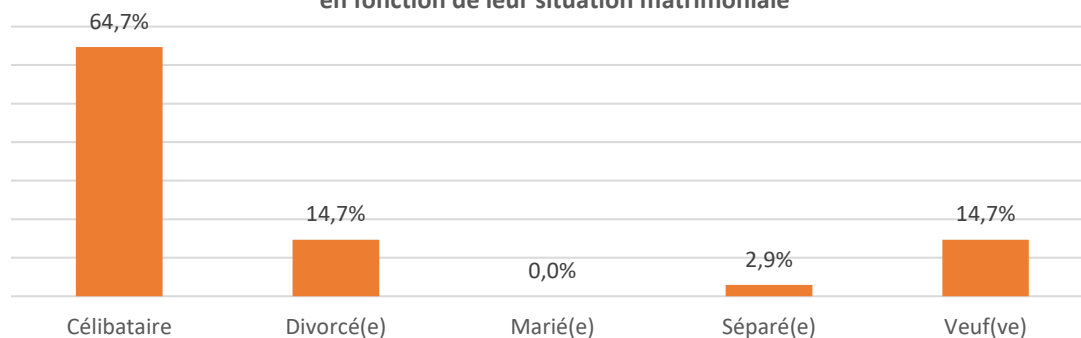


7.2.5 Situation matrimoniale et familiale

En 2022, la répartition des femmes hébergées au Service d'Accueil d'Urgence en fonction de leur situation matrimoniale confirme la tendance des années précédentes : une large majorité, soit 64,7 %, est célibataire (22 femmes sur 34). Aucune femme hébergée sur le SAU en 2022 n'est mariée.

Les femmes divorcées ou séparées représentent 14,7 % (soit 5 femmes sur 34). 14,7 % d'entre elles, soit 5 femmes sur 34, sont des femmes veuves. Leur nombre au sein du Service d'Accueil d'Urgence est en augmentation constante depuis quelques années, lié également à l'âge de plus en plus avancé des femmes reçues dans ce service.

Répartition des femmes hébergées au SAU par l'Equinoxe en 2022
en fonction de leur situation matrimoniale

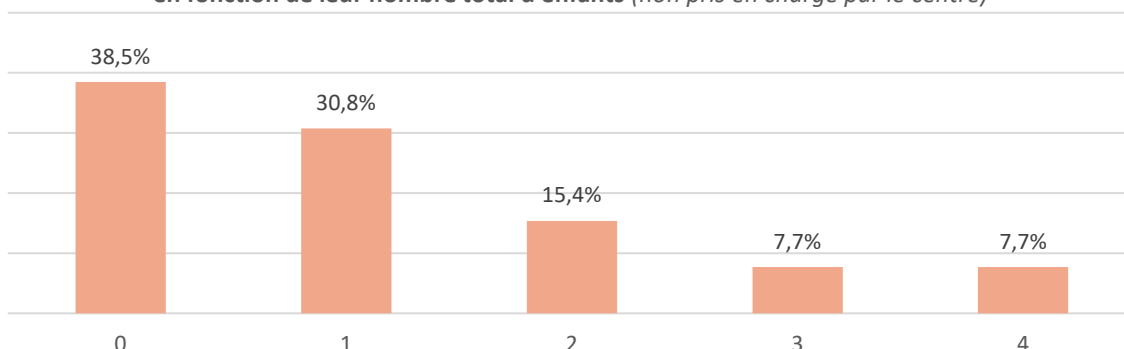


En parallèle, 38,5 % des femmes hébergées, soit 10 femmes sur 34, n'ont aucun enfant.

61,5 % des femmes hébergées sur le service ont au moins un enfant ou plusieurs enfants (contre 51,9 % en 2021).

Pour les femmes ayant un ou plusieurs enfants, ceux-ci ne sont pas hébergés sur site avec leur mère, mais pris en charge soit par le second parent, soit par un membre de la famille, soit par une institution. Certains de ces enfants se trouvent encore dans le pays d'origine de leur mère.

Répartition des femmes hébergées au SAU par l'Equinoxe en 2022
en fonction de leur nombre total d'enfants (non pris en charge par le centre)



Parole d'hébergée

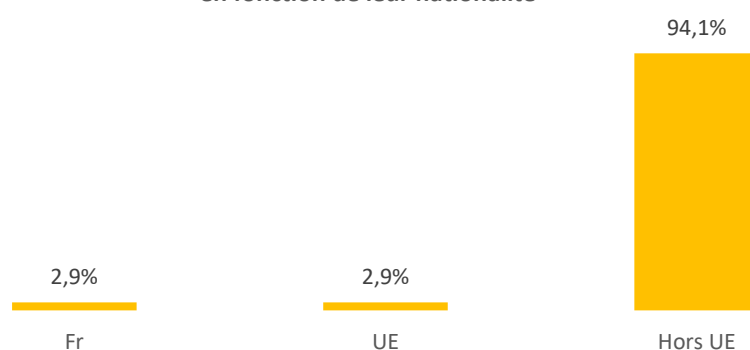
« Merci beaucoup de m'aider, merci de m'accueillir. Je vous aime tous beaucoup. Je suis triste pour mes enfants mais on va trouver une solution. Ici, je me suis fait des amies. J'apprends un petit peu le français (bonjour, merci, bon appétit, à gauche, à droite, bonne nuit). Merci beaucoup ! »
Hébergée du SAU sortie en Insertion en 2022.

7.2.6 Nationalité et situation administrative

En 2022, la quasi-totalité des femmes hébergées sur le Service d'Accueil d'Urgence était issue de pays hors Union Européenne (94,1 %, soit 32 femmes sur 34), en hausse par rapport à l'an passé, où elles représentaient 85,2 % du total.

1 femme est française et 1 autre issue d'un pays de l'Union Européenne.

Répartition des femmes hébergées au SAU par l'Equinoxe en 2022
en fonction de leur nationalité



Comparatif entrée/sortie de la situation administrative des femmes étrangères :

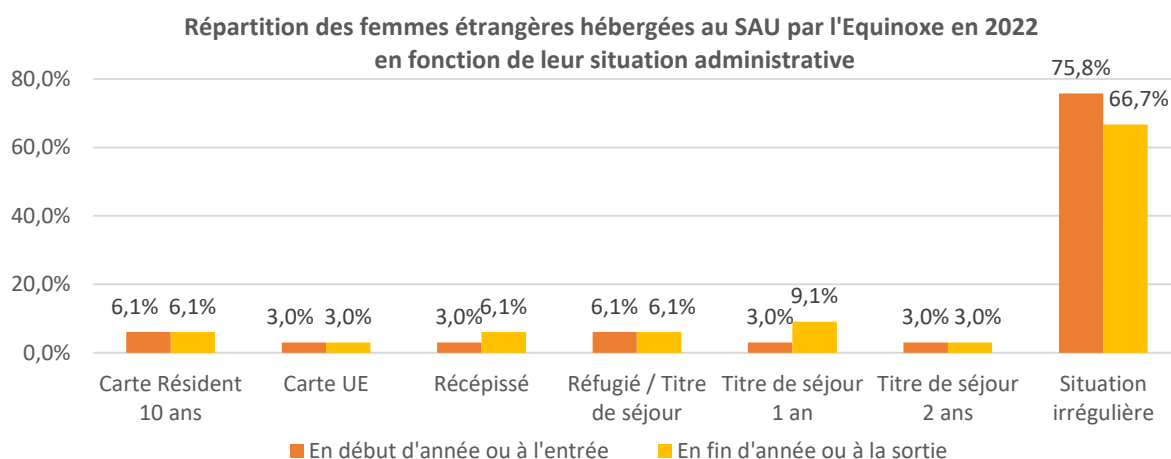
A l'entrée, 8 femmes sur les 32 femmes étrangères hébergées dans le service (24,2 %) étaient en situation régulière.

Parmi elles également, 7 femmes (21,2 %) bénéficiaient d'un titre de séjour ou d'une protection internationale ; 1 femme (3,0 %) avait un récépissé de dépôt de demande de titre auprès des autorités compétentes.

25 femmes sur les 33 femmes étrangères hébergées dans le service (soit 75,8 %) étaient en situation irrégulière, dont certaines d'entre elles en attente de dépôt de demande de régularisation à divers titres.

Le nombre de femmes en situation irrégulière à l'entrée dans le service a donc augmenté, passant de 62,5 % en 2021 à 75,8 % en 2022.

A la sortie ou en fin d'année 2022, pour les femmes toujours hébergées sur le Service d'Accueil d'Urgence, le nombre de femmes étrangères en situation irrégulière diminue pour s'établir à 22 femmes sur 33 (66,7 %). Ainsi, grâce notamment à l'accompagnement global mis en œuvre par l'Equinoxe, 2 autres femmes étrangères ont pu bénéficier d'un titre de séjour et 1 autre s'est vue remettre un récépissé en attendant l'obtention d'un titre de séjour.



7.2.7 Couverture santé

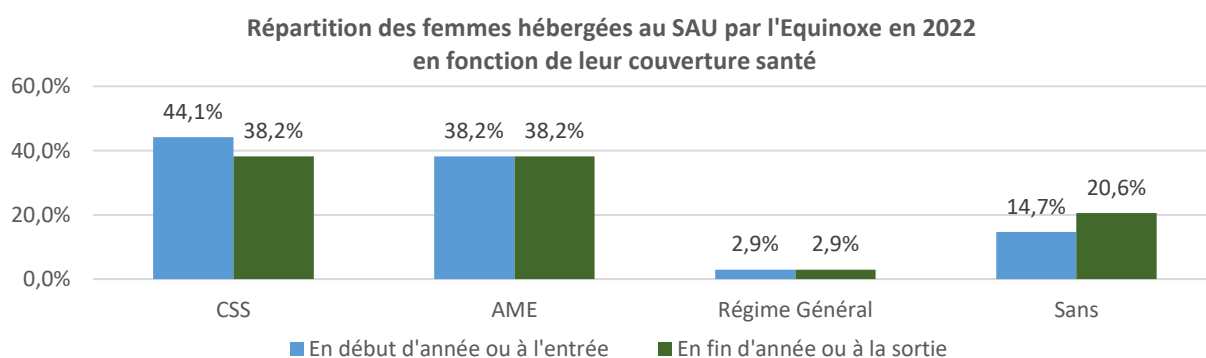
Comparatif entrée/sortie au regard de la couverture santé :

A l'entrée dans le service, 29 femmes sur 34 hébergées (85,3 %) disposaient d'une couverture santé. Ce chiffre est en légère diminution par rapport aux années précédentes : ainsi en 2020, 93,3 % des femmes hébergées sur le Service d'Accueil d'Urgence bénéficiaient d'une couverture sociale à l'entrée et en 2021, 92,6 % d'entre elles.

15 femmes (44,1 %) bénéficiaient de la CSS*, tandis que 13 femmes (38,2 %) bénéficiaient de l'AME**.

1 seule femme (2,9 %) était affiliée au régime général de la Sécurité Sociale.

5 femmes (14,7 %) ne bénéficiaient d'aucune couverture santé à leur entrée dans le service.



* CSS : Complémentaire Santé Solidaire - **AME : Aide Médicale d'Etat

A la sortie ou en fin d'année 2022, pour les femmes toujours hébergées sur le Service d'Accueil d'Urgence, 7 femmes sur 34 (soit 20,6 %) sont sans couverture sociale. Il est important de souligner que les délais d'ouverture de droit ou de modification de droits (passage d'un CSS à une AME) sont de plus en plus longs dans les Yvelines. En effet, il faut compter entre 2 et 4 mois pour obtenir le traitement d'une demande.

7.2.8 Situation socio-professionnelle

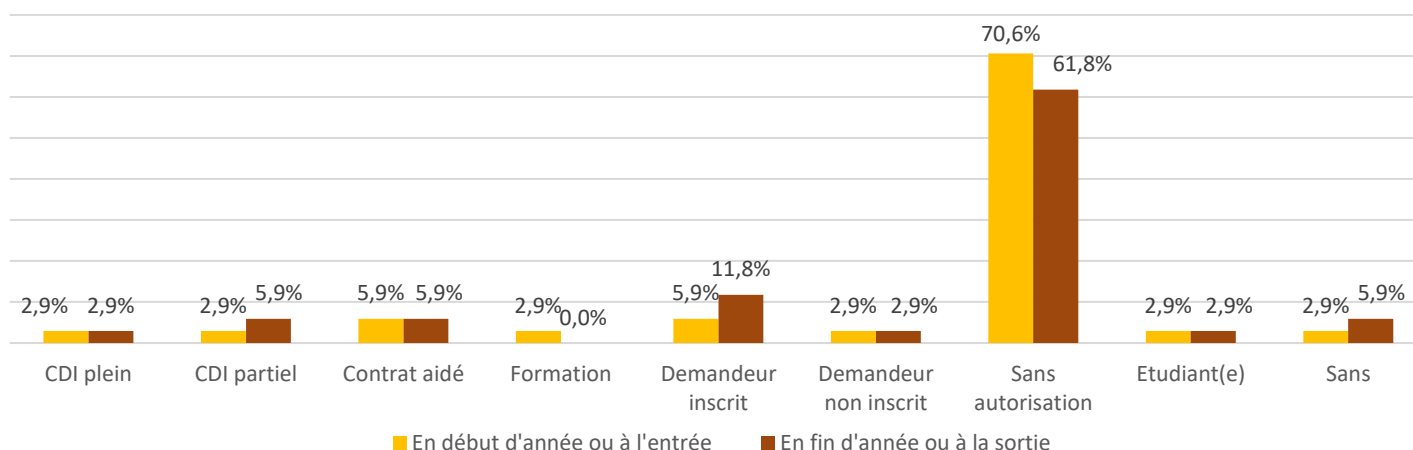
Comparatif entrée/sortie au regard de la situation socio-professionnelle :

A leur entrée dans le service, 4 femmes sur les 34 femmes hébergées (11,8 %) avaient un emploi. Ainsi, 1 avait un CDI à temps plein, 1 autre un CDI à temps partiel, et 2 étaient en contrat aidé.

1 femme était en formation et 1 autre était étudiante.

La situation dans l'emploi est intimement liée à la situation administrative. En effet, les femmes en situation irrégulière ne peuvent prétendre à entrer dans l'emploi, l'accès à celui-ci ne leur étant pas autorisé. 24 femmes sur les 34 hébergées (70,6 %) n'avaient pas d'autorisation de travail à l'entrée, contre 21 (61,8 %) à la sortie.

Répartition des femmes hébergées au SAU par l'Equinoxe en 2022
en fonction de leur situation socio-professionnelle



A l'entrée, 4 femmes (11,8 %) étaient demandeuses d'emploi, dont 2 (5,9 %) étaient inscrites à Pôle Emploi.

A la sortie ou en fin d'année 2022, pour les femmes toujours hébergées sur le Service d'Accueil d'Urgence, 23 femmes étaient sans emploi ou sans situation socio-professionnelle, notamment en raison de l'impossibilité administrative de travailler.

1 autre femme est entrée en emploi et a obtenu un CDI à temps partiel.

2 femmes supplémentaires ont pu s'inscrire à Pôle Emploi.

Parole d'hébergée

« Ici, je vois du monde, c'est comme une famille. »
Hébergée au SAU depuis 2021.

7.2.9 Ressources

En France, le seuil de pauvreté monétaire, qui correspond à 60 % du revenu médian de la population, s'établit à environ 1.015 euros par mois pour une personne seule en 2022. Le revenu médian s'établit, quant à lui, à environ 1.789 euros par mois.

Comparatif entrée/sortie au regard des ressources :

En corrélation avec le niveau d'emploi évoqué ci-dessus pour les 34 femmes hébergées en 2022 sur le Service d'Accueil d'Urgence, les tranches de revenus à l'entrée sont les suivantes :

Revenus compris entre 0 et 1.015 euros (revenus inférieurs au seuil de pauvreté) :

94,1 % des femmes hébergées, soit 32 d'entre elles, vivaient en dessous du seuil de pauvreté, avec un revenu mensuel inférieur à 1.015 euros :

- 26 femmes (76,5 %) n'avaient aucunes ressources ;
- 4 femmes (11,6 %) avaient un revenu mensuel compris entre 400 et 676 euros ;
- 2 femmes (5,9 %) avaient un revenu mensuel compris entre 846 et 1.015 euros.

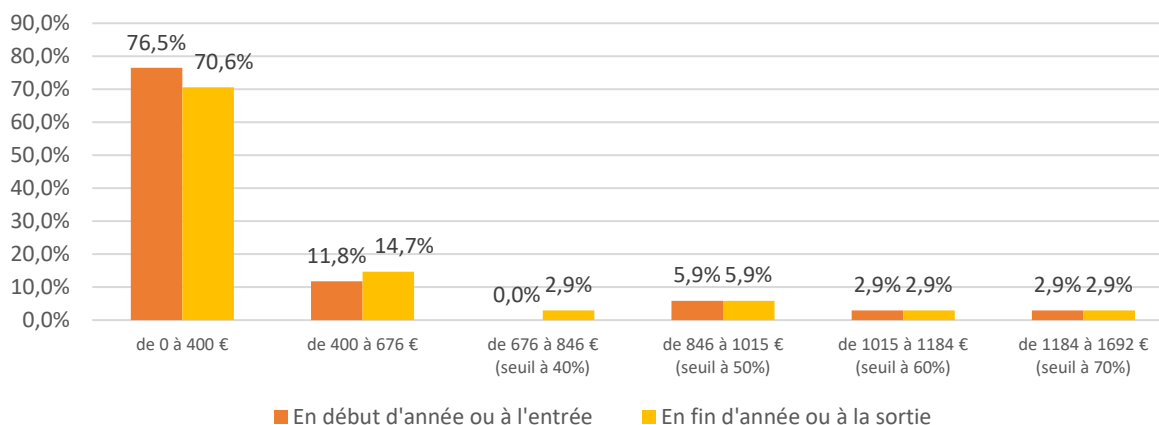
Revenus compris entre 1.015 et 1.789 euros (revenus inférieurs au revenu médian) :

5,9 % des femmes hébergées, soit 2 d'entre elles, vivaient au-dessus du seuil de pauvreté mais en dessous du revenu médian, avec un revenu mensuel inférieur à 1.789 euros :

- 1 femme (2,9 %) avait un revenu compris entre 1.015 et 1.184 euros ;
- 1 femme (2,9 %) avait un revenu mensuel compris entre 1.184 et 1.692 euros.

A l'entrée, aucune n'avait de revenu supérieur au revenu médian.

**Répartition des ménages hébergés au SAU par l'Equinoxe en 2022
en fonction de leurs revenus**



A la sortie ou en fin d'année 2022, pour les femmes toujours hébergées au Service d'Accueil d'Urgence, 32 femmes sur 34 vivent toujours en dessous du seuil de pauvreté.

- 24 femmes (70,6 %) n'avaient aucunes ressources ;
- 5 femmes (14,7 %) avaient un revenu compris entre 400 et 676 euros ;
- 1 femme (2,9 %) avait un revenu compris entre 676 et 846 euros ;
- 2 femmes (5,9 %) avaient un revenu mensuel compris entre 846 et 1.015 euros.

Revenus compris entre 1.015 et 1.789 euros (revenus inférieurs au revenu médian) :

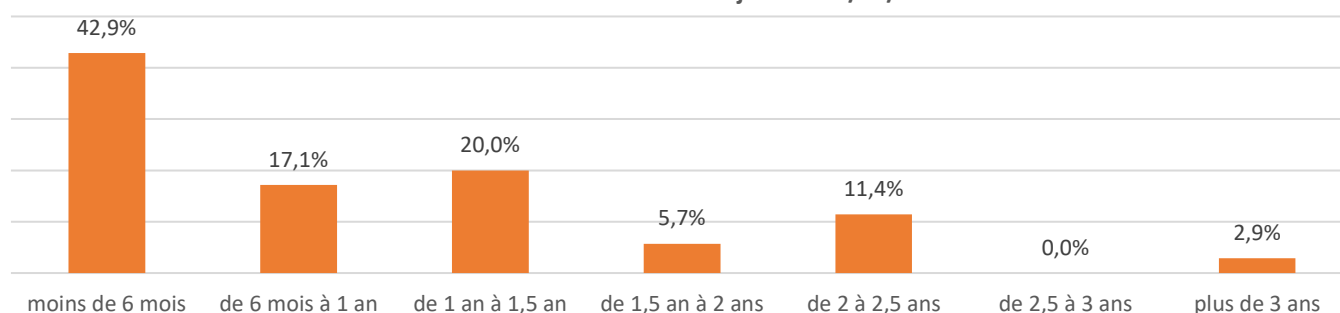
5,9 % des femmes hébergée, soit 2 d'entre elles, vivaient au-dessus du seuil de pauvreté mais en dessous du revenu médian, avec un revenu mensuel inférieur à 1.789 euros :

- 1 femme (2,9 %) avait un revenu compris entre 1.015 et 1.184 euros ;
- 1 femme (2,9 %) avait un revenu mensuel compris entre 1.184 et 1.692 euros.

A la sortie, aucune n'avait de revenu supérieur au revenu médian.

7.2.10 Durée de séjour

Répartition des femmes hébergées au SAU par l'Equinoxe en 2022
en fonction de leur durée de séjour au 31/12/2022



En 2022, la durée moyenne de séjour sur le Service d'Accueil d'Urgence a été de 308 jours (soit 10,16 mois), en progression puisqu'en 2021, elle était de 298 jours (soit 9,82 mois). En 2020, la durée moyenne de séjour sur ce même service était de 385 jours (soit 12,69 mois).

Il ressort des données chiffrées, au 31 décembre 2022, que 15 des 34 femmes hébergées sur le service, soit 42,9 %, y sont restées moins de 6 mois.

6 femmes (17,1 %) ont été hébergées entre 6 et 12 mois.

9 d'entre elles (25,7 %), ont été hébergées sur une période comprise entre 1 et 2 ans.

4 d'entre elles (11,4 %) ont été hébergées sur une période comprise entre 2 et 2 ans et 1/2.

Enfin, 1 femme a été hébergée pendant plus de 3 ans.

7.2.11 Sorties et orientations

Parole d'hébergée

« Je suis tellement contente de mon titre de séjour et de la façon dont vous m'avez accompagnée. C'était tellement jovial. Vous faites toujours attention à moi, vous posez une question s'il y a un problème et vous cherchez à trouver une solution si possible. »

Hébergée sortie du SAU en 2022.

19 femmes sont sorties du Service d'Accueil d'Urgence en 2022, contre 12 en 2021.

Parmi elles, 13 ont été réorientées en interne, après régularisation auprès du SIAO, vers le service Insertion ou vers le Centre d'Hébergement d'Urgence de l'Equinoxe.

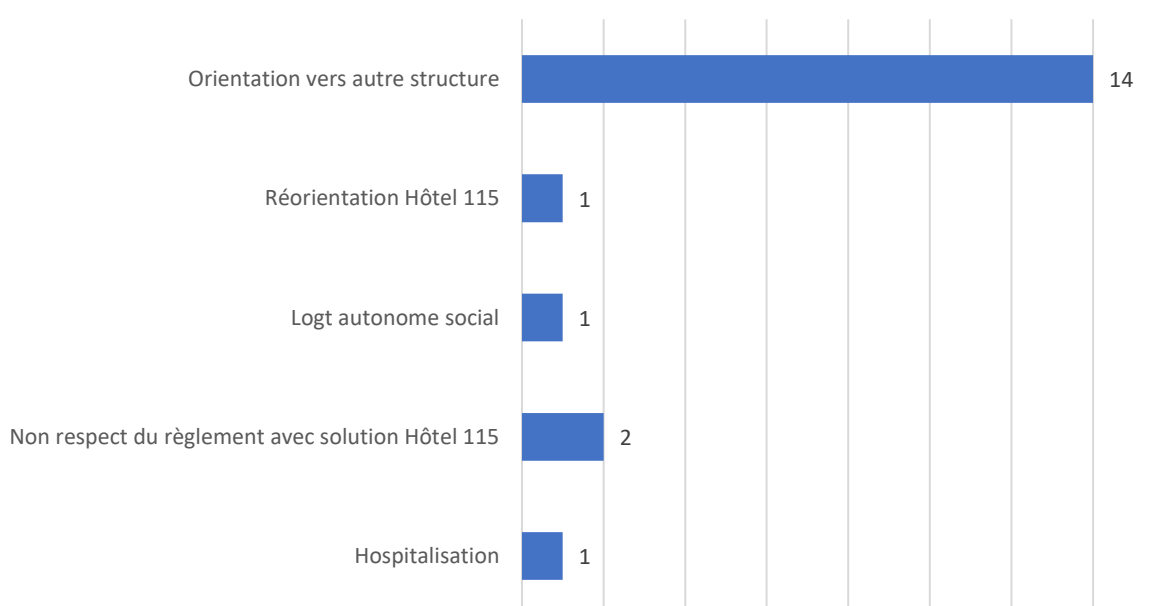
1 d'entre elles a été réorientée vers une autre structure, et 1 autre a été réorientée vers un hôtel 115.

1 femme a pu être relogée en logement social autonome.

1 femme a été hospitalisée et réorientée suite à cette hospitalisation.

2 autres femmes ont fait l'objet d'une fin de séjour pour non-respect du Règlement de Fonctionnement, mais ont été prises en charge en hôtel 115.

Répartition des hébergées au SAU sorties de l'Equinoxe en 2022
en fonction de leur motif de sortie



7.2.12 Accompagnement social et éducatif

Il est important de rappeler que, pour une grande majorité d'entre elles, les femmes qui entrent dans le Service d'Accueil d'Urgence n'ont pas d'accompagnement, ni de suivi social de secteur. Si les travailleurs sociaux les orientent vers les services compétents, en fonction de chaque besoin spécifique, il est rappelé que, depuis 2019, le CHRS l'Equinoxe a mis en œuvre un accompagnement social de proximité de chacune des résidentes, au sein du service même. Ce changement a été motivé

par les difficultés récurrentes rencontrées par les résidentes, ainsi que par l'équipe sociale, à trouver, à l'extérieur, un accompagnement pérenne et stabilisant.

Les axes d'accompagnement sont multiples, à l'image des diverses problématiques personnelles rencontrées ; les parcours de vie de chacune étant uniques.

7.2.12.1 Problématiques repérées en matière de logement

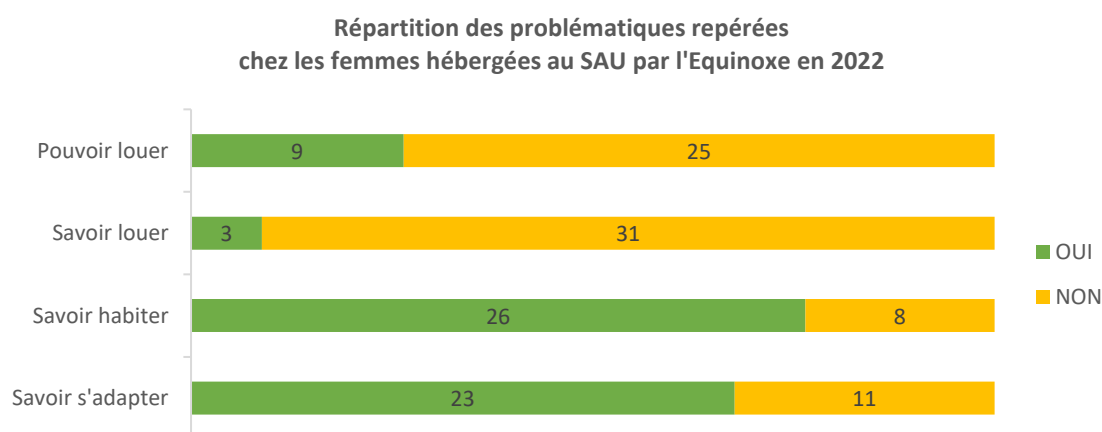
Face à des besoins très importants en matière de logement, en particulier pour les publics les plus fragiles, il est indispensable pour les professionnels et pour les demandeurs de bien disposer des notions de base qui permettent d'évaluer les capacités de la personne à être locataire et de l'accompagner vers le logement autonome, ou vers un hébergement approprié.

Le rôle du travailleur social consiste donc à aider la personne à se projeter dans un futur réaliste, en adéquation avec sa situation familiale et financière, mais aussi en fonction de l'offre locale.

Les problématiques repérées par les travailleurs sociaux auprès des femmes hébergées sur le Service d'Accueil d'Urgence, et dans ce cadre précis, sont intimement liées à leur situation administrative, leur possibilité d'accéder ou non à l'emploi, et enfin, à leur capacité à appréhender leur environnement.

- Problématique relative au « *pouvoir louer* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à accéder au logement d'un point de vue réglementaire.
- Problématique relative au « *savoir louer* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à assumer financièrement son logement de façon autonome.
- Problématique relative au « *savoir habiter* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à entretenir et utiliser correctement son logement
- Problématique relative au « *savoir s'adapter* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à savoir s'adapter à son environnement.

Ci-après les résultats des évaluations menées par les professionnels auprès des femmes hébergées au Service d'Accueil d'Urgence en 2022. Les réponses « oui » et « non » permettent d'évaluer la capacité de chacune des femmes hébergées pour chaque item présenté.



Au regard des besoins repérés, un accompagnement social et éducatif est mis en œuvre de manière individualisée.

Les données qui suivent permettent une vision descriptive du travail réalisé et des diverses démarches entreprises par l'équipe sociale, dans les domaines relatifs à l'administratif, la santé, l'emploi, le logement, la gestion budgétaire, mais également dans la vie quotidienne.

7.2.12.2 Démarches administratives effectuées

En 2022, l'équipe sociale du CHRS L'Equinoxe a mis l'accent sur les accompagnements relatifs à la situation administrative des femmes hébergées sur le Service d'Accueil d'Urgence, notamment en raison du nombre croissant d'hébergées en situation irrégulière.

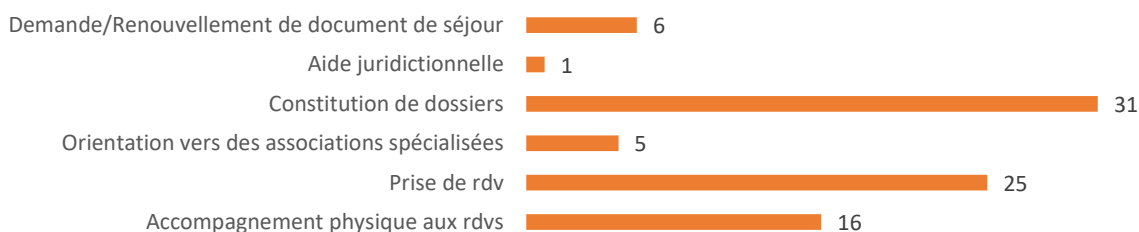
De nombreux dossiers ont ainsi pu être constitués avec le soutien des professionnels. En corrélation, plusieurs rendez-vous ont pu être pris auprès des administrations, auxquels les femmes hébergées ont été majoritairement accompagnées par leurs référentes sociales.

Parole d'hébergée

« Je suis très heureuse. J'aimerais dire merci à l'Equinoxe pour l'accueil. Tout le monde est gentil, je suis bien dans la chambre et avec tout le monde ça va. Et aujourd'hui, la bonne nouvelle est tombée. »

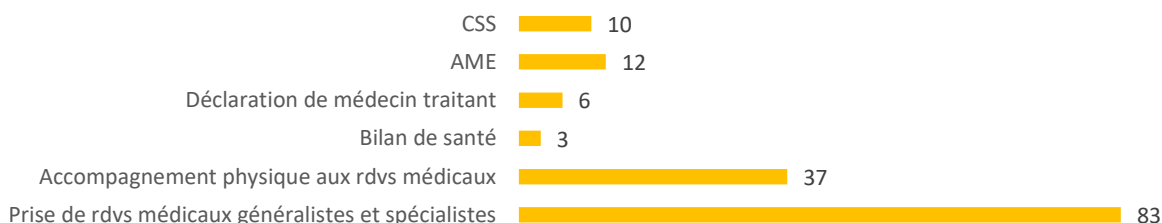
Hébergée du SAU ayant obtenu un titre de séjour et sortie en Insertion en 2022.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à la situation administrative des femmes hébergées au SAU en 2022



7.2.12.3 Droits sociaux ouverts

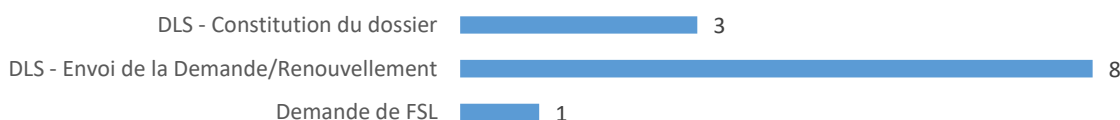
Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à la santé des femmes hébergées au SAU en 2022



En 2022, les femmes hébergées au Service d'Accueil d'Urgence ont pu bénéficier d'un accompagnement renforcé dans le cadre de leurs démarches de santé. Le nombre de prises de rendez-

vous médicaux et les accompagnements associés sont en nette augmentation par rapport à 2021, témoignant ainsi de la vulnérabilité et de la fragilité des femmes hébergées en service d'urgence.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs au logement des femmes hébergées au SAU en 2022



En 2022, les femmes hébergées au Service d'Accueil d'Urgence, dont la situation administrative leur permettait de pouvoir s'inscrire dans une démarche vers le logement, ont pu être accompagnées par les professionnels, notamment dans les démarches de demandes de logement social, et de leur renouvellement.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à la gestion budgétaire des femmes hébergées au SAU en 2022



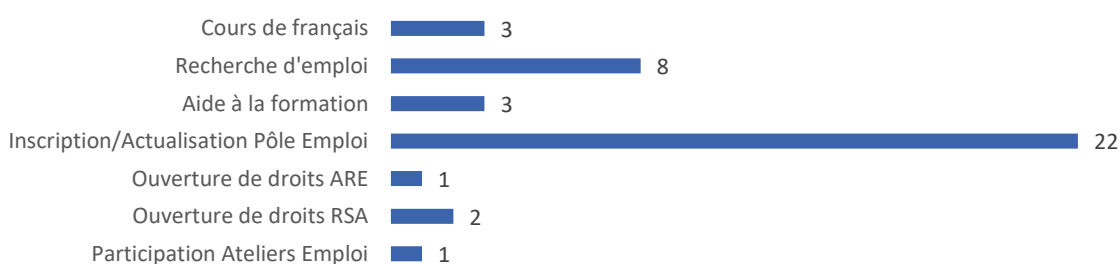
7.2.12.4 Formation et emploi

Les démarches entreprises pour le compte des femmes hébergées au Service d'Accueil d'Urgence en matière de formation et d'emploi sont relativement ponctuelles, dans la mesure où un grand nombre d'entre elles ne dispose pas d'une autorisation administrative leur permettant de s'engager dans l'emploi.

Néanmoins, les femmes en situation administrative régulière ont pu bénéficier d'un accompagnement soutenant dans leurs recherches d'emploi et dans les formalités administratives qui y sont associées.

Enfin, les travailleurs sociaux orientent, lorsque la situation le permet, les femmes en difficulté par rapport à la maîtrise de la langue française, vers des cours de français, majoritairement dispensés par des associations du territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à l'emploi ou à la formation des femmes hébergées au SAU en 2022



7.2.12.5 Vie quotidienne

L'accompagnement à la vie quotidienne s'effectue à travers les différentes tâches de la vie courante (tâches ménagères, achats de premières nécessités, alimentation...).

Ce rôle éducatif est assuré par les travailleurs sociaux d'une part, lors des soirées et des week-ends, par les maîtresses et maîtres de maison qui gèrent en parallèle l'intendance du Service d'Accueil d'Urgence.

Depuis l'ouverture du SAU 24h/24, cette mission a pris de l'ampleur, en termes d'implication éducative et de temps de travail.

Les maîtresses et maîtres de maison assurent l'accompagnement des temps de repas du midi, l'occasion de travailler avec les résidentes les actes de la vie quotidienne : l'entretien et l'aménagement de leur cadre de vie, l'équilibre alimentaire et la conservation des aliments, l'utilisation des appareils de cuisson et électroménagers, le tri des déchets...

Parole d'hébergée

« Je me sens bien dans ma chambre et aussi avec toutes les dames. J'essaie de participer pour faire le ménage mais souvent c'est compliqué, mais je fais un effort pour le faire quand je peux. »
Hébergée au SAU en 2022.

Ces moments d'échanges avec les résidentes permettent une transmission de repères, nécessaires pour « savoir habiter son logement ».

La vie collective inhérente au SAU implique le « vivre ensemble ». Des personnes accueillies, qui ne se connaissent pas, doivent cohabiter.

Cette vie commune non choisie suscite parfois des conflits entre elles. L'utilisation des espaces communs, le partage des lieux de vie, nécessite parfois l'arbitrage des professionnels, qui sont amenés à réguler les tensions entre les hébergées.

Des temps de réunion, dits de « régulations » ont lieu de façon régulière, afin de faciliter les échanges entre les résidentes, mais aussi avec l'équipe de l'Équinoxe.

Ces réunions, animées par la Coordinatrice Urgence et un travailleur social, permettent de rappeler les règles de vie, lorsque cela est nécessaire et d'y apporter du sens. Le Cadre socio-éducatif y participe lorsque cela est nécessaire.

La mise en place des plannings de nettoyage permet de garantir un roulement et d'impliquer chacune des résidentes dans les tâches qui leur incombent.

La vie quotidienne au CHRS s'organise aussi autour des activités internes au CHRS ou externes, via les maisons de quartier ou associations caritatives, qui sont proposées. Cela permet d'inscrire les résidentes dans une dynamique d'insertion sociale, nécessaire à un épanouissement personnel.

De même, des moments conviviaux organisés au sein de la structure permettent de favoriser une dynamique et cohésion de groupe, à l'occasion des anniversaires, d'ateliers bien-être, des fêtes de fin d'année...

Enfin, grâce à une organisation interne et externe de collecte de dons, le CHRS peut faire face de manière ponctuelle aux besoins de vêtements et de produits d'hygiène.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à la vie quotidienne des femmes hébergées au SAU en 2022



7.2.13 Soutien psychologique

7.2.13.1 Publics reçus

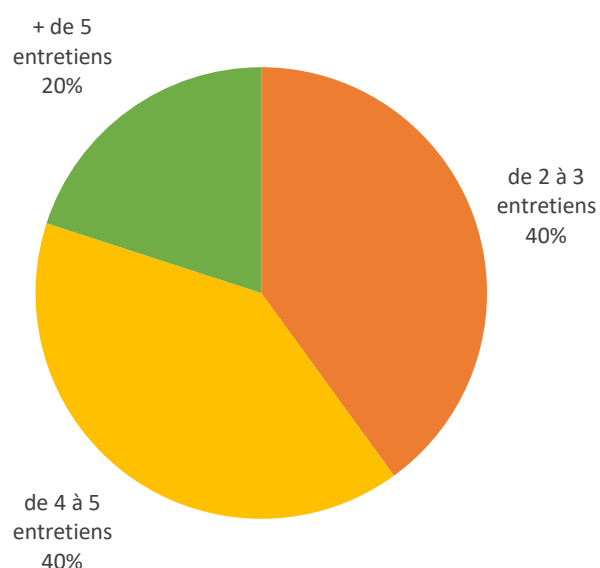
Le soutien psychologique au Service d'Accueil d'Urgence est mis en œuvre à la demande de la personne accueillie. Il peut aussi être suggéré par un travailleur social, référent ou non, qui évalue un besoin d'étayage de la personne au moment de l'admission ou en cours de séjour.

7.2.13.2 Nombre et fréquence des entretiens

Les personnes accueillies ont pu bénéficier à leur demande d'au moins un entretien de soutien psychologique en interne.

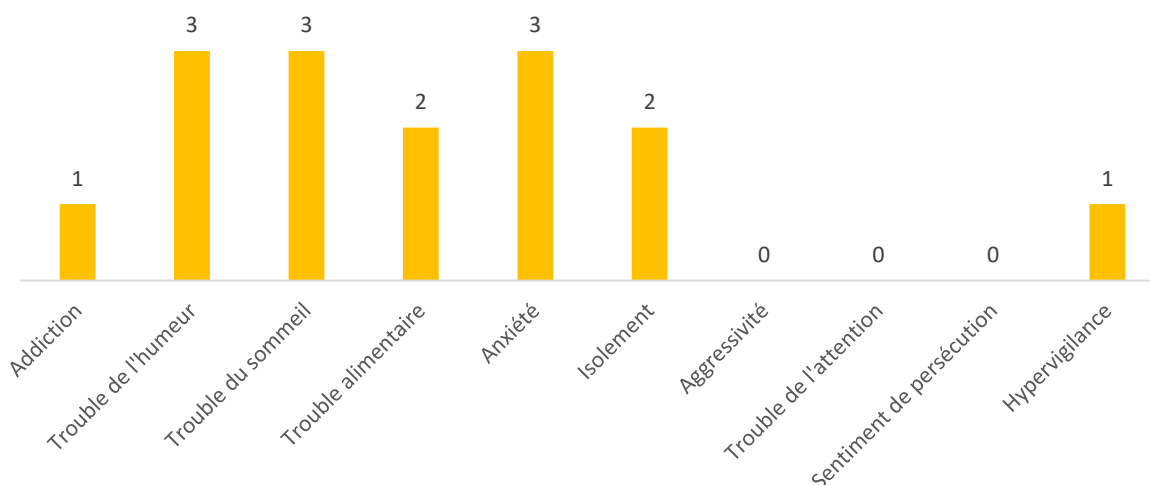
En 2022, 40 % des femmes suivies ont investi l'espace de parole proposé durant le soutien psychologique et sont venues à au moins 4 rendez-vous. Les femmes suivies se sont donc montrées assidues aux entretiens, ce qui est le signe manifeste d'un besoin de parole.

Fréquence des entretiens réalisés par la psychologue du CHRS avec les hébergées au SAU pour l'année 2021



7.2.13.3 Problématiques rencontrées

Tableau représentatif des constats
pour l'ensemble des hébergées au SAU sur l'année 2021



Les constats mettent en exergue le fait que les femmes hébergées au Service d'Accueil d'Urgence souffrent majoritairement d'un trouble de l'humeur, de difficultés de sommeil et d'anxiété. Il est à noter qu'il y a, en 2022, une homogénéité dans les divers maux qui ont pu être exprimés.

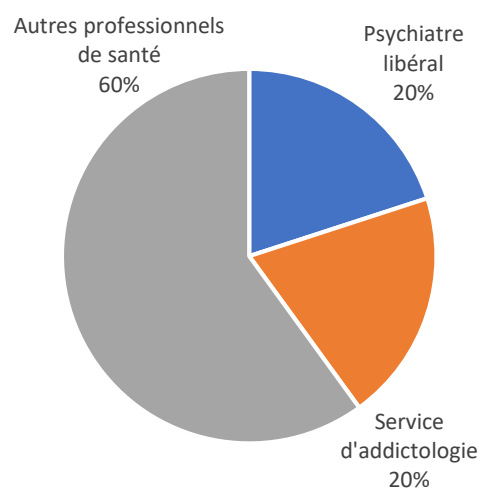
Pour exemple, certaines femmes font part d'un sentiment d'isolement et de troubles alimentaires. En 2021, il avait été constaté massivement des troubles du sommeil, qui pourraient être liés au contexte sanitaire mondial en lien avec la Covid-19. Cette année, ce sont donc plus des difficultés intrinsèques qui ressortent.

7.2.13.4 Orientations

En 2022, 10 femmes ont demandé à bénéficier du soutien psychologique et sont venues à au moins un rendez-vous. Le nombre total des entretiens s'élève à 49. Ces entretiens ont permis de réaliser 10 évaluations, 9 suivis et 4 orientations majoritairement vers des psychiatres libéraux, des services d'addictologie et d'autres professionnels de santé.

Les médecins ont été sollicités par adressage lorsqu'un bilan de santé globale semblait utile, ce qui a permis à certaines femmes de reprendre soin d'elle par l'aspect médical en premier lieu.

Nombres d'orientations
préconisées au SAU en 2021



7.3 Urgence (CHU)

Au 1^{er} janvier 2022, le Centre d'Hébergement d'Urgence de l'Equinoxe disposait de 77 places, majoritairement à destination des femmes seules et majeures ; 54 places, pérennes et hivernales, leur sont dévolues.

Depuis peu, le Centre d'Hébergement d'Urgence propose également une offre d'hébergement pour femmes seules avec un enfant, familles et couples.

Ainsi :

- 17 places sont dédiées à des familles (F+3 ; 4 places x 2 ; 3 places x 2) ;
- 4 places sont dédiées à des femmes isolées avec un enfant (F+1) x 2 ;
- 2 places sont dédiées à 1 couple.

Le Centre d'Hébergement d'Urgence dispose de 21 appartements extérieurs :

- 1 appartement T1 à Plaisir, pouvant accueillir 1 personne ;
- 1 appartement T1 à Guyancourt, pouvant accueillir 2 personnes ;
- 5 appartements T2 à Plaisir, pouvant accueillir chacun 2 personnes ;
- 2 appartements T2 à Plaisir, pouvant accueillir chacun 3 personnes ;
- 2 appartements T3 à Plaisir, pouvant accueillir chacun 4 personnes ;
- 1 appartement T3 à Elancourt, pouvant accueillir 4 personnes ;
- 1 appartement T3 à Voisins-le-Bretonneux, pouvant accueillir 4 personnes ;
- 1 appartement T3 à Montigny-le-Bretonneux, pouvant accueillir 4 personnes ;
- 2 appartements T3 à Trappes, pouvant accueillir chacun 4 personnes ;
- 5 appartements T4 à Guyancourt, pouvant accueillir chacun 6 personnes.

Tout comme sur le Service d'Accueil d'Urgence, pour les personnes accueillies n'ayant aucunes ressources, un bon d'achat de denrées alimentaires et de produits d'hygiène corporelle d'un montant de 40 euros est distribué chaque semaine. Pour les femmes ou familles hébergées sans ressources avec un ou plusieurs enfants, elles bénéficient de tickets services complémentaires, dans les proportions suivantes :

- Enfant de 0 à 12 mois : 25 € / semaine / enfant
- Enfant de 12 à 24 mois : 20 € / semaine / enfant
- Enfant de plus de 24 mois : 15 € / semaine / enfant

Parole d'hébergée

« Depuis qu'on est arrivés au CHRS, tout se passe bien, on se sent très bien. Tout est en parfait état. Avec les professionnels, tout va bien, tout le monde est à notre écoute. Il y a un très bon accueil à chaque fois. Merci beaucoup. »

Famille hébergée au CHU depuis février 2022.

Les personnes accueillies disposant de revenus règlent mensuellement une participation aux frais d'hébergement équivalent à 15 % de leurs ressources.

7.3.1 Nombre de personnes accompagnées

Au cours de cette année, le Centre d'Hébergement d'Urgence a accueilli 108 personnes, représentant 85 ménages, composées de 17 enfants et 91 adultes. Parmi ces 91 adultes, on comptait 85 femmes et 6 hommes. A titre de comparaison, en 2021, le Centre d'Hébergement d'Urgence, alors d'une capacité d'accueil de 52 places, a accueilli 74 personnes, représentant 58 ménages.

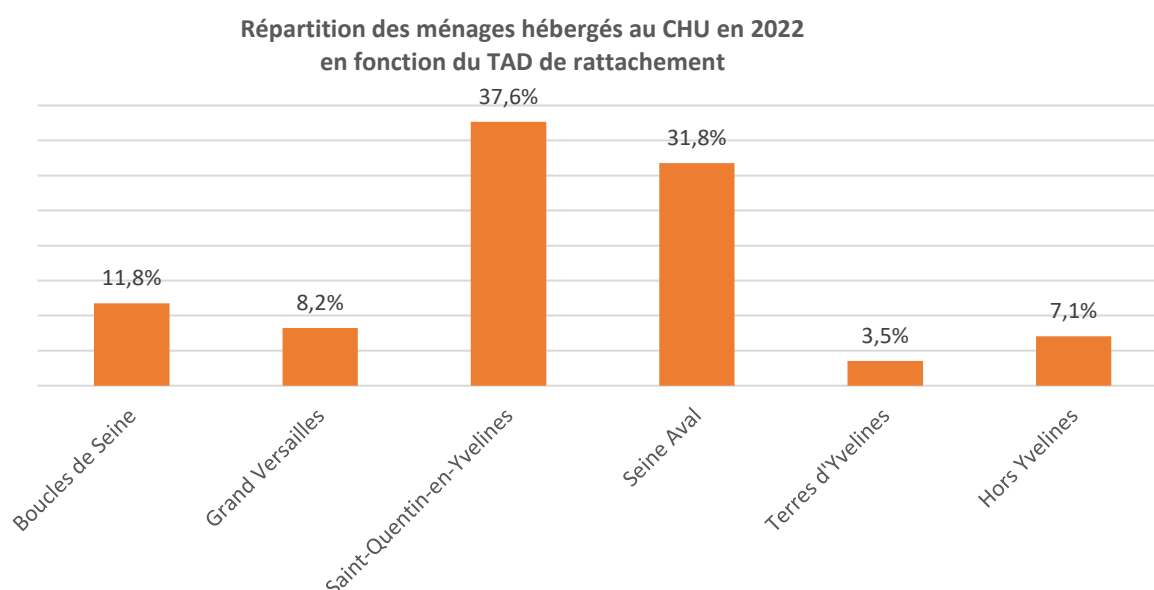
7.3.2 Origine géographique / Suivi Assistante Sociale de secteur

La répartition des ménages hébergés au Centre d'Hébergement d'Urgence en fonction du Territoire d'Action Départemental (TAD) de rattachement montre une prédominance du TAD de Saint-Quentin-en-Yvelines pour 37,6 %, représentant 32 ménages, suivi du TAD de Seine Aval, pour 31,8 %, représentant 27 ménages.

11,8 % (10 ménages) proviennent du TAD Boucles-de-Seine, tandis que 7 ménages (8,2 %) proviennent du TAD Grand Versailles.

Seuls 3 ménages (3,5 %) sont issus du TAD Terres d'Yvelines.

Enfin, il est à noter que 6 ménages (7,1 %) sont issus d'un TAD hors département.



7.3.3 Motif d'admission

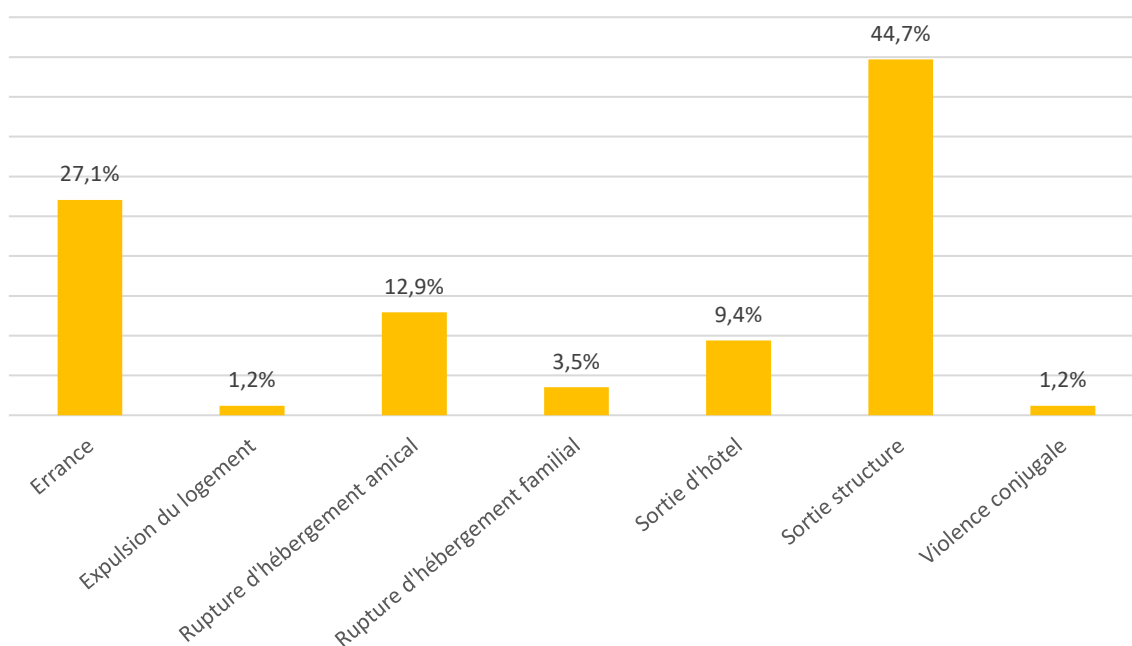
Comme en 2021, le premier motif d'admission au Centre d'Hébergement d'Urgence pour 2022 concerne les sorties de structures. Ainsi, 48 ménages sur 85, représentant 54,1 % du total, ont indiqué comme motif d'admission une sortie de structure (56,9 % du total des admissions en 2021). Il s'agit pour 44,7 % de sorties de structures (CADA, CHU, etc. pour 38 ménages) et pour 9,4 % de sorties d'hôtel (8 ménages).

Dans 16,5 % des cas (14 ménages), l'admission au Centre d'Hébergement d'Urgence faisait suite à une rupture d'hébergement, second motif d'admission. 11 ménages (12,9 %) étaient en rupture d'hébergement amical et 3 autres (3,5 %) en rupture d'hébergement familial.

Pour 1 femme, l'admission faisait suite à des violences conjugales.

Enfin, il est à noter une importante progression du nombre de personnes en situation d'errance ; en effet, 23 ménages sur 85 venaient de la rue, soit 27,1 % des admissions (15,5 % en 2021 ; 4,2 % en 2020). On recense enfin 1 ménage admis pour un motif d'expulsion locative.

Répartition des ménages hébergés au CHU par l'Equinoxe en 2022
en fonction du motif de leur admission



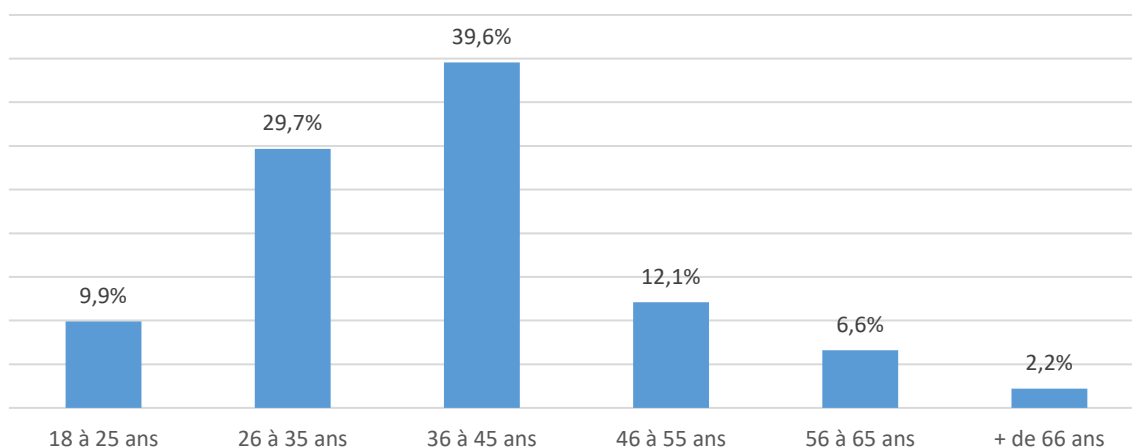
Au cours de l'année 2022, 6 ménages ont refusé l'orientation proposée par le SIAO vers le CHU l'Equinoxe, principalement parce qu'ils ne souhaitent pas être hébergés en cohabitation. De son côté, l'établissement a refusé l'orientation de 6 ménages, dont les problématiques étaient de nature à mettre en péril les cohabitations existantes.

Parole d'hébergée

« C'est bien ici, je suis tranquille. Je mange bien, je dors bien, tout va bien. Vous donnez des tickets pour manger et une maison pour dormir... En plus, vous êtes gentils avec nous, merci pour tout. »

Hébergée au CHU depuis janvier 2022.

7.3.4 Âge

Répartition des adultes hébergés au CHU par l'Equinoxe en 2022
en fonction de leur âge

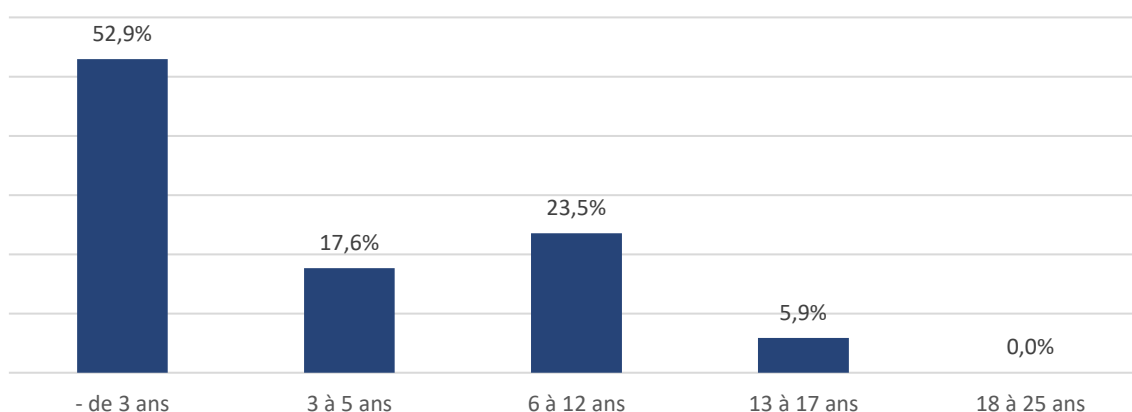
En 2022, la tranche d'âge la plus représentative des adultes hébergés sur le Centre d'Hébergement d'Urgence est celle des 36-45 ans pour 39,6 % (contre 32,2 % en 2021), représentant 36 adultes sur 91.

27 adultes se situaient dans la tranche d'âge des 26-35 ans (soit 29,7 %, contre 28,8 % en 2021).

La part des adultes âgés de 46 à 55 ans est, quant à elle, relativement stable puisqu'elle s'établit à 12,1 % (contre 11,9 % en 2021), soit 11 adultes sur 91.

Les 18-25 ans ne représentent que 9,9 % du total, soit 8 adultes (13,6 % en 2021).

Il est important de souligner que la part des adultes de plus de 55 ans reste élevée. Ainsi, elle représente 8,7 % soit 8 adultes. En 2021, elle représentait 10,2 %, et en 2020, 12,5 %.

Répartition des enfants des familles hébergées au CHU par l'Equinoxe en 2022
en fonction de leur âge

Concernant les enfants accueillis avec leur mère ou leur famille au Centre d'Hébergement d'Urgence :

- 9 sur 17 avaient moins de 3 ans (soit 52,9 %) ;
- 3 sur 17 avaient entre 3 et 5 ans (soit 17,6 %) ;
- 4 sur 17 avaient entre 6 et 12 ans (soit 23,5 %) ;
- 1 sur 17 avait entre 13 et 17 ans (soit 5,9 %).

Parole d'hébergée

« Le climat est bon, dans l'appartement tout se passe bien. Depuis qu'on est 4 dans le logement, on est encore mieux, on mange beaucoup plus souvent ensemble. »
Hébergée au CHU en 2022.

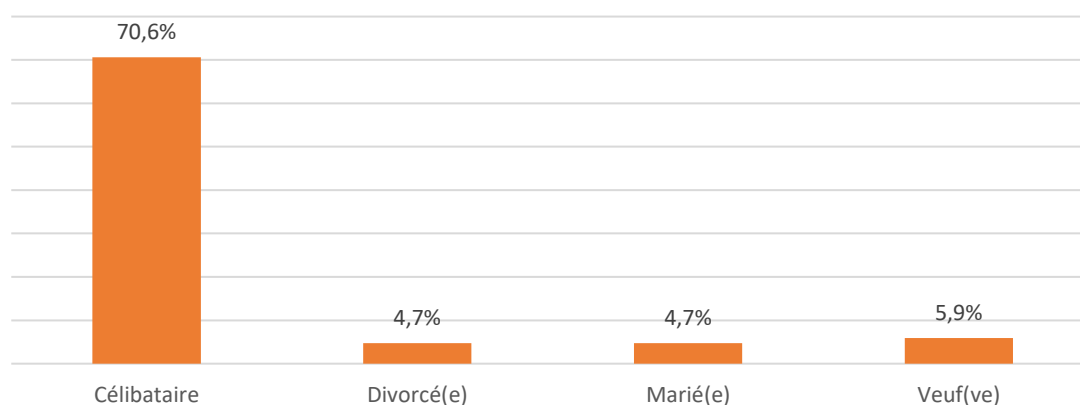
7.3.5 Situation matrimoniale et familiale

La répartition des ménages hébergés au Centre d'Hébergement d'Urgence en fonction de leur situation matrimoniale est la suivante : une large majorité, soit 70,6 % (60 ménages sur 85) est célibataire contre 4,7 % de ménages mariés (4 ménages sur 85). Par ailleurs, 7 ménages vivent en concubinage (soit 8,2 %).

4 ménages sont divorcés et 5 autres sont séparés, représentant un total de 10,6 %.

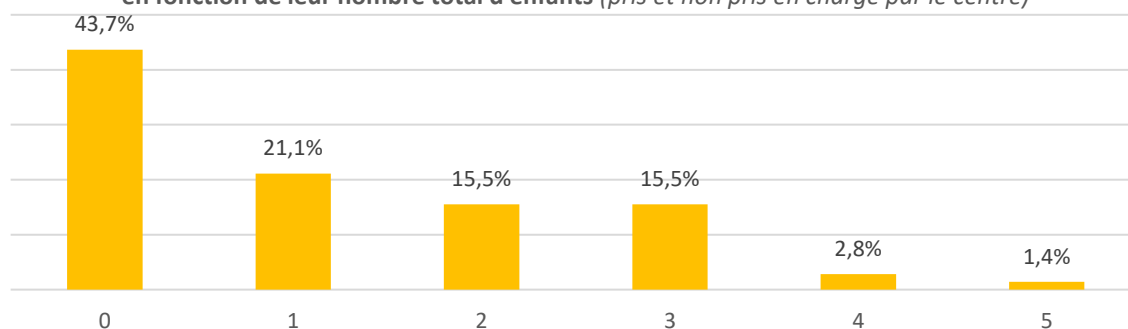
5,9 % d'entre eux sont veufs (5 ménages).

Répartition des ménages hébergés au CHU par l'Equinoxe en 2022 en fonction de leur situation matrimoniale



Par ailleurs, 43,7 % des ménages hébergés au Centre d'Hébergement d'Urgence ont au moins un enfant, pris en charge ou non par l'établissement. Certains de ces enfants peuvent être pris en charge soit par le second parent, soit par un membre de la famille, soit par une institution. La majorité d'entre eux se trouve dans le pays d'origine.

Répartition des ménages hébergés au CHU par l'Equinoxe en 2022 en fonction de leur nombre total d'enfants (pris et non pris en charge par le centre)

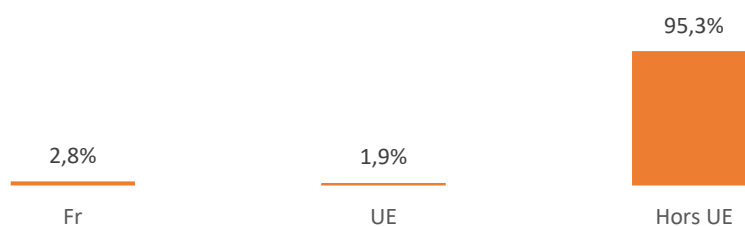


7.3.6 Nationalité et situation administrative

La quasi-totalité des personnes hébergées au Centre d'Hébergement d'Urgence était issue de pays hors Union Européenne (95,3 % soit 102 personnes sur 107).

Les personnes de nationalité française représentaient 2,8 % de la totalité des personnes hébergées dans le service (3 personnes). Enfin, 2 personnes (soit 1,9 %) sont issues d'un pays de l'Union Européenne.

Répartition des personnes hébergées au CHU par l'Equinoxe en 2022 en fonction de leur nationalité



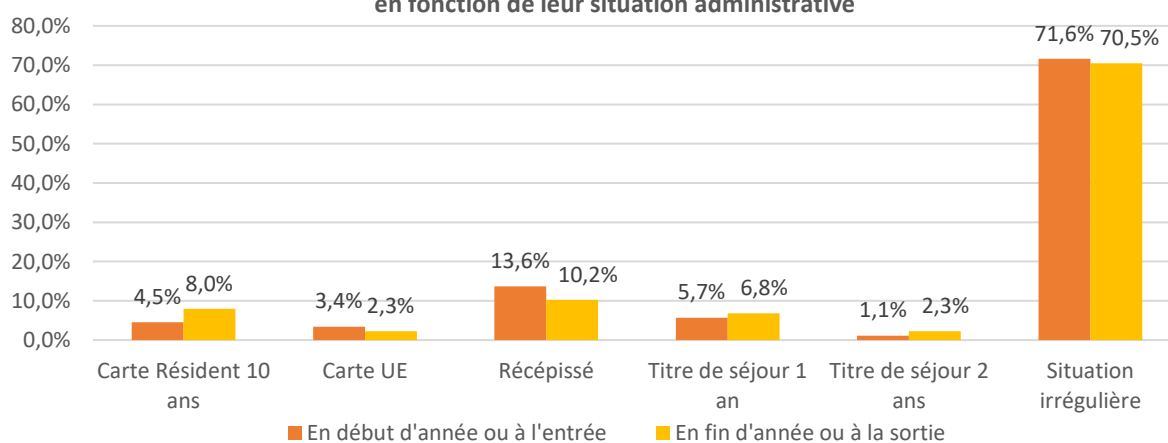
Comparatif entrée/sortie de la situation administrative des adultes de nationalité étrangère :

Les adultes de nationalité étrangère représentent 88 personnes accueillies au Centre d'Hébergement d'Urgence.

A l'entrée, un peu plus du quart d'entre eux était en situation régulière (25 personnes sur les 88 personnes de nationalité étrangères hébergées, soit 28,4 %). Ainsi, 10 adultes bénéficiaient d'un titre de séjour (11,4 %) ; 12 adultes (soit 13,6 %) avaient un récépissé de dépôt de demande de titre de séjour auprès des autorités compétentes.

63 adultes (soit 71,6 %) étaient en situation irrégulière. En 2021, ils représentaient 48,1 % de notre public accueilli au Centre d'Hébergement d'Urgence, et 40,5 % en 2020.

Répartition des adultes étrangers hébergés au CHU par l'Equinoxe en 2022 en fonction de leur situation administrative



A la sortie ou en fin d'année 2022, pour les adultes toujours hébergés sur le Centre d'Hébergement d'Urgence, si 4 personnes n'ont pas vu leur demande de titre de séjour aboutir, 5 autres ont obtenu la régularisation de leur séjour sur le territoire français.

7.3.7 Couverture santé

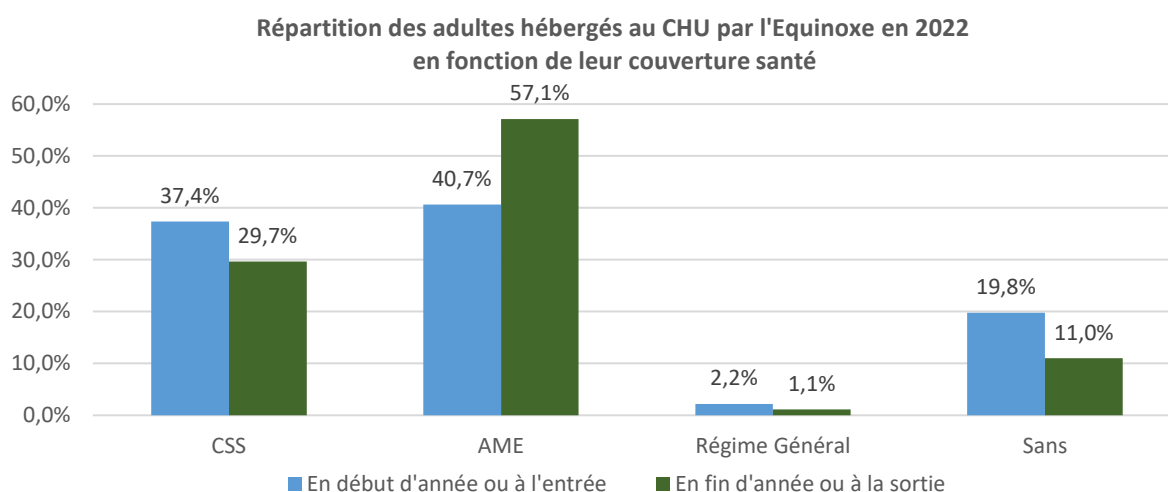
Comparatif entrée/sortie au regard de la couverture santé :

A l'entrée dans le service, 73 adultes sur 91 hébergés (80,2 %) disposaient d'une couverture santé (contre 89,8 % en 2021).

34 adultes (37,4 %) bénéficiaient de la CSS, tandis que 37 adultes (40,7 %) bénéficiaient de l'AME.

2 adultes (2,2 %) étaient affiliés au régime général de la Sécurité Sociale.

18 adultes (19,8 %) ne bénéficiaient d'aucune couverture santé à leur entrée dans le service.



A la sortie ou en fin d'année 2022, pour les adultes toujours hébergés au Centre d'Hébergement d'Urgence, on constate que le nombre de personne sans couverture sociale a régressé, passant de 18 adultes (19,2 %) à 10 adultes (11 %). Ce sont désormais 52 adultes (57,1 %) qui bénéficient de l'AME.

7.3.8 Situation socio-professionnelle

Comparatif entrée/sortie au regard de la situation socio-professionnelle :

A leur entrée, 77 adultes sur 91 (85,7 %) n'avaient pas d'emploi ou n'avait aucune situation socio-professionnelle. En 2021, les personnes sans emploi représentaient 86,4 % des adultes hébergés à leur entrée au Centre d'Hébergement d'Urgence.

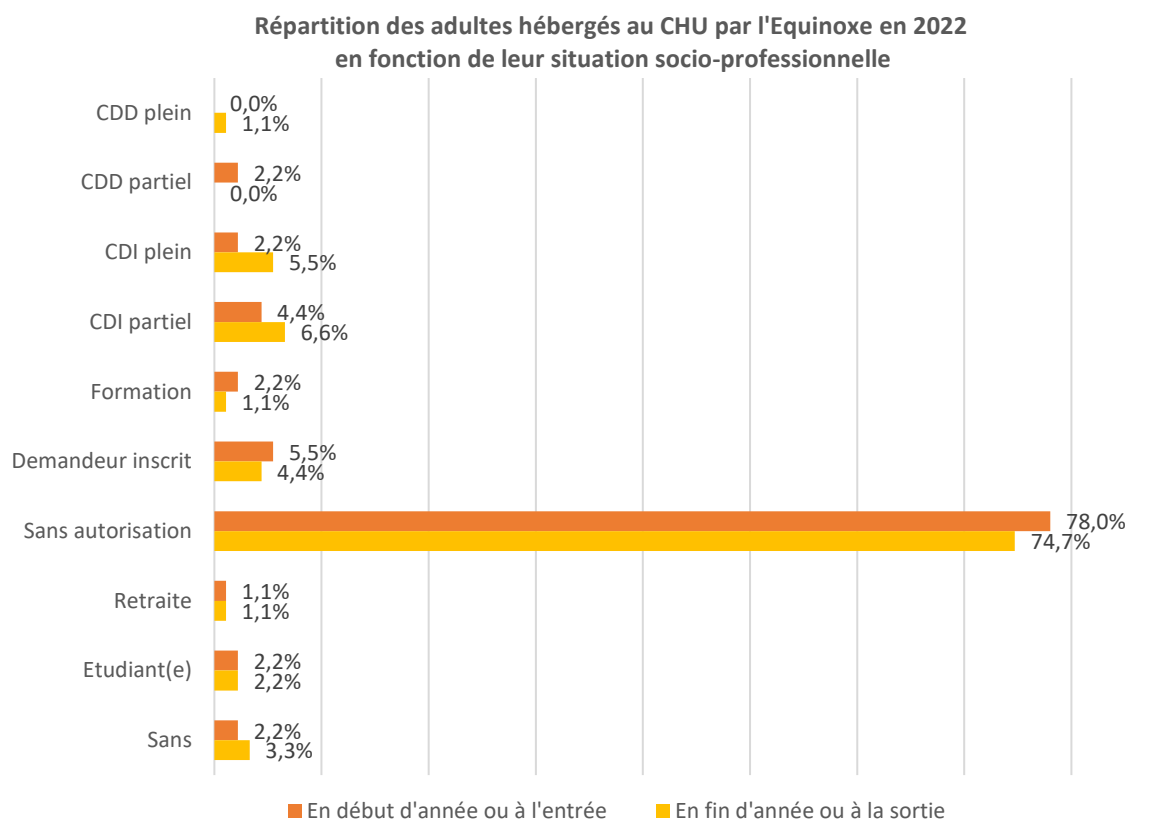
Il est important de souligner que parmi ces 77 adultes, 71 d'entre eux (78 %) n'étaient pas en mesure d'exercer une activité du fait qu'ils n'en avaient pas l'autorisation administrative.

Parmi les personnes ayant la capacité administrative de travailler, 5 adultes (5,5 %) étaient demandeurs d'emploi, inscrits à Pôle Emploi.

8 personnes étaient en emploi : 4 personnes avaient un emploi en CDI à temps partiel, 2 autres un CDI à temps plein et 2 un CDD à temps partiel. Ainsi, 8,8 % des adultes hébergés étaient en emploi.

2 personnes étaient en formation, 2 autres en études (4,4 % au total).

Enfin, 1 personne avait fait valoir ses droits à la retraite.



A la sortie ou en fin d'année 2022, pour les personnes toujours hébergées au Centre d'Hébergement d'Urgence, ce sont désormais 12 personnes (soit 13,2 %) qui sont en emploi :

- 5 personnes (5,5 %) sont en CDI temps plein ;
- 6 personnes (6,6 %) sont en CDI temps partiel ;
- 1 personne (1,1 %) est en CDD à temps plein.

68 personnes demeuraient sans autorisation de travail (74,7 %).

Parole d'hébergée

« Le fait d'être posée et en sécurité me permet de me projeter sur autre chose. Faire une formation est la chose que j'attends le plus mais je sais que c'est compliqué. Je cherche également de mon côté. Merci à tout le monde, ici c'est vraiment une grande famille. »

Hébergée au CHU depuis mars 2022.

7.3.9 Ressources

Comparatif entrée/sortie au regard des ressources :

En corrélation avec le niveau d'emploi évoqué ci-dessus, pour les 85 ménages hébergés en 2022 au Centre d'Hébergement d'Urgence, les tranches de revenus à l'entrée sont les suivantes :

Revenus compris entre 0 et 1.015 euros (revenus inférieurs au seuil de pauvreté) :

90,6 % des 85 ménages (soit 77 ménages) hébergés sur le Service vivaient en dessous du seuil de pauvreté, avec un revenu mensuel inférieur à 1.015 euros :

- 64 ménages (75,3 %) avaient un revenu mensuel compris entre 0 et 400 euros, parmi lesquels 61 ménages n'avaient aucunes ressources ;
- 5 ménages (5,9 %) avaient un revenu mensuel compris entre 400 et 676 euros ;
- 6 ménages (7,1 %) avaient un revenu mensuel compris entre 676 et 846 euros ;
- 2 ménages (2,4 %) avaient un revenu mensuel compris entre 846 et 1.015 euros.

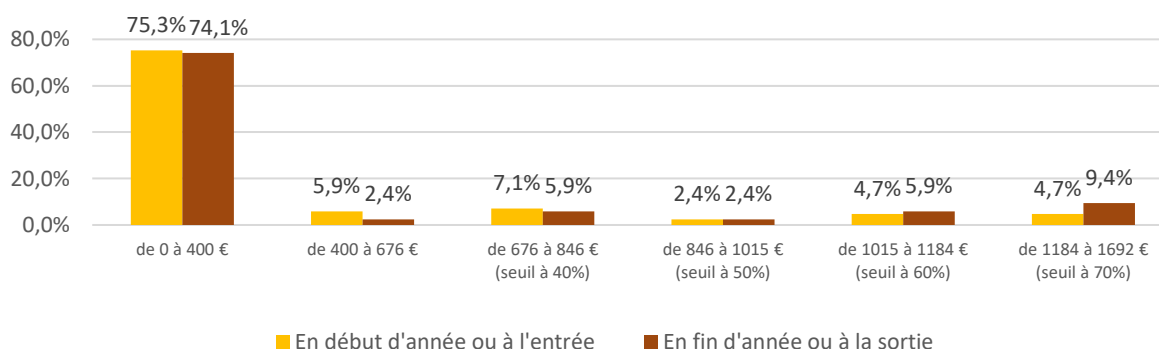
Revenus compris entre 1.015 euros et 1.861 euros (revenus supérieurs au seuil de pauvreté mais inférieurs au revenu médian) :

8 ménages (9,4 %) avaient un revenu supérieur au seuil de pauvreté, mais inférieur au revenu médian :

- 4 ménages (4,7 %) avaient un revenu mensuel compris entre 1.015 et 1.184 euros ;
- 4 ménages (4,7 %) avaient un revenu mensuel compris entre 1.184 et 1.692 euros.

A l'entrée, aucun ménage n'atteignait le revenu médian français.

Répartition des ménages hébergés au CHU par l'Equinoxe en 2022
en fonction de leurs revenus



A la sortie ou en fin d'année 2022, pour les ménages toujours hébergés sur le Centre d'Hébergement d'Urgence, 72 ménages sur 85 (84,7 %) vivaient toujours en dessous du seuil de pauvreté :

- 63 ménages (74,1 %) avaient un revenu mensuel compris entre 0 et 400 euros, parmi lesquels 58 ménages n'avaient aucunes ressources ;
- 2 ménages (2,4 %) avaient un revenu mensuel compris entre 400 et 676 euros ;
- 5 ménages (5,9 %) avaient un revenu mensuel compris entre 676 et 846 euros ;
- 2 ménages (2,4 %) avaient un revenu mensuel compris entre 846 et 1.015 €.

Revenus compris entre 1.015 euros et 1.861 euros (revenus supérieurs au seuil de pauvreté mais inférieurs au revenu médian) :

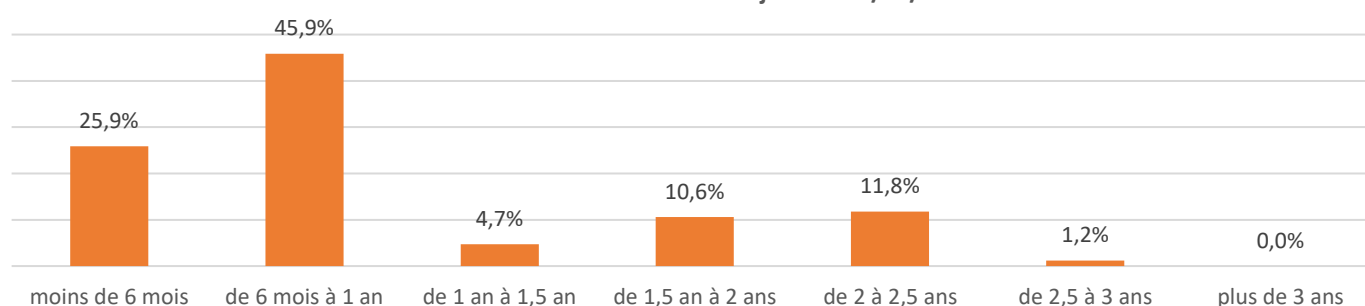
13 ménages (15,3 %) avaient un revenu supérieur au seuil de pauvreté, mais inférieur au revenu médian :

- 5 ménages (5,9 %) avaient un revenu mensuel compris entre 1.015 et 1.184 euros ;
- 8 ménages (9,4 %) avaient un revenu mensuel compris entre 1.184 et 1.692 euros.

A la sortie, aucun ménage n'atteignait le revenu médian français.

7.3.10 Durée de séjour

Répartition des ménages hébergés au CHU par l'Equinoxe en 2022
en fonction de leur durée de séjour au 31/12/2022



En 2022, la durée moyenne de séjour sur le Centre d'Hébergement d'Urgence a été de 357 jours, soit 11,78 mois. En 2021, la durée moyenne de séjour sur ce même service était de 244 jours, soit 8,06 mois et en 2020, 166 jours, soit 5,47 mois. Il convient de souligner d'une part, que 2020 avait été la première année d'activité pleine, le Centre d'Hébergement d'Urgence ayant ouvert ses premières places en mai 2019, et d'autre part, que la capacité d'accueil est passée de 10 places en 2019 à 77 places (pérennes et hivernales confondues) en 2022.

Il ressort des données chiffrées, au 31 décembre 2022, que 22 des 85 ménages hébergés sur le service, soit 25,9 %, sont restés moins de 6 mois sur le service.

39 ménages (45,9 %) ont été hébergés entre 6 et 12 mois.

13 d'entre eux (15,3 %), ont été hébergés pendant une période comprise entre 1 et 2 ans.

Enfin, 11 ménages (12,9 %) ont été hébergés pendant une période comprise entre 2 ans et 3 ans.

7.3.11 Sorties et orientations

31 ménages sont sortis du Centre d'Hébergement d'Urgence en 2022, contre 26 en 2021.

Parmi eux, 13 ménages ont été réorientés en interne, après régularisation auprès du SIAO, vers le service Insertion ou vers le Service d'Accueil d'Urgence de l'Equinoxe.

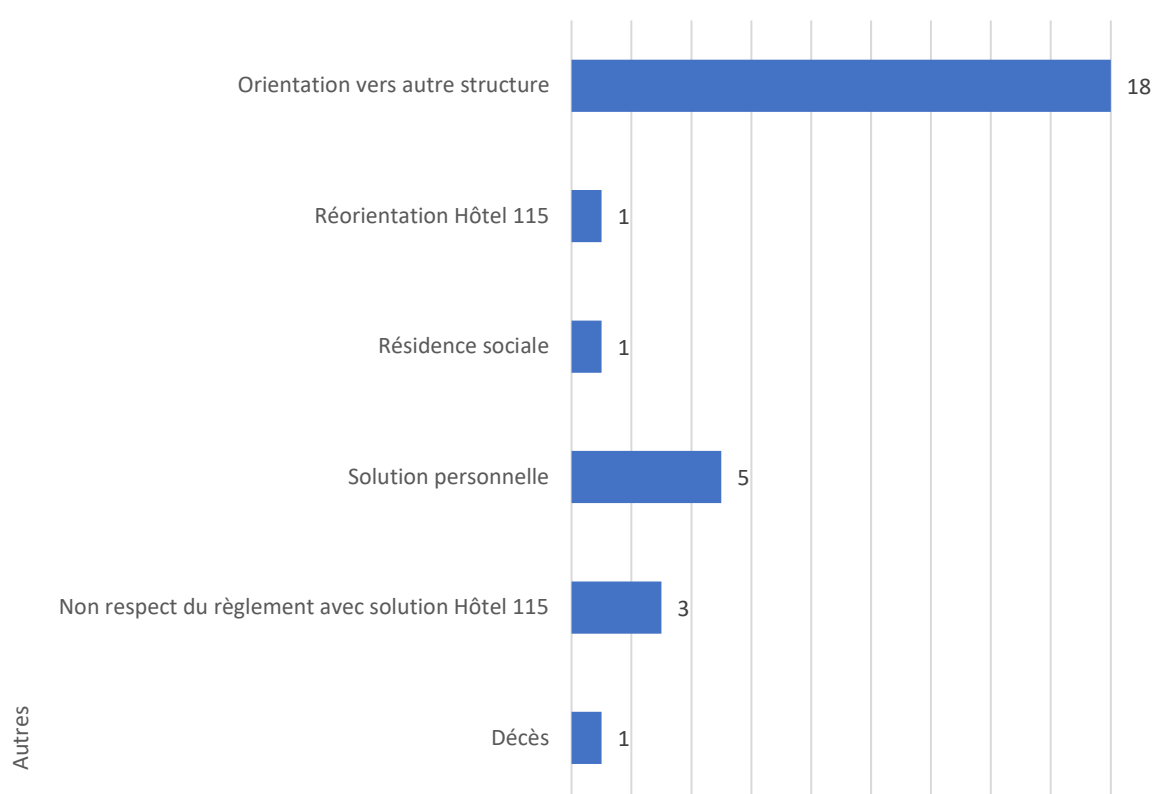
5 d'entre eux ont été réorientés vers une autre structure, 1 en résidence sociale, 1 en hôtel 115.

5 ménages ont décidé de quitter volontairement l'Equinoxe, soit pour retourner auprès de leurs proches, soit parce qu'ils avaient trouvé un emploi hors du département.

1 personne est malheureusement décédée des suites d'une longue maladie.

La structure a été contrainte de mettre fin à l'hébergement de 3 ménages pour non-respect du règlement de fonctionnement. Ces personnes ont été réorientées vers un hôtel 115 par le SIAO.

Répartition des ménages hébergés au CHU sortis de l'Equinoxe en 2022
en fonction de leur motif de sortie



7.3.12 Accompagnement social et éducatif

7.3.12.1 Problématiques repérées en matière de logement

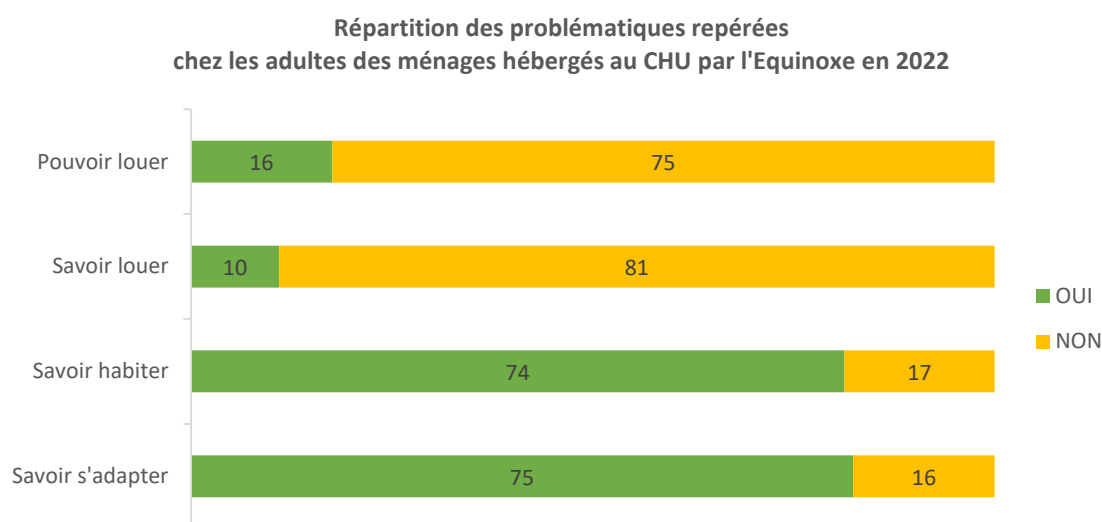
Parole d'hébergée

« Depuis mon entrée au CHU de l'équinoxe j'ai eu l'occasion d'observer le travail d'une équipe disponible, efficace et surtout prête à donner le meilleur d'elle-même pour ses administrées. »
Hébergée au CHU depuis mars 2022.

Les problématiques repérées par les travailleurs sociaux auprès des personnes accueillies au Centre d'Hébergement d'Urgence, et dans ce cadre précis, sont intimement liées à leur situation administrative, leur possibilité d'accéder ou non à l'emploi, et enfin, à leur capacité à appréhender leur environnement.

- Problématique relative au « *pouvoir louer* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à accéder au logement d'un point de vue réglementaire.
- Problématique relative au « *savoir louer* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à assumer financièrement son logement de façon autonome.
- Problématique relative au « *savoir habiter* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à entretenir et utiliser correctement son logement
- Problématique relative au « *savoir s'adapter* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à savoir s'adapter à son environnement.

Ci-après les résultats des évaluations menées par les professionnels auprès des personnes accueillies au Centre d'Hébergement d'Urgence en 2022. Les réponses « oui » et « non » permettent d'évaluer la capacité de chacun des ménages pour chaque item présenté.



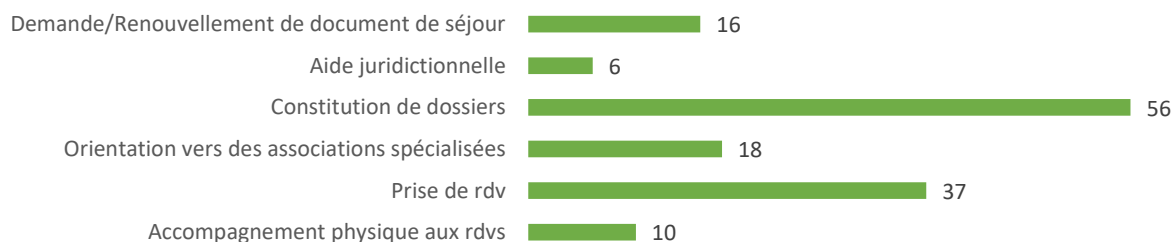
Au regard des besoins repérés, un accompagnement social et éducatif est mis en œuvre de manière individualisée.

Les données qui suivent permettent une vision descriptive du travail réalisé et des diverses démarches entreprises par l'équipe sociale, dans les domaines relatifs à l'administratif, la santé, l'emploi, le logement, la gestion budgétaire, mais également dans la vie quotidienne. La barrière de la langue, qui représente un véritable enjeu d'intégration, nécessite une adaptation de l'accompagnement social pour se faire comprendre des personnes accueillies.

7.3.12.2 Démarches administratives effectuées

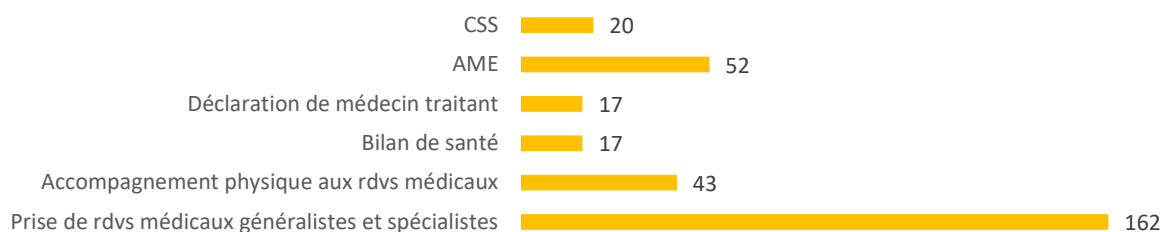
En 2022, l'équipe sociale du CHRS L'Equinoxe a renforcé les accompagnements relatifs à la situation administrative des personnes accueillies au Centre d'Hébergement d'Urgence, notamment en raison du nombre croissant de personnes en situation irrégulière. De nombreux rendez-vous ont été pris pour les personnes accueillies, auxquels les professionnels les ont parfois accompagnés, en fonction de leur degré d'autonomie.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à la situation administrative des femmes hébergées au CHU en 2022



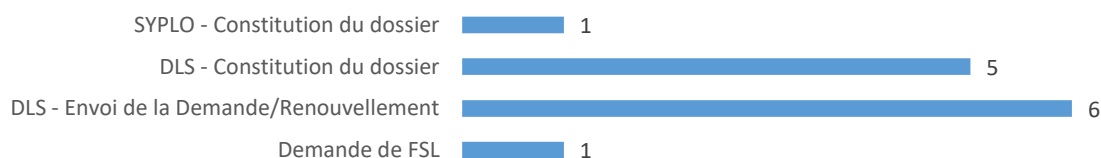
7.3.12.3 Droits sociaux ouverts

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à la santé des femmes hébergées au CHU en 2022



En 2022, les personnes accueillies au Centre d'Hébergement d'Urgence ont pu bénéficier d'un accompagnement dans le cadre de leurs démarches de santé. Les travailleurs sociaux ont ainsi ouvert et/ou renouvelé de nombreux droits CSS et/ou AME. Le nombre de prises de rendez-vous médicaux et les accompagnements associés est en très nette augmentation par rapport aux années précédentes.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs au logement des femmes hébergées au CHU en 2022



Pour les personnes accueillies dont la situation administrative le permettait, les travailleurs sociaux ont pu constituer et/ou renouveler des demandes de logement social.

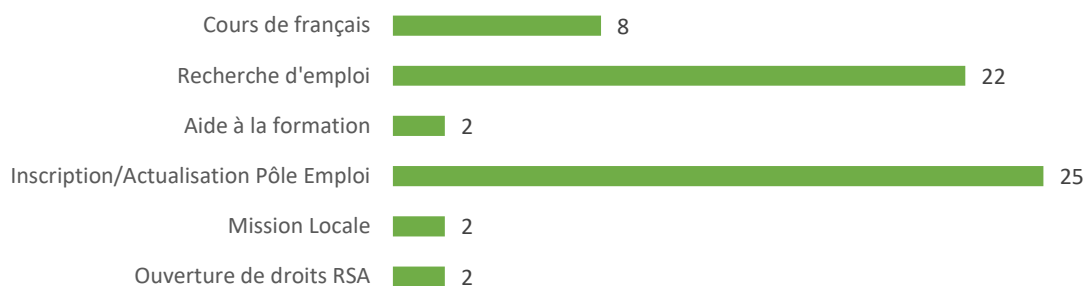
Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à la gestion budgétaire des femmes hébergées au CHU en 2022



7.3.12.4 Formation et emploi

L'accent a été mis sur l'orientation vers des cours de Français afin de faciliter la compréhension et l'expression des personnes accueillies. Pour toutes les personnes qui pouvaient accéder à ce dispositif, les inscriptions à Pôle Emploi ont été effectuées et des aides à la recherche d'emploi proposées.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à l'emploi ou à la formation des femmes hébergées au CHU en 2022



7.3.12.5 Vie quotidienne

Parole d'hébergée

« Je me sens bien depuis que je suis à l'Equinoxe. J'apprécie le fait d'avoir une cuisine et de pouvoir cuisiner moi-même. Je peux mieux me nourrir et ainsi varier mon alimentation. »
Hébergée au CHU depuis mars 2022.

L'accompagnement à la vie quotidienne se déroule à travers les actes de la vie courante (tâches ménagères, achats de première nécessité, alimentation...).

Cet accompagnement est assuré par le référent social, les maîtres et maîtresses de maison, les agents polyvalents, lors des visites à domicile, qui ont lieu de façon régulière.

A cette occasion, les professionnels s'assurent de la bonne tenue des logements : l'entretien et l'aménagement du cadre de vie, l'équilibre alimentaire et la conservation des aliments, l'utilisation des appareils de cuisson et de l'électroménager, le tri des déchets... sont autant de sujets abordés.

Ces moments d'échanges avec les résidentes permettent une transmission de repères, nécessaires pour « savoir habiter son logement ».

En outre, les visites à domicile permettent de veiller au bien-être des résidents, d'échanger avec eux autour de leurs besoins et projets.

Dans le cadre des cohabitations « vivre ensemble » est parfois difficile. Cette vie commune non choisie suscite parfois des conflits entre les personnes accueillies. L'utilisation des espaces communs, le partage des lieux de vie, les tours de nettoyage nécessitent l'arbitrage des professionnels, qui sont amenés à réguler les tensions entre les hébergés.

La mise en place des plannings de nettoyage permet de garantir un roulement et d'impliquer chacun des résidents dans les tâches qui leur incombent.

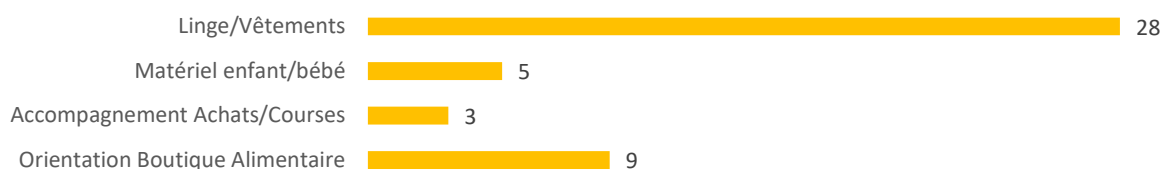
La vie quotidienne au CHRS s'organise aussi autour des activités internes au CHRS ou externes, via les maisons de quartier ou associations caritatives qui sont proposées. Cela permet d'inscrire les personnes accueillies dans une dynamique d'insertion sociale, nécessaire à un épanouissement personnel.

De même, des moments conviviaux organisés au sein de la structure permettent de favoriser une dynamique et une implication dans la vie institutionnelle.

Enfin, grâce à une organisation interne et externe de collectes de dons, le CHRS, peut faire face de manière occasionnelle aux besoins de vêtements et de produits d'hygiène.

L'accueil en diffus nécessite néanmoins des capacités d'autonomie chez les personnes accueillies.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à la vie quotidienne des femmes hébergées au CHU en 2022



Parole d'hébergée

« Ça fait du bien le changement. Ça me fait plaisir. Maintenant, je pars aux cours de français tous les mardis à partir de 14h. On apprend à se débrouiller pour les démarches, le bus, les courses. »
Hébergée au CHU depuis août 2022.

7.3.13 Soutien psychologique

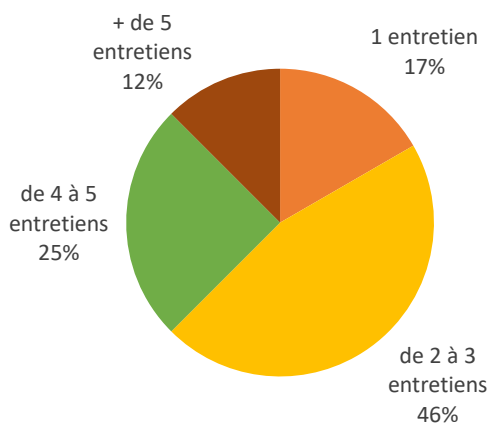
7.3.13.1 Publics reçus

En 2022, ce sont 19 femmes qui ont sollicité au moins un entretien de soutien psychologique. 5 enfants hébergés avec leur famille au Centre d'Hébergement d'Urgence ont également pu bénéficier d'au moins un entretien de suivi psychologique en 2021. Il est constaté que le temps d'attente pour pouvoir être pris en charge par les CMP est de plus en plus long.

La présence de la psychologue a été sollicitée en 2022 pour les entretiens de soutien individuels, mais également pour des temps d'échange et d'apaisement directement au sein des hébergements.

7.3.13.2 Nombre et fréquence des entretiens

Fréquences des entretiens réalisés par la psychologue du CHRS avec les hébergées au CHU pour l'année 2021



Parmi les 19 femmes ayant été reçues en 2022, 46 % d'entre elles sont venues à 2 ou 3 entretiens. 12 % ont pu bénéficier de plus de 5 entretiens au cours de l'année. La nécessité d'un espace de parole est clairement exprimée.

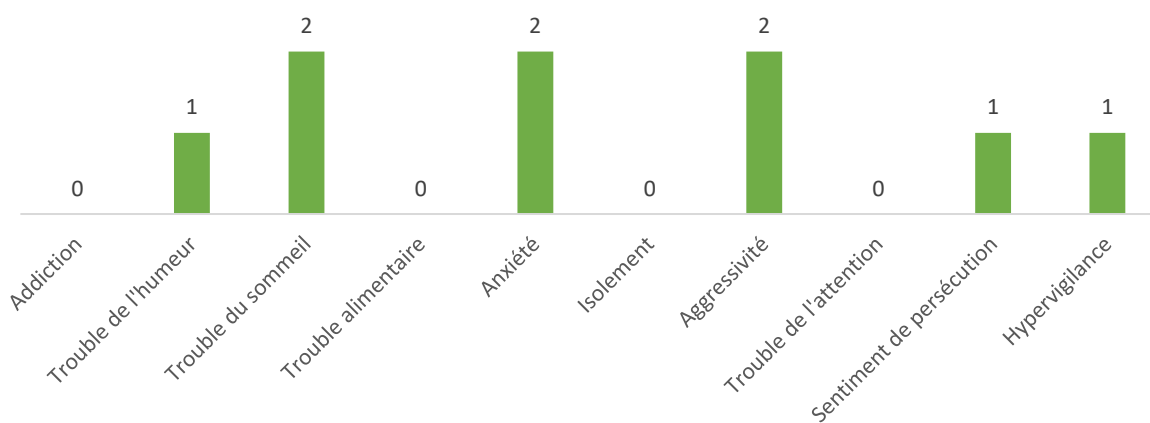
Au total, ce sont 70 entretiens qui ont ainsi été réalisés en 2022, auxquels se sont ajoutés 10 entretiens réservés aux enfants.

7.3.13.3 Problématiques rencontrées

Un grand nombre de femmes présente des difficultés liées à de l'anxiété et de l'agressivité.

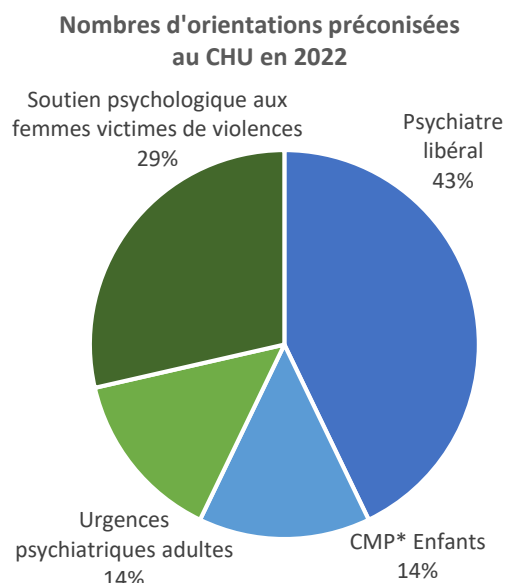
2 femmes ont été orientées directement vers le service de l'Étincelle pour travailler en individuel ou en groupe autour des violences subies, soit sur leur parcours de migration, soit en raison de violences conjugales.

Tableau représentatif des constats pour l'ensemble des hébergées au CHU sur l'année 2021



7.3.13.4 Orientations

Les résidentes reçues présentant des pathologies psychiatriques chroniques nécessitent un accompagnement médical en hospitalisation ou en ambulatoire auprès des services de psychiatries adultes et une vigilance extrême incompatible avec l'activité du CHRS. Trois d'entre elles ont été orientées vers un psychiatre en libéral, notamment vers le médecin bénévole de l'IPC de Trappes afin que, malgré leur situation de précarité, elles puissent bénéficier d'un traitement médicamenteux adapté.



7.3.14 Soutien à la parentalité

Les actions de soutien à la parentalité mises en œuvre au sein du service CHU du CHRS l'Équinoxe visent à accompagner et soutenir les parents en difficulté dans leurs fonctions parentales au quotidien. Proposées aux familles dès leur arrivée, c'est à leur demande, par le biais d'entretiens individuels, familiaux, ou lors de visites à domicile, que l'Éducatrice de Jeunes Enfants assure un travail d'écoute, d'observation, de soutien et d'orientation.

7.3.14.1 Public concerné

Les actions de soutien à la parentalité mises en œuvre au sein du CHU du CHRS l'Équinoxe visent à accompagner et soutenir les parents en difficulté dans leurs fonctions parentales au quotidien. Celles-ci sont d'autant plus complexes lorsqu'il y a une absence de droit et/ou de ressource impactant au quotidien la vie des familles accueillies.

En fonction des besoins exprimés, l'Éducatrice de Jeunes Enfants a ainsi accompagné les 10 familles, soit 17 enfants au total, majoritairement sur la commune de Plaisir, suite à l'ouverture des places de CHU dédiées aux familles en février 2022.

Les enfants et adolescents hébergés au Centre d'Hébergement d'Urgence de l'Équinoxe étaient hébergés sur les communes de :

- Trappes
- Plaisir
- Montigny-le-Bretonneux
- Guyancourt

* CMP : Centre Médico-Psychologique

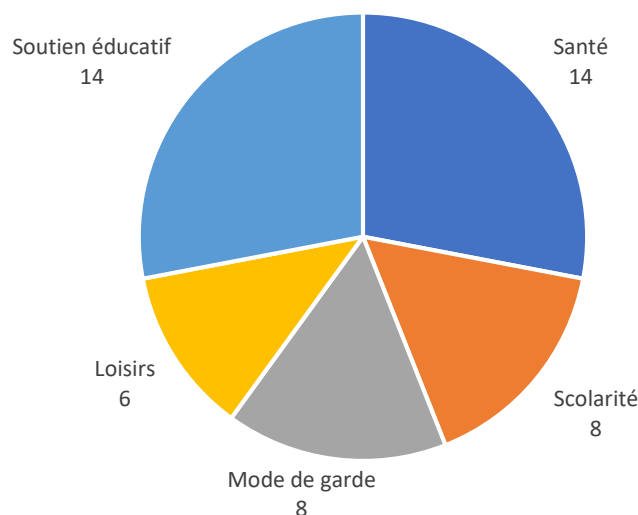
7.3.14.2 Les besoins éducatifs repérés

Les échanges avec les familles ont permis de déterminer des axes de travail :

- Santé (14 enfants)
- Scolarité (8 enfants)
- Soutien éducatif (14 enfants)
- Loisirs (6 enfants)
- Mode de garde (8 enfants)

Dont une famille avec 3 enfants qui est concernée par une mesure ASE (SUIVI AED).

Besoins et problématiques repérés sur les enfants des ménages hébergés au CHU en 2022



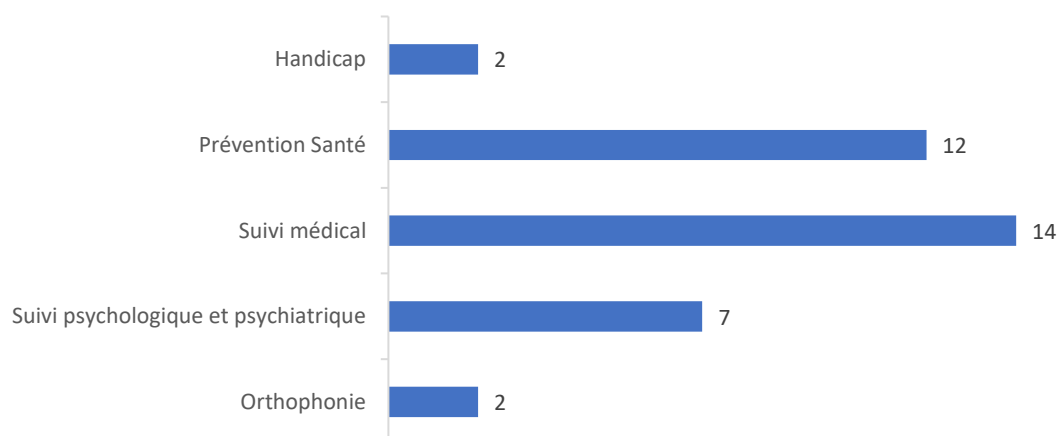
7.3.14.3 Accompagnements réalisés par l'EJE

Accompagnement relatif à la santé

Le passif douloureux (violences conjugales, traumatismes, etc.), mais également la situation de grande précarité familiale (déracinement, instabilité en termes d'hébergement ou financier...), entraînent souvent des troubles chez les enfants, impactant non seulement leur santé mais également leur scolarité.

En matière de santé, de prévention et de dépistage, l'Educatrice de Jeunes Enfants oriente les familles, selon les besoins repérés et l'ouverture ou non des droits vers les prises en charge adaptées (PMI, PASS dans les hôpitaux, Associations de médecins bénévoles, centre de vaccination, PCO...). Elle apporte à la fois des conseils, mais également un étayage éducatif.

Nombre d'enfants accompagnés par l'EJE au CHU en 2022
au niveau de la santé



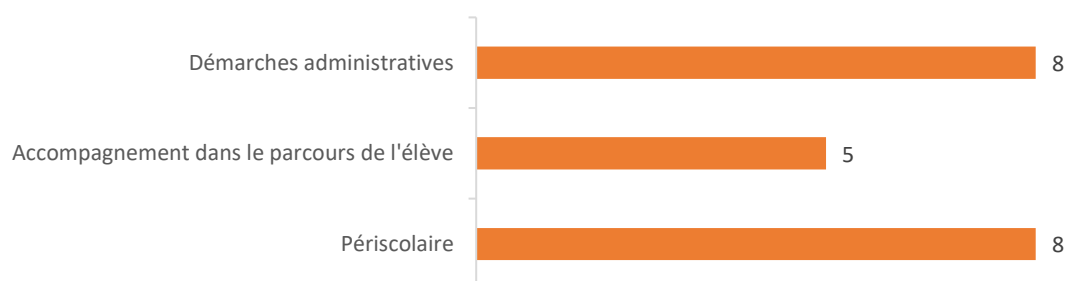
Accompagnement relatif à la scolarité

En lien étroit avec les écoles, l'Éducatrice de Jeunes Enfants apporte conseils et étayage éducatifs autour de la scolarité, auprès des familles qui en ont besoin.

Elle veille au suivi scolaire des enfants accueillis. Elle soutient les familles, tant dans les démarches administratives et scolaires concernant les enfants, que dans leur intégration des codes et de la culture française, de l'appréhension du fonctionnement de l'école en tant que parent, notamment pour les familles non-francophones ou analphabètes.

L'accompagnement est essentiellement axé sur les démarches administratives et le suivi scolaire/ périscolaire de l'enfant avec le ou les parents afin que ceux-ci acquièrent une autonomie :

Nombre d'enfants accompagnés par l'EJE au CHU en 2022
au niveau de la scolarité



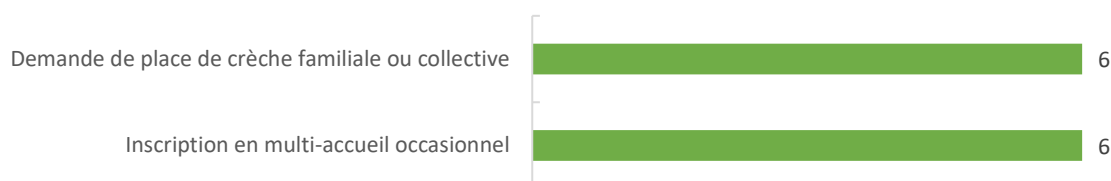
Accompagnement relatif aux modes de garde

L'Éducatrice de Jeunes Enfants contribue à la mise en œuvre de modes de garde pour les enfants de moins de 3 ans.

Lorsque la situation le permet, et selon les besoins exprimés, elle oriente les familles en structure d'Accueil Petite enfance. En 2022, une famille accueillie en CHU a pu bénéficier d'un accueil en crèche collective pour son enfant à Montigny-le-Bretonneux.

Néanmoins, il est observé que la plupart des familles accueillies en CHU n'ont pas les conditions requises (absence de documents administratifs, de droits ouverts ou de ressources) pour un accueil pérenne de leur enfant. Afin de rompre l'isolement et permettre à leur enfant de bénéficier d'un lieu de socialisation et d'éveil adapté, elles sont alors orientées vers des lieux d'accueil Parent / Enfant gratuit et anonyme.

Aides aux modes de garde pour les familles hébergées au CHU en 2022



Accompagnement relatif aux loisirs

Les loisirs sont souvent peu accessibles aux enfants accueillis en CHU par manque de financement ou de document administratif.

Nombre d'enfants accompagnés par l'EJE au CHU en 2022 au niveau des loisirs

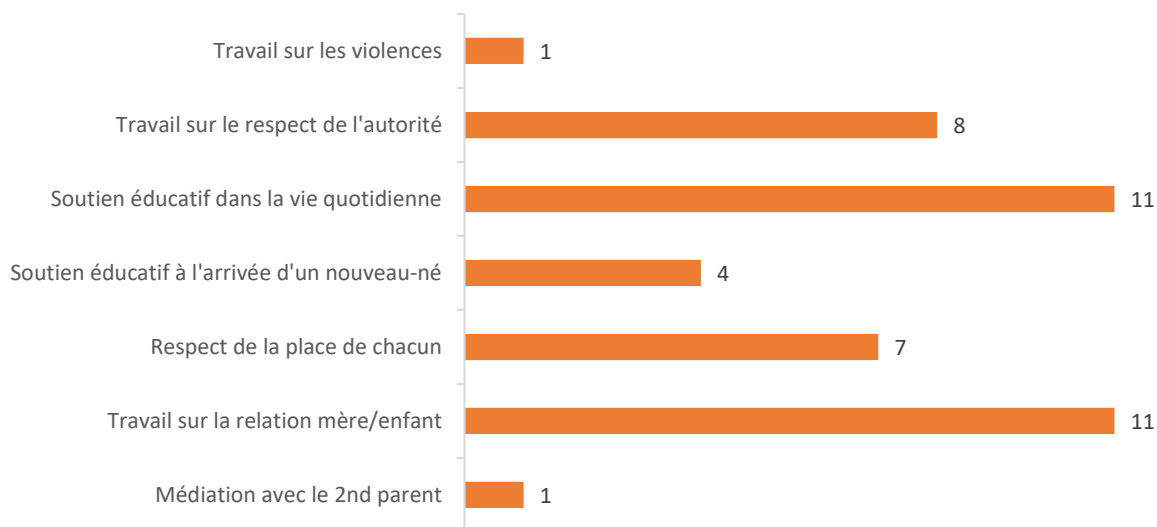


Accompagnement relatif à l'éducation

Le soutien éducatif revêt plusieurs formes. Il s'inscrit à la fois dans l'accompagnement aux gestes de la vie quotidienne mais aussi dans un travail plus en profondeur sur le vécu familial ou les relations intra-familiales.

L'objectif est d'apporter un cadre éducatif suffisamment contenant et structurant à l'enfant pour se construire, mais également d'effectuer un travail de prévention avec la famille.

Nombre d'enfants accompagnés par l'EJE au CHU en 2022 au niveau éducatif



7.4 Insertion

Le Service Insertion du CHRS L'Equinoxe regroupe l'ensemble des dispositifs d'hébergement et d'accompagnement permettant aux personnes accueillies de s'engager dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Le service Insertion s'adresse à toute personne majeure en situation régulière, homme ou femme, avec ou sans enfant, dont la situation relève des missions du CHRS.

Les profils des publics accueillis sont diversifiés : rupture d'hébergement suite à expulsion ou événement familial, sortant de parcours carcéral ou de soin, jeune adulte en formation, réfugié politique, parcours migratoire, fragilité liée à la santé ou au handicap, etc.

L'admission se fait par l'intermédiaire du SIAO Insertion, chargé de réguler les orientations au niveau du département. Dès qu'une place est libre, le SIAO propose des candidatures à l'établissement. Après un entretien de préadmission, le dossier du candidat est étudié par une Commission d'admission qui évalue la demande. La Directrice prononce l'admission. Chaque année, en moyenne 145 personnes sont accompagnées en Insertion par l'Equinoxe, soit une soixantaine de familles.

Le premier critère d'admission porte sur l'adéquation de la place et des prestations du CHRS aux besoins et attentes de la personne. Le second concerne la motivation réelle de la personne à s'engager dans un parcours d'insertion, accompagnée par les professionnels du CHRS.

La personne accueillie participe aux frais d'hébergement, en fonction du lieu d'hébergement et de la composition familiale. Ainsi, sur site, la participation est de 15 % des ressources pour une famille jusqu'à deux personnes, et de 10 % pour une famille de 3 personnes et plus. En appartement extérieur,

la participation est un forfait mensuel calculé en fonction du logement ou au prorata de la composition familiale si le logement est partagé par plusieurs familles.

Au 1^{er} janvier 2022, le Service Insertion disposait de 95 places, ainsi réparties :

- 30 places sur site, dans l'un des 14 studios ;
- 65 places en diffus, réparties sur 16 logements dans le périmètre du Territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines (communes de Montigny-le-Bretonneux, Guyancourt, Maurepas, Trappes et Coignières).

Suite à l'accord de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités des Yvelines, il a été décidé de transformer 20 places de CHU en places d'Insertion. Afin d'éviter des sorties sèches de personnes accueillies en CHU, il a été convenu de transformer ces places au fur et à mesure que la situation administrative des personnes concernées le permettait, de sorte qu'elles restent hébergées au même endroit, mais via un dispositif d'Insertion.

Les logements entièrement équipés peuvent être partagés avec d'autres personnes en fonction des places et des situations.

Durant le séjour, l'accompagnement et le soutien mis en œuvre par une équipe pluridisciplinaire conduisent la personne vers l'autonomie. L'accès aux droits, la vie quotidienne et le budget, l'insertion professionnelle, la santé et le soutien psychologique, le soutien à la parentalité, l'accès au logement sont des axes majeurs.

En lien avec les partenaires et les dispositifs de droit commun, les professionnels assurent un rôle d'évaluation, de conseil, de soutien, d'information et d'orientation.

Chaque suivi est assuré par un travailleur social diplômé, référent de la personne accueillie. Le travailleur social référent travaille en collaboration avec l'éducatrice de jeunes enfants et la psychologue.

Les personnes accueillies sont régulièrement reçues en entretien individuel ou en entretien familial. Des visites à domicile sont effectuées, aussi bien dans les appartements extérieurs que sur site, par les travailleurs sociaux, ainsi que les maîtres/maîtresses de maison et les agents polyvalents.

Les travailleurs sociaux aident les familles à effectuer leurs démarches, en s'appuyant également dans cette optique sur un réseau de partenaires.

La famille signe un contrat de séjour. Chacun de ses membres, y compris les enfants de plus de 6 ans, bénéficie d'un projet d'accompagnement individualisé. Ce projet, qui est élaboré en concertation avec la personne accueillie, dont l'adhésion et la collaboration sont activement recherchées, repose sur des objectifs clairement définis. Les familles sont conseillées et encadrées pour les ressources et les moyens à mobiliser, les personnes à solliciter et les échéances à respecter. L'élaboration du projet individualisé permet à chaque personne de définir ses priorités dans le cadre d'un parcours d'insertion.

Le séjour a vocation à déboucher sur un accès au logement autonome, pour les parcours les plus aboutis, ce qui est le cas de la majorité des sorties.

Cependant, il peut se conclure par une orientation vers un autre dispositif adapté ou une solution en logement intermédiaire, ce qui ne signifie pas que le séjour soit un échec. Au contraire, pour certains, cette expérience est l'occasion de réfléchir à ses choix de vie, de prendre conscience des freins à l'insertion professionnelle ou de s'engager dans une démarche de soins.

Au moment de la sortie, un suivi social peut être mis en place par des mesures d'AVDL* ou d'ASLL** afin d'assurer une transition vers l'autonomie pour les situations les plus fragiles. Cet accompagnement est assuré par des organismes extérieurs à la demande de la personne ou du bailleur.

Enfin, des animations sont proposées aux personnes accueillies, qui restent libres d'y participer ou non. Ces animations et ateliers collectifs ont pour objectif de créer du lien social, de favoriser l'expression et les échanges, et de promouvoir l'insertion par le biais d'outils plus ludiques et moins formels que ceux traditionnels de l'accompagnement social. L'animation socioculturelle favorise enfin l'ouverture sur l'environnement local.

7.4.1 Nombre de personnes accompagnées

Parole d'hébergée

« J'aime bien la façon dont vous travaillez avec moi. Le bilan de santé a été fait, on a pris rendez-vous, on a trouvé un médecin traitant. L'admission pour l'hébergement s'est bien passée. »

Hébergée en Insertion depuis octobre 2022.

Au cours de l'année 2022, 152 personnes, soit 83 familles, composées de 63 enfants et 89 adultes, ont été hébergées et suivies en Insertion, contre 124 personnes, représentant 68 familles en 2021. Parmi les adultes, on dénombrait 67 femmes et 22 hommes. Parmi les 63 enfants, on dénombrait également 3 jeunes majeurs.

Le nombre de personnes accueillies est donc demeuré relativement stable ces trois dernières années, avec une légère augmentation cependant en 2022.

7.4.2 Origine géographique / Suivi Assistante Sociale de secteur / Type de logement antérieur

Un peu moins de la moitié des ménages hébergés en Insertion par l'Equinoxe en 2022, soit 49,4 % des ménages proviennent du TAD Saint-Quentin-en-Yvelines, soit 41 ménages sur 83 (51,5 % en 2021, correspondant à 35 ménages).

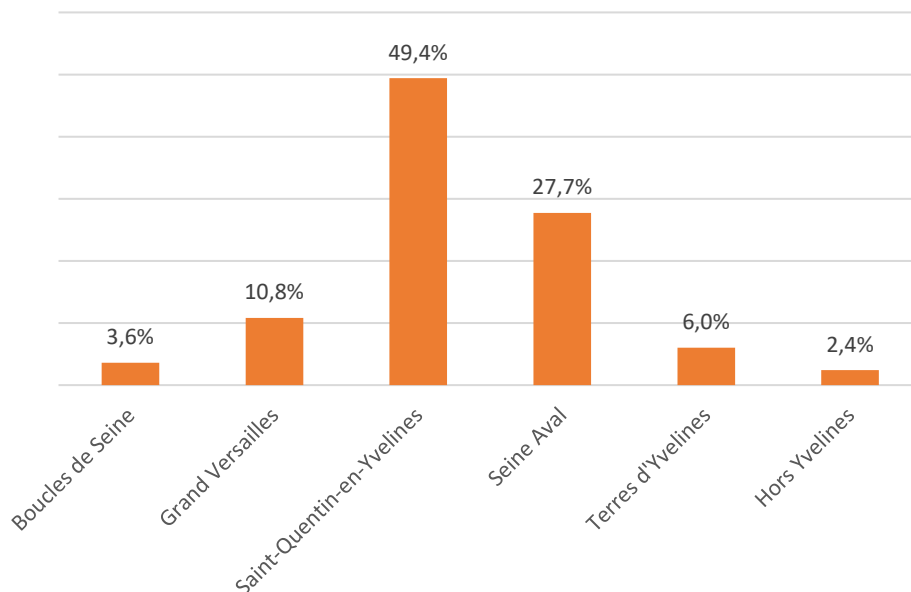
27,7 % des ménages proviennent du TAD Seine Aval, soit 23 d'entre eux (20 ménages en 2021). Viennent ensuite les TAD Grand Versailles, pour 10,8 % (soit 9 ménages, contre 5 en 2021), le TAD Terres d'Yvelines, pour 6 % (soit 5 ménages, contre 6 en 2021), puis le TAD Boucles de Seine pour 3,6 % (soit 3 ménages contre 1 ménage en 2021).

*AVDL : Accompagnement vers et dans le logement

**ASLL : Accompagnement social lié au logement

2 ménages proviennent d'un TAD hors département.

Répartition des ménages hébergés en Insertion en 2022 en fonction du TAD de rattachement



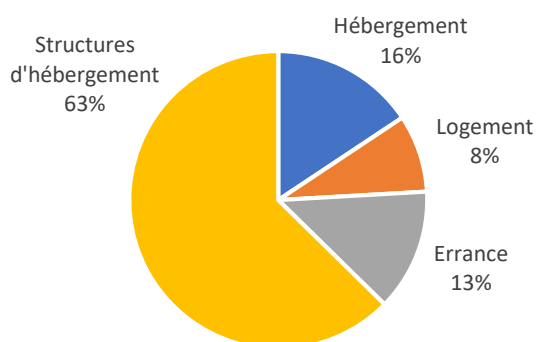
Concernant les logements qu'occupaient antérieurement les ménages hébergés en Insertion, 63 % d'entre eux (52 ménages sur 83) sortaient d'une structure d'hébergement (CADA, centre maternel, hôtel, CHRS, CHU, résidence sociale), contre 66 % en 2021. Parmi eux, 17 ménages étaient issus de mouvements internes au CHRS : 14 ménages étaient auparavant hébergés au Centre d'Hébergement d'Urgence et 3 ménages au Service d'Accueil d'Urgence.

8 % des ménages accueillis (7 ménages) étaient auparavant locataires, que ce soit dans le parc privé (5 ménages) ou dans le parc social (2 ménages), contre 9 % - représentant 6 ménages - en 2021.

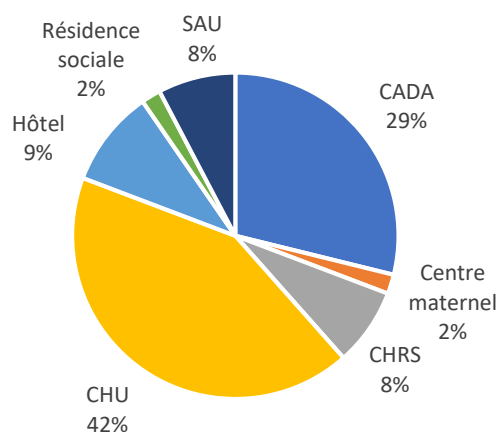
16 % d'entre eux (13 ménages) étaient hébergés dans un cadre familial ou amical, contre 18 % représentant 12 ménages en 2021.

Enfin, 13 % d'entre eux (11 ménages) étaient précédemment sans domicile fixe (errance ou squat), contre 5 % - représentant 7 ménages - en 2021.

Répartition des hébergés en Insertion en 2022 selon leur type de logement antérieur



Répartition des 63% des logements antérieurs en structure d'hébergement



7.4.3 Motif d'admission

Il ressort des données de l'année 2022 que le premier motif d'admission en Insertion concerne les sorties de structures et hôtels, représentant ainsi 61,4 % du total des admissions, soit 51 ménages sur 85 hébergés dans le service. Les ménages concernés par ce motif d'admission ne cessent de croître, puisqu'ils étaient 57,4 % en 2021 et 43,5 % en 2020.

Les expulsions locatives représentaient 7,2 %, soit 6 ménages, en augmentation par rapport à 2021 où celles-ci touchaient 5,9 % des ménages.

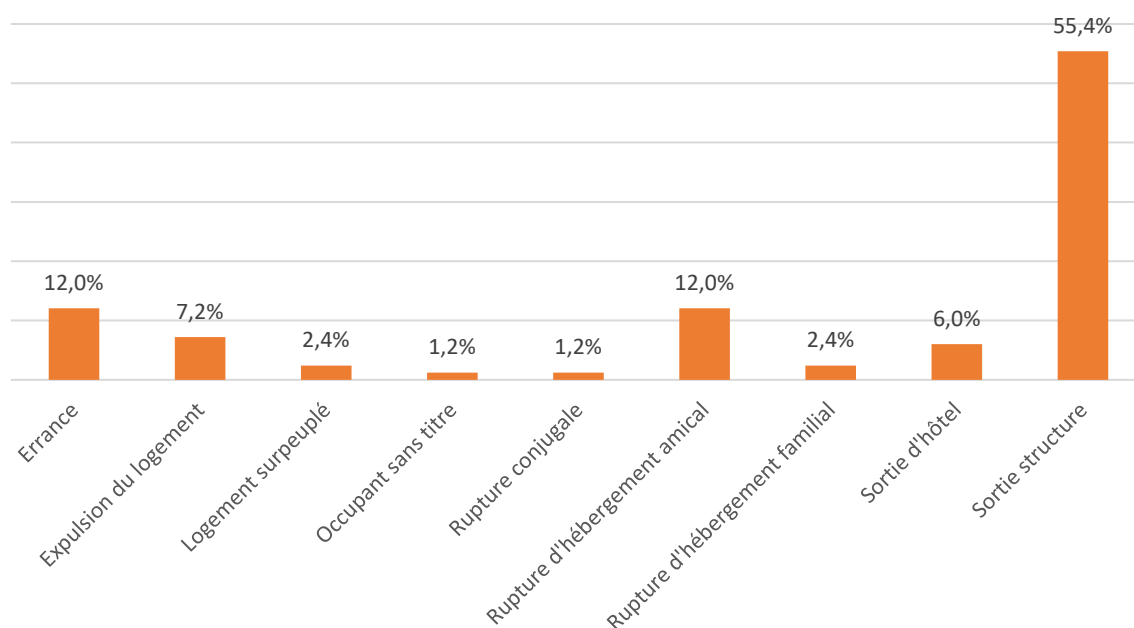
Dans 15,7 % des cas, soit pour 13 ménages, l'admission en Insertion faisait suite à une rupture d'hébergement, qu'il ait été familial (2 ménages), conjugal (1 ménage) ou encore amical (10 ménages). En 2021, 16,2 % des admissions étaient concernées par ce motif d'admission, représentant 11 ménages.

Aucun ménage hébergé n'a indiqué comme premier motif d'admission des violences conjugales. Ce motif d'admission concernait 2 ménages en 2020, et 1 ménage en 2021. Les femmes victimes de violences semblent donc être orientées vers des places qui leur sont dédiées par un fléchage spécifique.

2,4 % des admissions en Insertion étaient liées à une surpopulation du logement antérieur, soit 2 ménages, identique à 2021. 1 ménage était, par ailleurs, occupant sans titre.

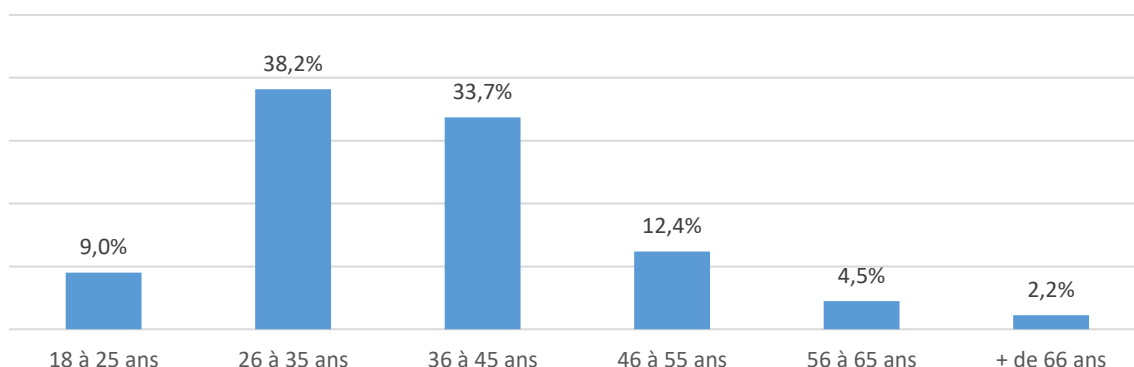
Enfin, 10 ménages (soit 12 %) ont indiqué provenir d'un parcours d'errance. Ce motif concernait 5 ménages en 2021. Ce motif d'admission est en forte progression en 2022 sur l'ensemble des services de l'établissement.

Répartition des ménages hébergés en Insertion par l'Equinoxe en 2022 en fonction du motif de leur admission



7.4.4 Âge des adultes et des enfants

Répartition des adultes accueillis en Insertion par l'Equinoxe en 2022
en fonction de leur âge

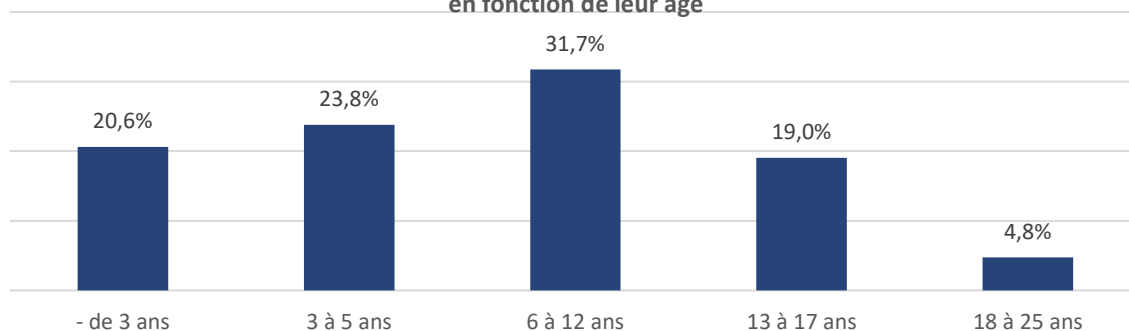


En 2022, tout comme en 2021 et en 2020, les deux tranches d'âge les plus représentées en Insertion sont celles des 26-35 ans pour 38,2 %, soit 34 personnes, puis des 36-45 ans pour 33,7 %, soit 30 personnes.

La tranche d'âge de 46-55 ans représente 12,4 % des adultes hébergés en Insertion (soit 11 personnes), suivie des 18-25 ans, en augmentation, pour 9 % (soit 8 personnes).

Enfin, la tranche d'âge des 56-65 ans représente 5,7 % des adultes hébergés, soit 6 adultes.

Répartition des enfants des ménages accueillis en Insertion par l'Equinoxe en 2022
en fonction de leur âge



Parmi les enfants des ménages accueillis en 2022 en Insertion, soit 63 enfants, la tranche d'âge des 6-12 ans est la plus importante, représentant 31,7 % du total, soit 20 enfants sur 63.

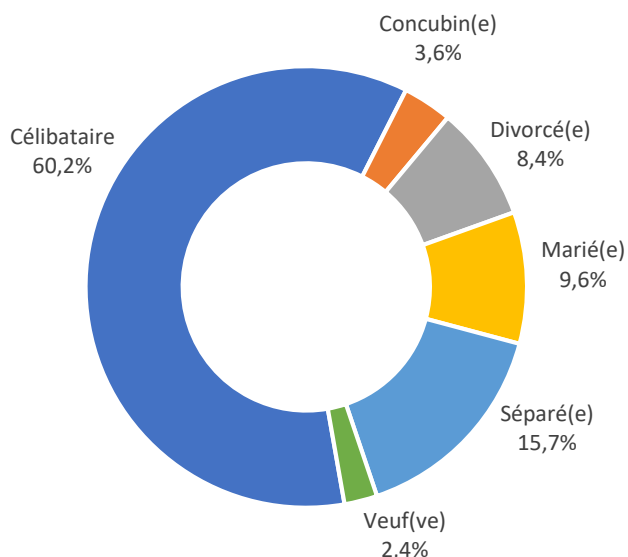
Vient ensuite la tranche d'âge des 3-5 ans pour 23,8 % (soit 15 enfants), puis celle des moins de 3 ans pour 20,6 % (soit 13 enfants).

Enfin, la tranche d'âge des 13-17 ans représente 19 % (soit 12 enfants).

Parmi les 63 enfants, 3 ont plus de 18 ans et sont donc de jeunes majeurs, accompagnés en individuel par un travailleur social référent.

7.4.5 Sexe, situation matrimoniale et nombre d'enfants par ménage

Répartition des ménages hébergés en Insertion par l'Equinoxe en 2022 en fonction de leur situation matrimoniale



En 2023, sur 89 adultes (hors jeunes majeurs) accueillis en Insertion, 67 étaient des femmes, contre 22 hommes. La part des hommes est en progression suite au changement de public de deux logements extérieurs, désormais réservés aux hommes, principalement bénéficiaires de la protection internationale.

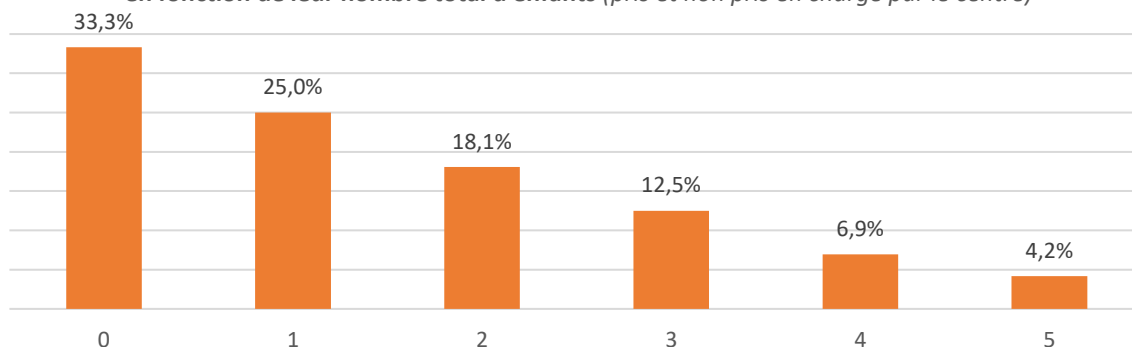
50 ménages sur 83 (soit 60,2 %) étaient célibataires, tandis que 11 ménages (13,3 %) étaient en couple, dont 8 mariés et 3 en concubinage.

20 ménages (24,1 %) étaient divorcés ou séparés et 2 ménages (2,4 %) étaient veufs.

La majorité des ménages étaient des familles monoparentales, dont le responsable du foyer était une femme.

33,3 % des ménages étaient sans enfant. Une majorité d'entre eux avait un ou plusieurs enfants, dont certains ne vivent pas avec leurs parents.

Répartition des ménages hébergés en Insertion par l'Equinoxe en 2022 en fonction de leur nombre total d'enfants (pris et non pris en charge par le centre)



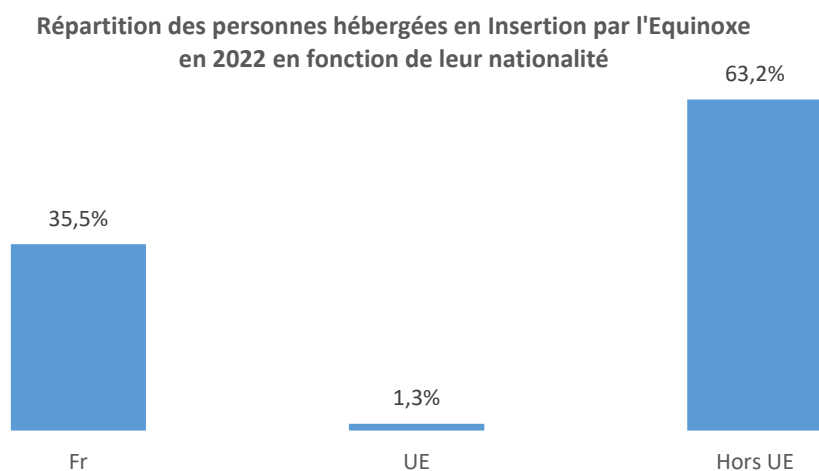
7.4.6 Nationalité et situation administrative

Il est rappelé que l'ensemble des personnes hébergées en Insertion est en situation régulière ou en cours de régularisation sur le territoire, puisqu'il s'agit d'une condition sine qua non pour pouvoir intégrer ce Service.

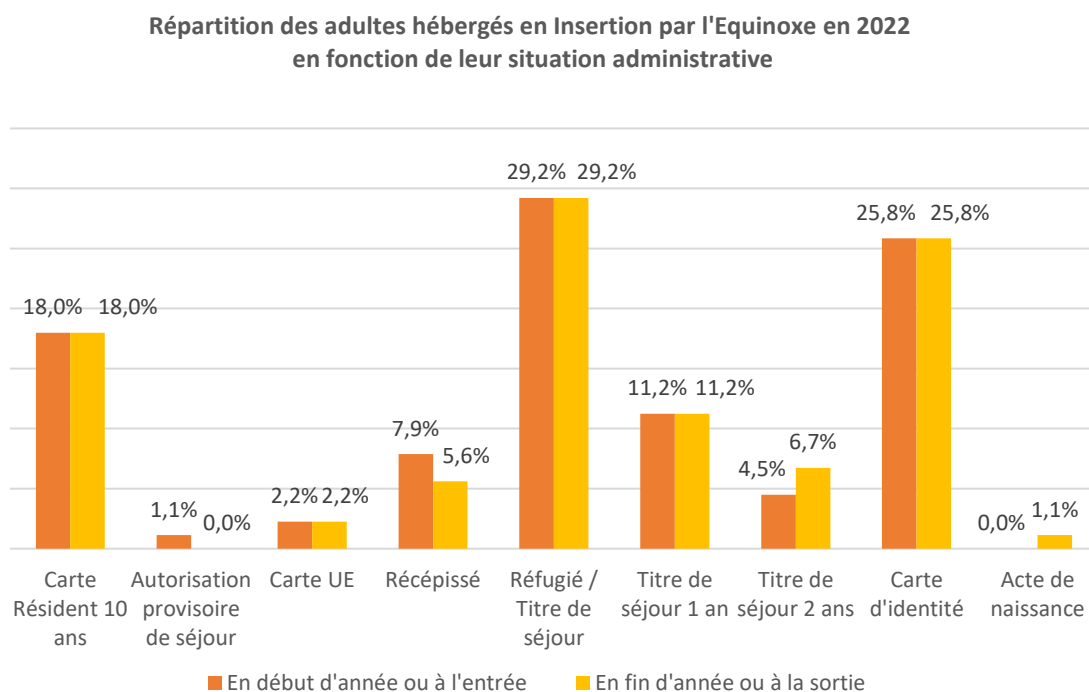
En 2021, la majorité des personnes, adultes et enfants, soit 63,2 % (contre 50,8 % en 2021 ; 33,9 % en 2020), représentant 96 personnes, était issue de pays hors Union Européenne. Cette part augmente d'année en année.

En parallèle, 35,5 % d'entre eux (54 personnes) étaient de nationalité française (42,7 % en 2021).

Enfin, 2 personnes (1,3 %) étaient issues de pays européens.



Parmi les adultes provenant d'un pays hors Union Européenne, 26 personnes bénéficiaient d'une protection internationale de l'OFPRA (soit 29,2 %), incluant les réfugiés statutaires, 21 autres personnes (soit 23,6 %) détenaient un titre de séjour annuel ou pluriannuel ou un récépissé de première demande ou de renouvellement, et enfin, 16 personnes (soit 18 %) bénéficiaient d'une carte de résident de 10 ans pour un autre motif.



7.4.7 Couverture santé

Comparatif entrée/sortie au regard de la couverture santé :

A l'entrée dans le Service en 2022, 92,1 % des adultes, soit 82 personnes, ouvraient droit à une couverture santé.

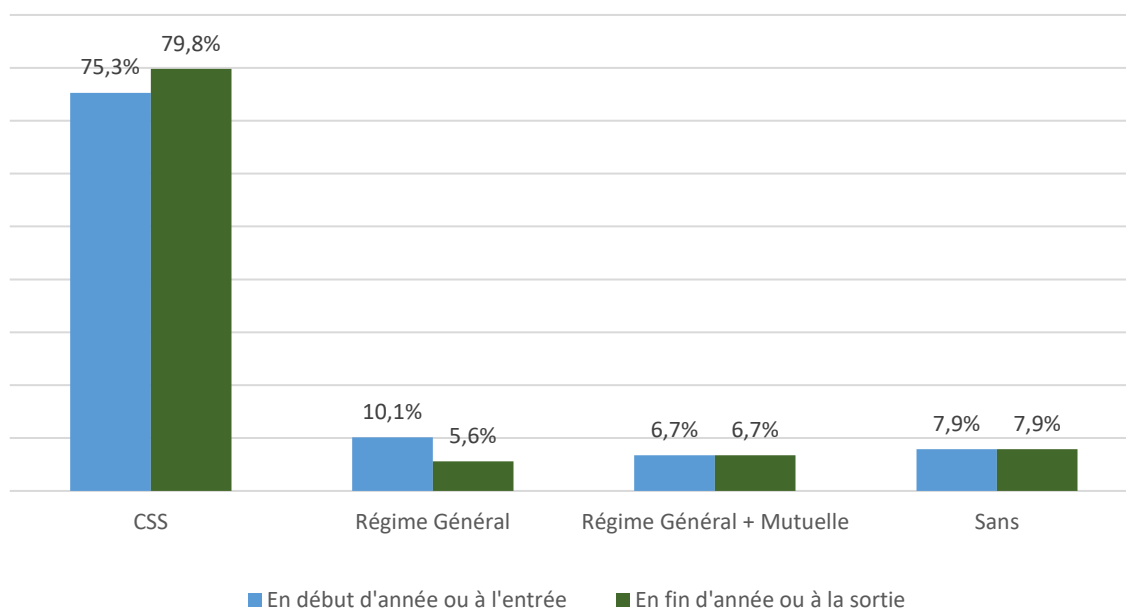
Les trois-quarts des adultes hébergés en Insertion étaient couverts au titre de la CSS, soit 75,3 % d'entre eux (67 adultes sur 89).

9 adultes (10,1 %) bénéficiaient d'une couverture du régime général mais sans complémentaire, tandis que 6 adultes (6,7 %) disposaient d'une couverture du régime général de la Sécurité Sociale, associée à une complémentaire santé.

Aucun adulte hébergé en Insertion ne bénéficiait de l'AME.

7 personnes (7,9 %) n'avaient aucune couverture santé à leur entrée.

Répartition des adultes hébergés en Insertion par l'Equinoxe en 2022
en fonction de leur couverture santé



A la sortie ou en fin d'année 2022, pour les adultes toujours hébergés sur le Service Insertion, si 7 personnes (7,9 %) ne bénéficiaient toujours pas d'une couverture santé, 71 personnes bénéficiaient de la CSS (soit 4 personnes de plus qu'à l'entrée). Pour les personnes qui n'en bénéficiaient pas en fin d'année 2022, ceci s'explique par leur entrée au cours du dernier trimestre 2022.

7.4.8 Situation socio-professionnelle

Comparatif entrée/sortie au regard de la situation socio-professionnelle :

A leur entrée en 2022, plus de la moitié des adultes accueillis en Insertion étaient demandeurs d'emploi (33,7 %, soit 30 personnes sur 89). 29 d'entre eux étaient inscrits à Pôle Emploi, 1 ne l'était pas encore.

44 personnes (49,4 %) avaient un emploi, dans les proportions suivantes :

- 8 personnes (9 %) étaient en CDI à temps plein,
- 12 personnes (13,5 %) étaient en CDI à temps partiel,
- 7 personnes (7,9 %) étaient en CDD à temps plein,
- 4 personnes (4,5 %) étaient en CDD à temps partiel,
- 3 personnes (3,4 %) étaient en intérim,
- 3 personnes (3,4 %) étaient en chantier insertion,
- 7 personnes (7,9 %) bénéficiaient d'un contrat aidé.

7 personnes (7,9 %) étaient en formation. 6 adultes (6,7 %) étaient sans situation socio-professionnelle à leur entrée.

1 personne était en arrêt pour longue maladie ; 1 autre personne était étudiante.

A la sortie ou en fin d'année 2022, pour les adultes toujours hébergés sur le Service Insertion, la situation au regard de la situation socio-professionnelle a évolué positivement, bien que son niveau d'entrée ait déjà été plus haut qu'à l'accoutumée.

39 personnes (51,7 % contre 49,4 % à l'entrée) ont ainsi un emploi, ce qui représente une progression de 19,2 %, dans les proportions suivantes :

- 12 personnes (13,5 %) étaient en CDI à temps plein,
- 10 personnes (11,2 %) étaient en CDI à temps partiel,
- 9 personnes (10,1 %) étaient en CDD à temps plein,
- 6 personnes (6,7 %) étaient en CDD à temps partiel,
- 3 personnes (3,4 %) étaient en intérim,
- 2 personnes (2,2 %) étaient en chantier insertion,
- 4 personnes (4,5 %) étaient en contrat aidé.

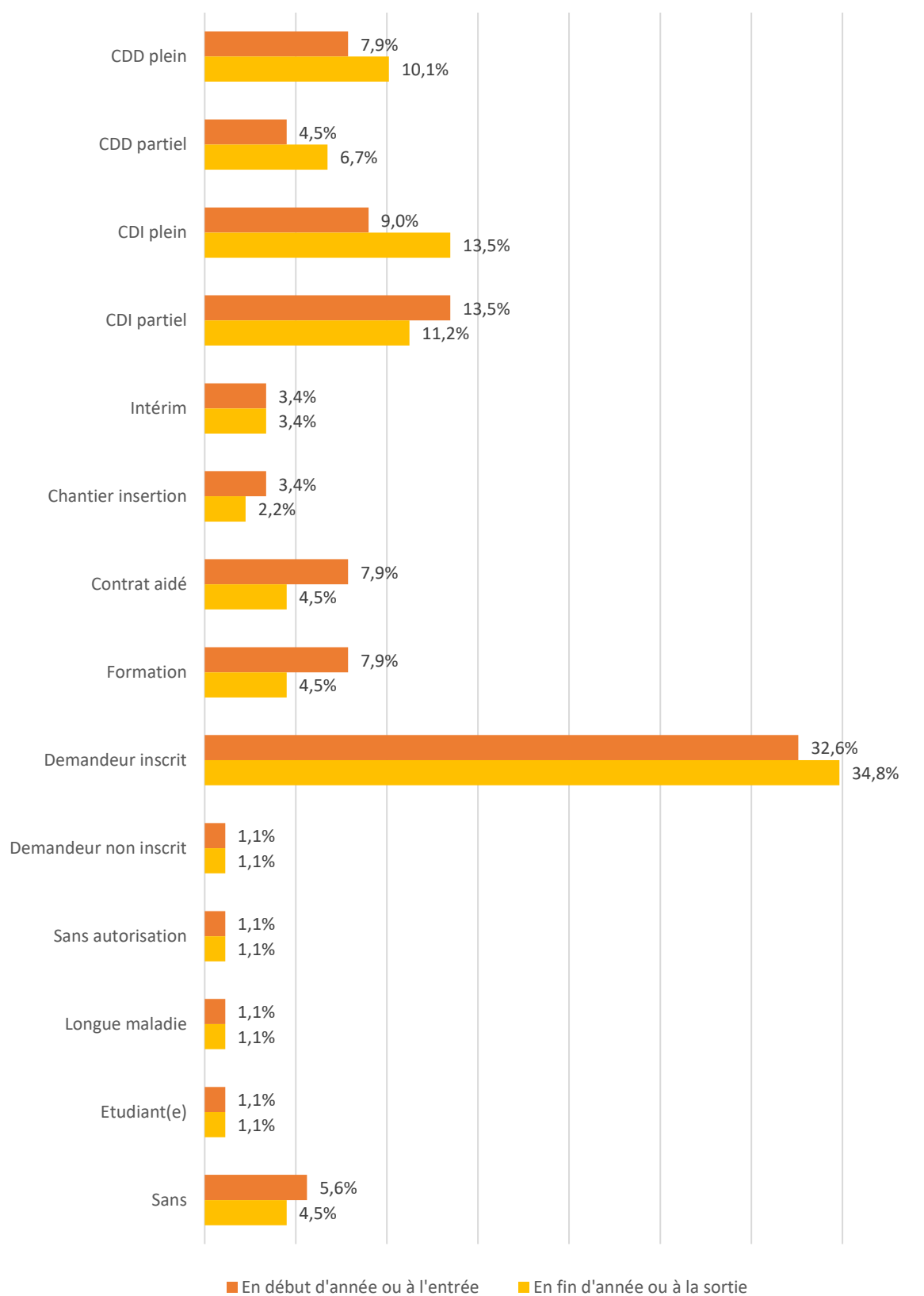
4 adultes (4,5 %) étaient toujours en formation. 4 adultes étaient toujours sans situation socio-professionnelle.

36 % des adultes accueillis en Insertion étaient demandeurs d'emploi (32 adultes contre 30 à l'entrée), tous inscrits à Pôle Emploi à l'exception d'1 personne en cours de démarches.

Parole d'hébergée

« L'Equinoxe est vraiment bien pour moi. Je veux travailler maintenant. Pour les cours de français, maintenant, je veux parler, avoir des dialogues, poser des questions entières sur mes trajets ou aux docteurs. J'aimerais aussi avoir mon ordinateur et faire mes déclarations CAF et Pôle Emploi. Je vais acheter un cahier pour mettre mes codes. »
Hébergée en Insertion jusqu'en mai 2022.

Répartition des adultes hébergés en Insertion par l'Equinoxe en 2022
en fonction de leur situation socio-professionnelle



7.4.9 Ressources

Comparatif entrée/sortie au regard des ressources :

En corrélation avec le niveau d'emploi évoqué ci-dessus pour les 83 ménages du service Insertion, les tranches de revenus à l'entrée sont les suivantes :

Revenus compris entre 0 et 1.015 euros (revenus inférieurs au seuil de pauvreté) :

41 ménages (47,1 %) vivaient en dessous du seuil de pauvreté, avec un revenu mensuel inférieur à 1.015 euros :

- 7 ménages (8 %) avaient un revenu mensuel inférieur à 400 euros ;
- 14 ménages (16,1 %) avaient un revenu mensuel compris entre 400 et 676 euros ;
- 5 ménages (5,7 %) avaient un revenu mensuel compris entre 676 et 846 euros ;
- 15 ménages (17,2 %) avaient un revenu mensuel compris entre 846 et 1.015 euros.

Revenus compris entre 1.015 euros et 1.861 euros (revenus supérieurs au seuil de pauvreté mais inférieurs au revenu médian) :

41 ménages (47,1 %) avaient un revenu supérieur au seuil de pauvreté, mais inférieur au revenu médian :

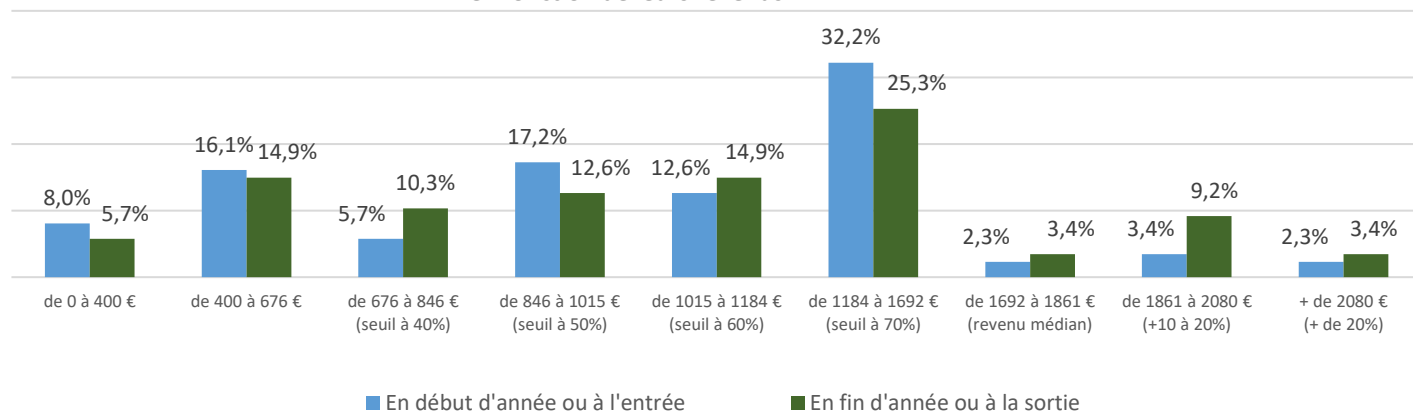
- 11 ménages (12,6 %) avaient un revenu mensuel compris entre 1.015 et 1.184 euros ;
- 28 ménages (32,2 %) avaient un revenu mensuel compris entre 1.184 et 1.692 euros ;
- 2 ménages (2,3 %) avaient un revenu mensuel compris entre 1.692 et 1.861 euros.

Revenus supérieurs au revenu médian (1.861 euros) :

5 ménages (5,7 %) avaient un revenu supérieur au revenu médian :

- 3 ménages (3,4 %) avaient un revenu mensuel compris entre 1.861 et 2.080 euros ;
- 2 ménages (2,3 %) avaient un revenu mensuel supérieur à 2.080 euros.

Répartition des ménages hébergés en Insertion par l'Equinoxe en 2022
en fonction de leurs revenus



A la sortie ou en fin d'année 2022, pour les adultes toujours hébergés sur le Service Insertion, la situation au regard des revenus, en corrélation avec l'évolution de la situation dans l'emploi, a également progressé à la hausse.

Ainsi, 38 ménages (contre 41 à l'entrée) soit 43,7 %, vivaient en dessous du seuil de pauvreté, soit avec un revenu mensuel inférieur à 1.015 euros :

- 5 ménages (5,7 %) avaient un revenu mensuel inférieur à 400 euros ;
- 13 ménages (14,9 %) avaient un revenu mensuel compris entre 400 et 676 euros ;
- 9 ménages (10,3 %) avaient un revenu mensuel compris entre 676 et 846 euros ;
- 11 ménages (12,6 %) avaient un revenu mensuel compris entre 846 et 1.015 euros.

Revenus compris entre 1.015 euros et 1.861 euros (revenus supérieurs au seuil de pauvreté mais inférieurs au revenu médian) :

38 ménages soit 43,7 %, vivaient au-dessous du revenu médian, mais au-dessus du seuil de pauvreté, contre 41 à l'entrée.

- 13 ménages (14,9 %) avaient un revenu mensuel compris entre 1.015 et 1.184 euros ;
- 22 ménages (25,3 %) avaient un revenu mensuel compris entre 1.184 et 1.692 euros ;
- 3 ménages (3,4 %) avaient un revenu mensuel compris entre 1.692 et 1.861 euros.

Revenus supérieurs au revenu médiant (1.861 euros) :

11 ménages (contre 5 à l'entrée) soit 12,6 % avaient un revenu supérieur au revenu médian :

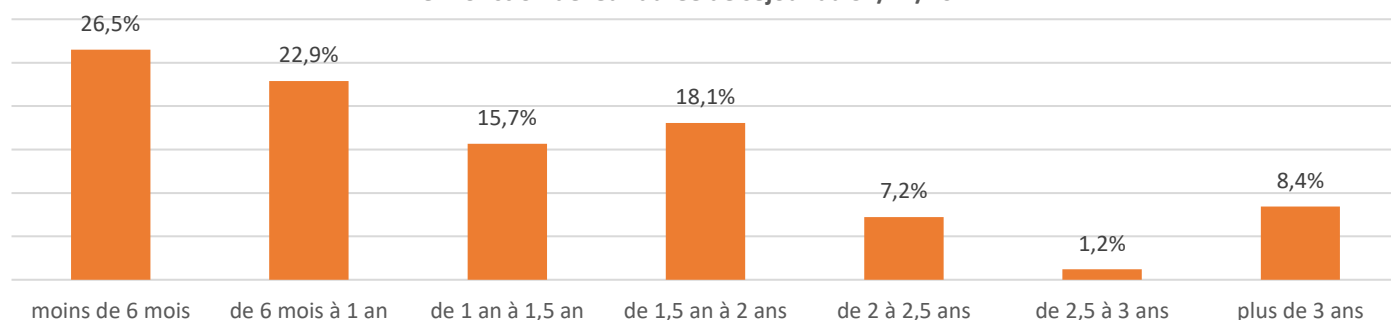
- 8 ménages (9,2 %) avaient un revenu mensuel compris entre 1.861 et 2.080 euros ;
- 3 ménages (3,4 %) avaient un revenu mensuel supérieur à 2.080 euros.

Parole d'hébergée

« Je suis tranquille ici. J'aimerais pouvoir régler ma situation financière afin de trouver un appartement pour y accueillir mes enfants et ma femme. C'est difficile de les quitter mais je suis content parce que je stabilise petit à petit ma situation. »
Hébergé en Insertion en 2022.

7.4.10 Durée de séjour

Répartition des ménages hébergés en Insertion par l'Equinoxe en 2022
en fonction de leur durée de séjour au 31/12/2022



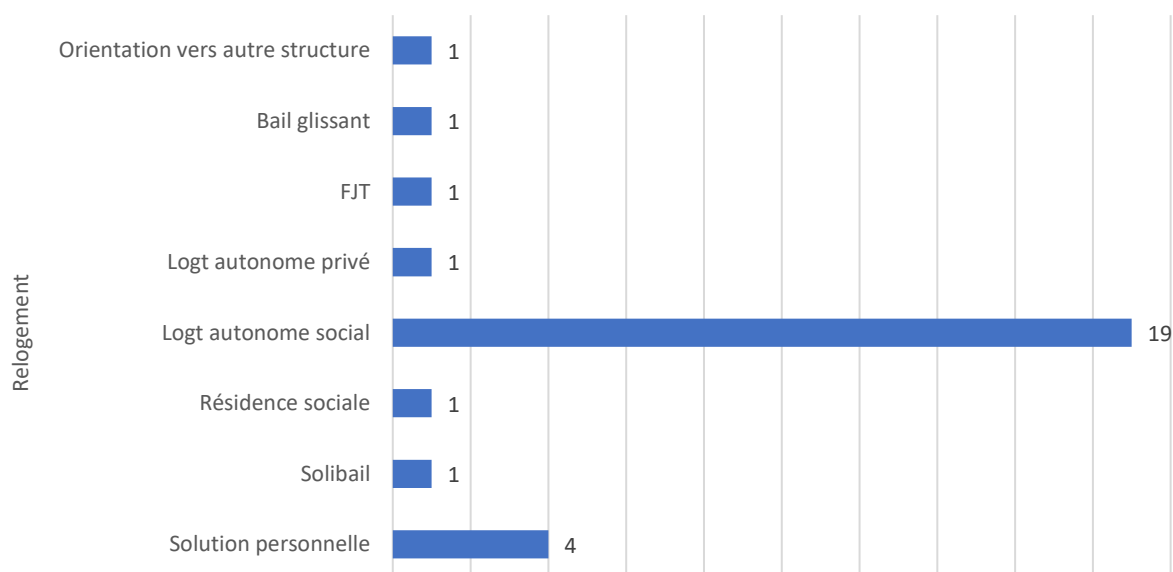
En 2022, la durée moyenne de séjour sur le Service Insertion était de 520 jours, soit 17,15 mois ; en 2021, celle-ci était de 540 jours, soit 17,80 mois ; en 2020, 507 jours, soit 16,74 mois.

- Durée de séjour inférieure à 6 mois : 22 ménages sur 83 (26,5 % - contre 26,5 % en 2021)
- Durée de séjour comprise entre 6 mois et 1 an : 19 ménages (22,9 % - contre 27,9 % en 2021)
- Durée de séjour comprise entre 1 et 2 ans : 28 ménages (33,7 % - contre 25 % en 2021)
- Durée de séjour comprise entre 2 et 3 ans : 7 ménages (8,4 % - contre 14,7 % en 2021)
- Durée de séjour de plus de 3 ans : 7 ménages (8,4 % - contre 5,9 % en 2021)

Il est important de noter que les délais d'attente pour les logements sociaux en région parisienne, et en particulier dans les Yvelines, sont d'environ 36 mois à compter de la demande de logement social initiale.

7.4.11 Sorties et orientations

Répartition de l'ensemble des ménages hébergés en Insertion
sortis de l'Equinoxe en 2022 en fonction de leur motif de sortie



29 ménages, représentant 56 personnes (36 adultes et 20 enfants), sont sortis du Service Insertion en 2022.

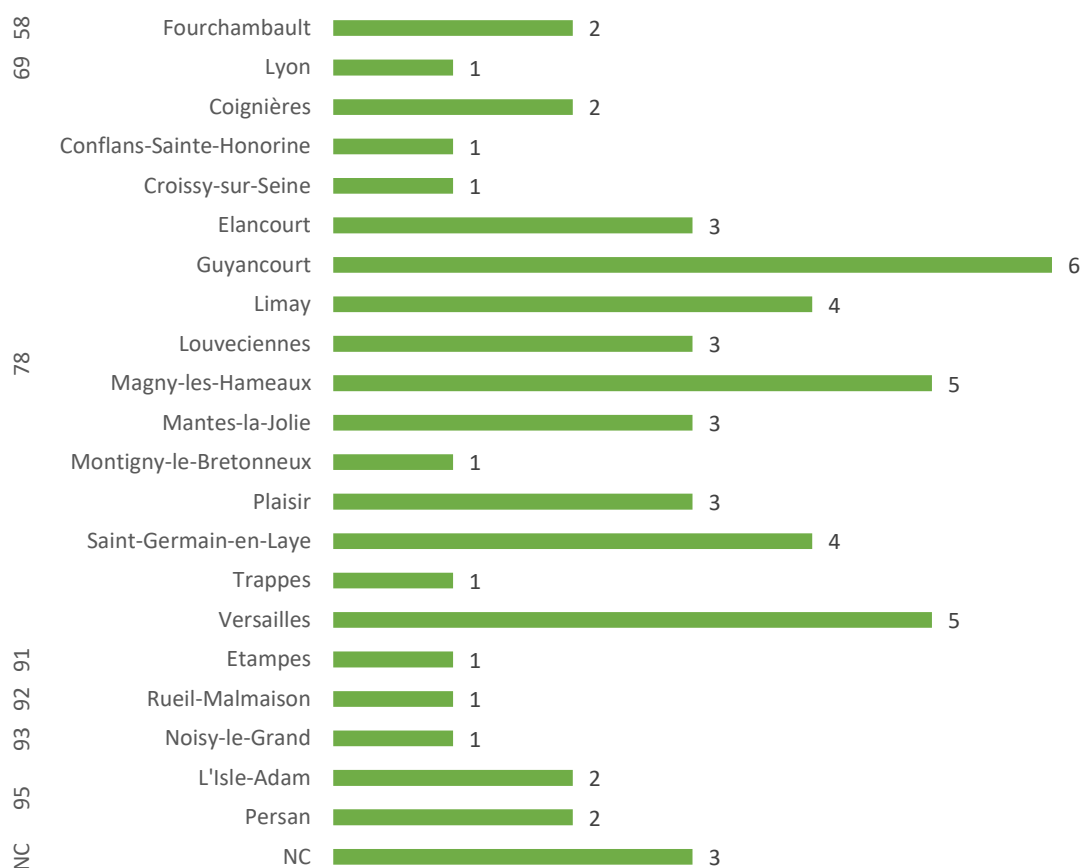
Sur ces 29 ménages, 82,8 % d'entre eux (soit 24 ménages) ont pu ainsi aller vers une solution adaptée et pérenne de relogement à la sortie du CHRS :

- 19 ménages (65,5 %) ont pu accéder à un logement autonome social,
- 1 ménage (3,4 %) a pu accéder à un logement autonome privé,
- 1 ménage (3,4 %) a pu accéder à un logement en bail glissant,
- 1 ménage (3,4 %) a pu accéder à un logement en FJT,
- 1 ménage (3,4 %) a pu accéder à un logement en Solibail,
- 1 ménages (3,4 %) a pu accéder à une résidence sociale.

4 ménages sur 29 (soit 13,8 % d'entre eux) sont sortis en raison de la mise en œuvre d'une solution personnelle.

1 ménage a été réorienté vers un autre dispositif d'hébergement.

Répartition des hébergés en Insertion sortis de l'Equinoxe en 2022
en fonction de leur destination de sortie



Enfin, sur les 56 personnes ayant quitté le Service Insertion, 42 ont été relogés dans le département des Yvelines, dont 10 dans la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, ce qui leur a permis de conserver leurs habitudes environnementales et sociales. 10 personnes ont pu être relogées à leur demande dans d'autres départements, où elles avaient leurs attaches personnelles et professionnelles.

7.4.12 Accompagnement social et éducatif

7.4.12.1 Problématiques repérées

Les problématiques repérées par les travailleurs sociaux auprès des familles hébergées au Service Insertion sont principalement liées à l'appréhension de la gestion financière.

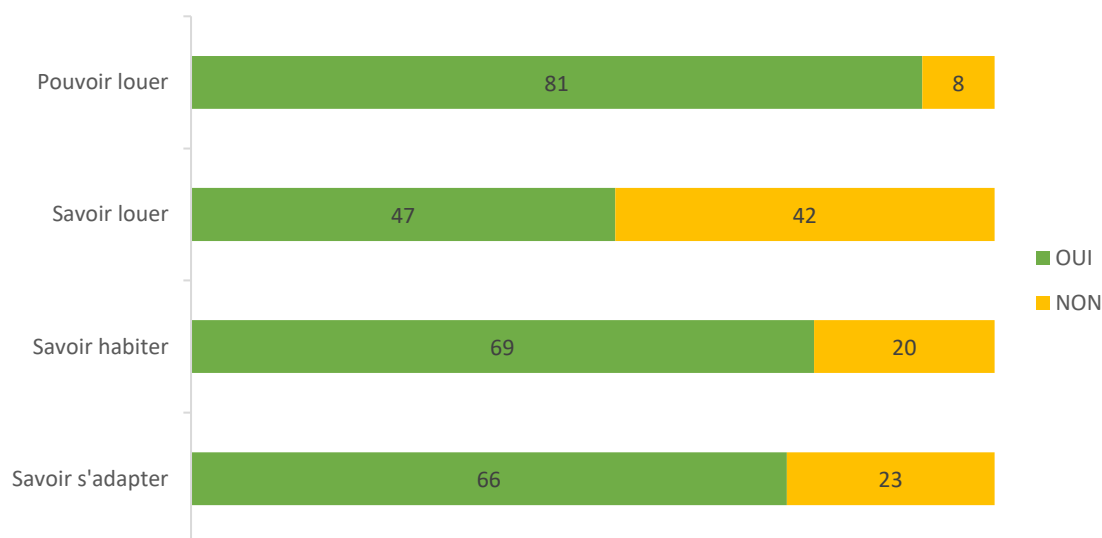
- Problématique relative au « *pouvoir louer* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à accéder au logement d'un point de vue réglementaire.
- Problématique relative au « *savoir louer* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à assumer financièrement son logement de façon autonome.
- Problématique relative au « *savoir habiter* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à entretenir et utiliser correctement son logement
- Problématique relative au « *savoir s'adapter* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à savoir s'adapter à son environnement.

Voici les résultats des évaluations menées par les professionnels auprès des familles hébergées au Service Insertion en 2022. Les réponses « oui » et « non » permettent d'évaluer la capacité de chacune des familles hébergées pour chaque item présenté.

Parole d'hébergée

« Je me sens bien au CHRS, le travail avec ma référente se passe bien, 5 étoiles. »
Hébergé en Insertion depuis juin 2022.

Répartition des problématiques repérées
chez les adultes des ménages hébergés en Insertion par l'Equinoxe en 2022



Au regard des besoins repérés, un accompagnement social et éducatif est mis en œuvre de manière individualisée.

Les données qui suivent permettent une vision descriptive du travail réalisé et des diverses démarches entreprises par l'équipe sociale, dans les domaines relatifs à l'administratif, la santé, l'emploi, le logement, la gestion budgétaire, mais également dans la vie quotidienne.

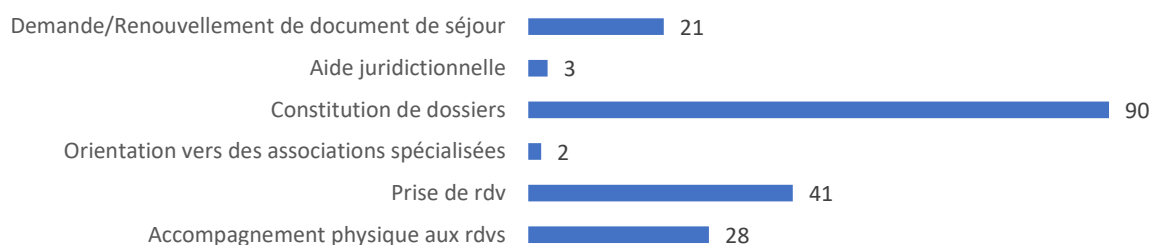
7.4.12.2 Démarches administratives effectuées

En 2022, l'équipe sociale du CHRS L'Equinoxe a poursuivi ses missions d'accompagnement relatives à la situation administrative des personnes hébergées sur le Service d'Insertion.

De nombreux dossiers ont ainsi pu être constitués avec le soutien des professionnels. En corrélation, plusieurs rendez-vous ont pu être pris auprès des administrations, auxquels les personnes hébergées ont pu être accompagnées par leurs référentes sociales.

Il convient de souligner que 2022 est une année de transition concernant les démarches administratives liées aux conditions de séjour, puisque la majorité des démarches s'initie désormais en ligne. L'aboutissement de certaines démarches (renouvellement de récépissés notamment) demeure relativement long, ce qui peut entraîner des ruptures de droits sociaux pour les personnes concernées, et ce, en dépit de l'intervention et du soutien des travailleurs sociaux.

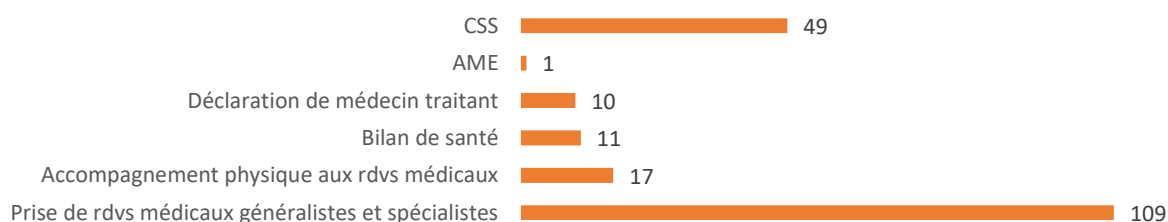
Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à la situation administrative des ménages hébergés en Insertion en 2022



7.4.12.3 Droits sociaux ouverts

En 2022, les personnes hébergées au Service d'Insertion ont pu bénéficier d'un accompagnement renforcé dans le cadre de leurs démarches de santé. Le nombre de prises de rendez-vous médicaux et les accompagnements associés sont demeurés relativement stables par rapport à 2021.

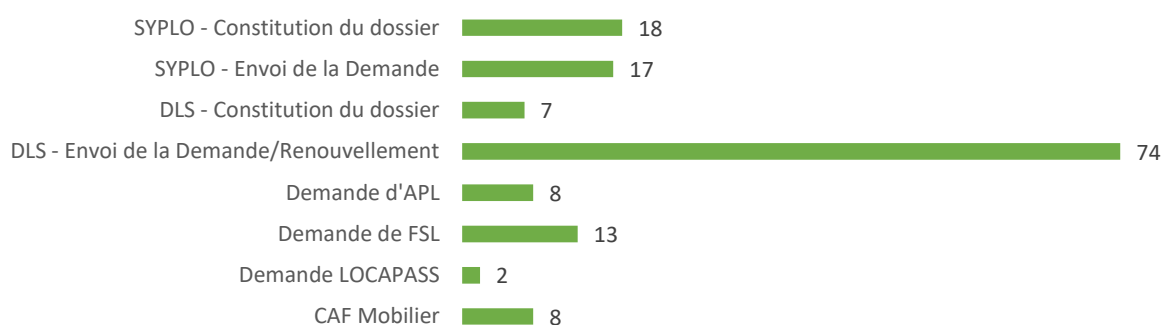
Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à la santé des ménages hébergés en Insertion en 2022



En 2022, les personnes hébergées au Service Insertion ont pu être accompagnées par les professionnels, notamment dans les démarches de demandes de logement social, et de leur renouvellement.

Il convient de souligner que 18 ménages ont été accompagnés dans la démarche de constitution d'un dossier SYPLO. 17 demandes ont ainsi pu être finalisées, afin de permettre aux ménages concernés de pouvoir accélérer leur processus de relogement.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs au logement des ménages hébergés en Insertion en 2022



72 ménages ont pu bénéficier d'un accompagnement budgétaire, condition préalable à toute sortie de l'établissement.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à la gestion budgétaire des ménages hébergés en Insertion en 2022



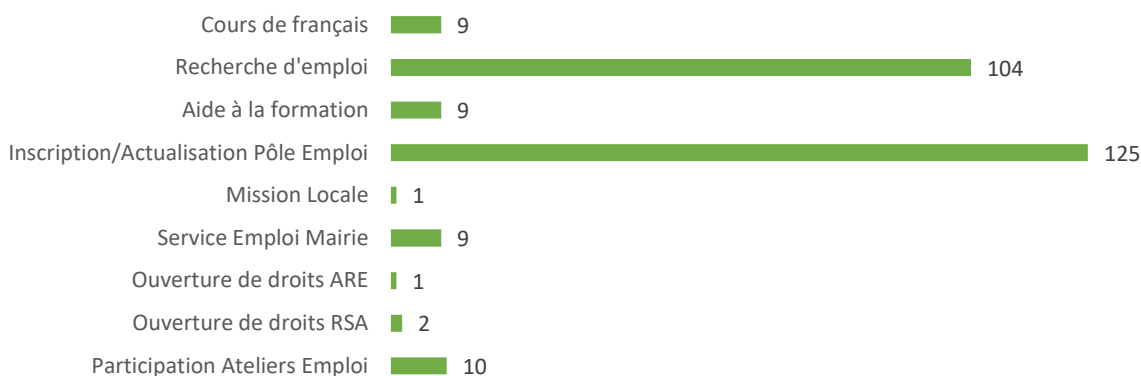
7.4.12.4 Formation et emploi

Les travailleurs sociaux ont poursuivi l'accompagnement vers la formation et l'emploi, notamment en proposant des soutiens à la rédaction de CV ou à la recherche d'emploi. Ils ont également apporté leur technicité pour les inscriptions et/ou les actualisations de situation auprès de Pôle Emploi. Enfin, un certain nombre de personnes a été orienté vers les partenaires emploi du territoire, en particulier lorsque l'accompagnement de l'Equinoxe nécessitait un étayage.

Parole d'hébergée

« Après plusieurs mois dans cette structure, j'ai pu atteindre certains de mes objectifs, notamment régler mes dettes. »
Hébergée en Insertion sortie mars 2022.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à l'emploi ou à la formation des ménages hébergés en Insertion en 2022



7.4.12.5 Vie quotidienne et travail des Maîtres/Maîtresses de Maison et Agents polyvalents

L'accompagnement à la vie quotidienne se déroule à travers les actes de la vie courante (tâches ménagères, achats de premières nécessités, alimentation...).

Cet accompagnement est assuré par le référent social, les maîtresses/maîtres de maison, ainsi que les agents polyvalents, lors des visites à domicile, qui ont lieu au moins tous les 15 jours.

A cette occasion, les professionnels s'assurent de la bonne tenue des logements : l'entretien et l'aménagement du cadre de vie, l'équilibre alimentaire et la conservation des aliments, l'utilisation des appareils de cuisson et de l'électroménager, le tri des déchets... sont autant de sujets abordés.

Ces moments d'échanges avec les hébergés permettent de mieux identifier les besoins d'accompagnement et de transmettre les repères, nécessaires pour « savoir habiter son logement ». Lorsque la situation le nécessite, l'accompagnement éducatif est renforcé et les visites plus fréquentes. Des fiches de suivi ont été mises en place afin de renforcer cet accompagnement et favoriser une continuité. Des outils relatifs au process de visites à domicile sont en cours de réflexion.

En outre, les visites à domicile permettent de veiller au bien-être des personnes hébergées, d'échanger avec elles autour de leurs besoins et projets, de les soutenir dans les démarches à faire...

Dans le cadre des cohabitations « vivre ensemble » est parfois difficile. Cette vie commune non choisie suscite parfois des conflits entre les hébergés.

L'utilisation des espaces communs, le partage des lieux de vie, les tours de nettoyage nécessitent l'arbitrage des professionnels, qui sont amenés à réguler les tensions entre les hébergés.

Parole d'hébergée

« Je me sens bien. J'apprends tellement de choses grâce à l'EJE pour mon fils. Je ne suis pas encore prête pour être dans un logement. Vous m'aidez beaucoup et vous m'encouragez dans mes démarches pour être autonome. Mon fils aimerait inviter des amis, il est impatient d'avoir notre chez-nous mais on attend encore un peu. »
Hébergée en Insertion depuis août 2021.

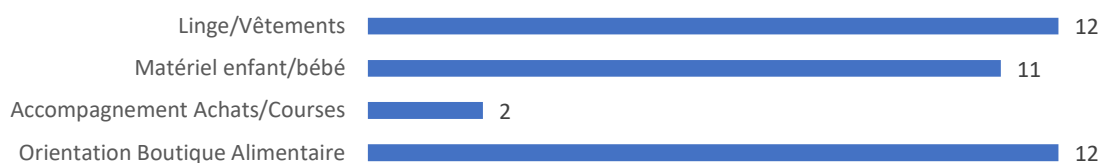
La mise en place des plannings de nettoyage permet de garantir un roulement et d'impliquer chacun dans les tâches qui leur incombent.

La vie quotidienne au CHRS s'organise aussi autour d'activités internes proposés au CHRS sous forme d'ateliers ou externes, via les maisons de quartier ou associations caritatives. Cette ouverture sur l'extérieur permet d'inscrire les résidents dans une dynamique d'insertion sociale, nécessaire à un épanouissement personnel.

De même, des moments conviviaux organisés au sein de la structure permettent de favoriser une dynamique et une implication dans la vie institutionnelle.

Enfin, grâce à une organisation interne et externe de collectes de dons, le CHRS peut faire face de manière occasionnelle aux besoins en vêtements et produits d'hygiène.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à la vie quotidienne des ménages hébergés en Insertion en 2022



Les maîtres et maîtresses de maison – Les agents polyvalents

Les maîtres et maîtresses de maison, ainsi que les agents polyvalents, ont une fonction polyvalente dans l'organisation quotidienne et logistique d'un centre d'hébergement. Ils veillent à la qualité et à la sécurité du cadre de vie des résidents de l'Equinoxe et ont un rôle d'interface, entre intendance et animation.

Ils assurent des missions diverses en fonction des services, veillant à l'installation des nouveaux arrivants, à leur suivi régulier, les accompagnant ainsi jusqu'à leur sortie de l'établissement, toujours en lien avec les intervenants sociaux, permettant ainsi un accompagnement continu et la mise en œuvre de solutions adaptées à chacun.

Ces professionnels sont amenés à être en contact régulier avec les hébergés. Ils participent, d'une part, à l'intégration des résidents dans le centre, à leur bien-être, physique et psychologique, et d'autre part, à la stabilisation de leur vie quotidienne, en assurant des missions de proximité.

Les données précédentes des volets : « savoir habiter son logement » et « savoir s'adapter à son environnement », mettent en exergue les besoins importants d'accompagnements dans ces domaines de compétences.

Ce rôle éducatif de premier ordre d'accompagnement des résidents dans l'apprentissage ou le perfectionnement des actes de la vie quotidienne participe à les préparer à leurs responsabilités de futurs locataires.

7.4.13 Soutien psychologique

7.4.13.1 Publics reçus

Le soutien psychologique individuel se fait à la demande des personnes accueillies et avec l'accord parental pour tout mineur.

Toute personne accueillie a déjà eu un premier contact visuel avec le psychologue durant l'entretien de préadmission. Cette première approche facilite, pour la suite de la prise en charge, une première demande de soutien psychologique.

L'étayage au centre de l'intervention du psychologue a pour but d'aider à l'acceptation de la situation de vie actuelle et de modifier les facteurs de déclenchement et de maintien des perturbations perçues par l'individu.

Le soutien psychologique s'articule autour du travail de l'ensemble de l'équipe sociale. La complémentarité des regards permet d'optimiser le travail pluridisciplinaire. Le psychologue vient apporter son éclairage théorique sur une situation pragmatique permettant de faire un parallèle entre difficultés d'ordre psychique et social.

En 2022, la psychologue a suivi 29 personnes au sein du Service Insertion, dont 17 femmes, 6 hommes et 6 enfants.

7.4.13.2 Nombre et fréquence des entretiens

Le nombre total d'entretiens réalisés par la psychologue en 2022 sur le Service Insertion s'est élevé à 138, se répartissant de la manière qui suit :

Tableau représentatif du nombre d'entretiens réalisés en Insertion sur l'année 2022

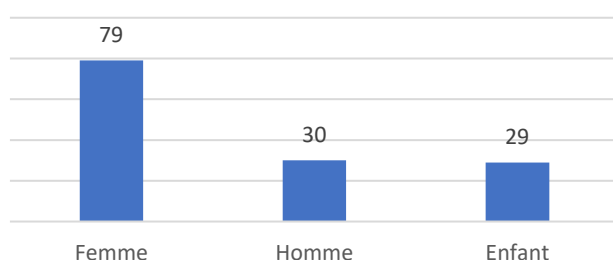
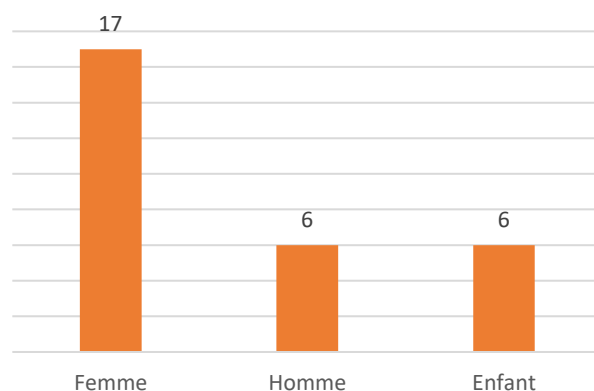
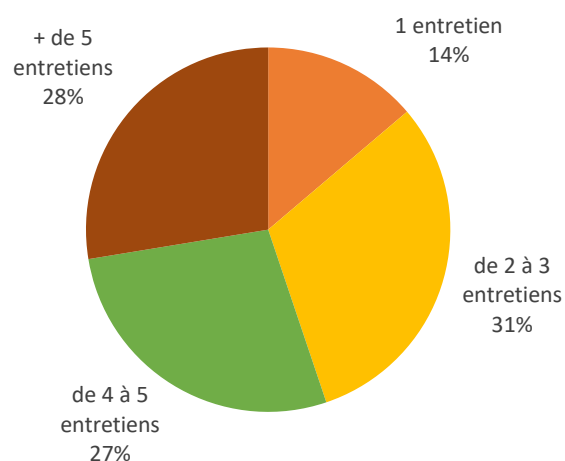


Tableau représentatif du nombre de soutiens réalisés en Insertion sur l'année 2022



Fréquences des entretiens réalisés par la psychologue du CHRS avec les hébergés en Insertion pour l'année 2022



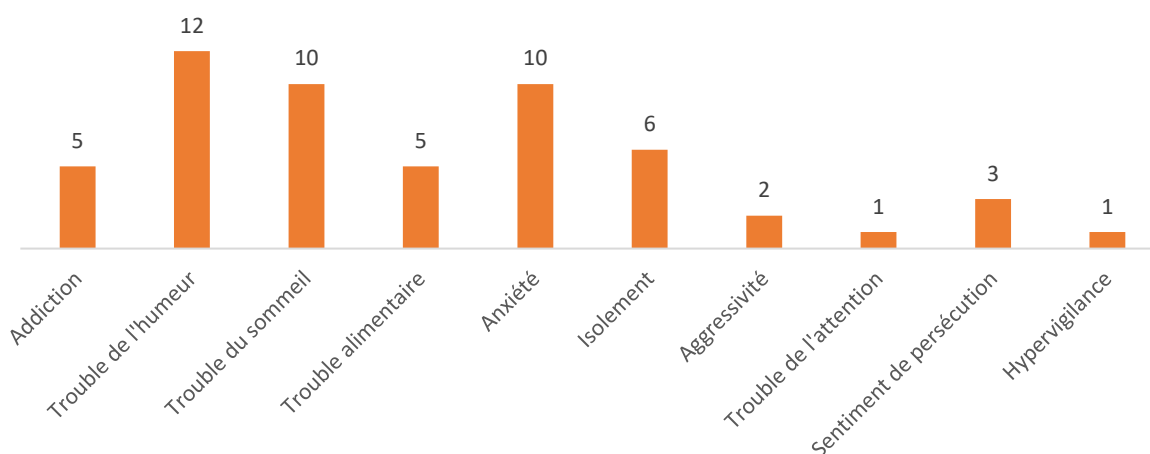
7.4.13.3 Entretiens de préadmission

Les entretiens de préadmission sont menés en binôme avec un travailleur social et la psychologue du service.

En 2022, cette dernière a participé à 27 entretiens de préadmission (33 en 2021) et a apporté ses observations psychologiques afin d'éclairer les membres de la commission d'admission. Les éléments qualitatifs faisant référence à la personnalité des demandeurs sont des informations importantes pour disposer d'une vision globale, tant sociale que psychologique, de la personne en vue d'une future admission.

7.4.13.4 Problématiques rencontrées

Tableau représentatif des constats
pour l'ensemble des hébergés en Insertion sur l'année 2022



Les Hommes

6 sont venus à au moins un entretien de soutien psychologique.

Pour la majorité d'entre eux, la problématique rencontrée est liée à une, voire plusieurs, addictions, c'est-à-dire d'un besoin irrésistible de consommer un produit. Ainsi, une orientation vers les services de soins en addictologie a été préconisée. En lien avec le service de CSAPA de Trappes, le médecin addictologue peut proposer un traitement médicamenteux, afin de stabiliser l'état de la personne.

Dans ce cadre, un nouveau partenariat a pu se créer avec les Lits Halte Soins Santé. Cette équipe mobile psychiatrie/addictologie a pu faciliter l'accès aux soins pour 1 homme qui nécessitait un suivi.

Le travail psychiatrique, notamment avec les services de l'Institut de Marcel Rivière, a également pu être renforcé suite à la prise en charge d'1 homme hébergé qui nécessitait la mise en place de soins psychiatriques.

Sur l'année 2022, un total de 30 entretiens a été honoré pour ces 6 hommes.

Les Femmes

Il est à noter une diminution du nombre de femmes ayant demandé à bénéficier de soutien psychologique.

Ainsi, 17 femmes ont pu bénéficier d'au moins un entretien de soutien psychologique (25 en 2021).

En totalité, 79 entretiens ont pu être proposés sur l'année 2022.

La majorité d'entre elles souffre d'un trouble de l'humeur associé à des troubles du sommeil et de l'anxiété. En 2022, ce sont également 5 femmes qui ont présenté des troubles liés à des addictions (1 seule en 2021).

Les orientations vers des psychiatres en libéral, ainsi que vers les services spécialisés en addictologie ont été proposées.

Au-delà du besoin d'un espace de parole, un traitement adapté permet souvent de stabiliser l'humeur, de réguler le sommeil et d'offrir un mieux-être global.

Concernant le besoin de soutien psychologique avec, pour axe principal, le travail autour de la parentalité, il est ciblé avec l'éducatrice de jeunes enfants avec pour finalité la levée de certains freins.

Les Enfants et les Adolescents

6 enfants et adolescents ont été reçus à au moins un entretien psychologique courant 2022, pour un total de 29 entretiens.

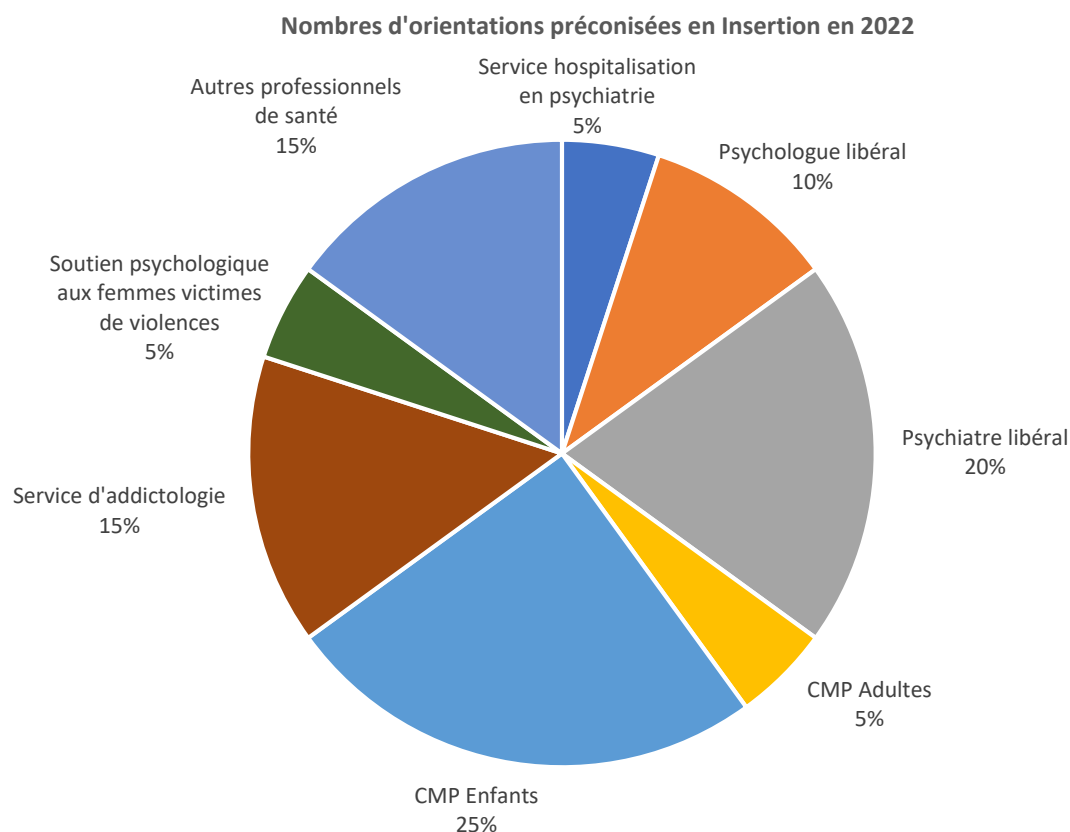
4 enfants ont pu être suivis en soutien psychologique au sein du CHRS. Ce temps d'évaluation a permis d'affiner les besoins exprimés.

Le jeu et le dessin, qui permettent de mettre en lumière des enjeux implicites, sont les médiateurs principaux utilisés pour ce jeune public.

Un nombre croissant d'orientation d'enfants vers des services de soins en ambulatoire a été constaté en 2022. Le partenariat avec les CMP, CMPP et CMPE du secteur a pu être renforcé grâce aux prises en charge proposées et aux réunions d'équipe pluriprofessionnelles.

7.4.13.5 Orientations

En termes d'orientation, il est à noter, en 2022, une répartition relativement homogène entre les différents services d'orientation.



7.4.14 Soutien à la parentalité

Les actions de soutien à la parentalité mises en œuvre au sein du service Insertion du CHRS l'Equinoxe visent à accompagner et soutenir les parents en difficulté dans leurs fonctions parentales au quotidien. Proposées aux familles dès leur arrivée, c'est à leur demande, par le biais d'entretiens individuels, familiaux, ou lors de visites à domicile, que l'Éducatrice de Jeunes Enfants assure un travail d'écoute, d'observation, de soutien et d'orientation.

7.4.14.1 Public concerné

Parole d'hébergée

« Tout va bien, j'ai trouvé un travail, je suis contente. Grâce à vous, j'ai eu beaucoup de choses. Ma fille va à la crèche, l'EJE m'a beaucoup aidée par rapport à elle. »
Hébergée passée du CHU en Insertion en février 2022.

En 2022, 63 enfants et jeunes majeurs, de 0 à 25 ans, pour 40 familles, ont été hébergés au Service Insertion de l'Equinoxe.



En 2022, en fonction des besoins exprimés, l'Éducatrice de Jeunes Enfants (EJE) est intervenue de manière régulière ou ponctuelle pour 34 familles, représentant un total de 46 enfants.

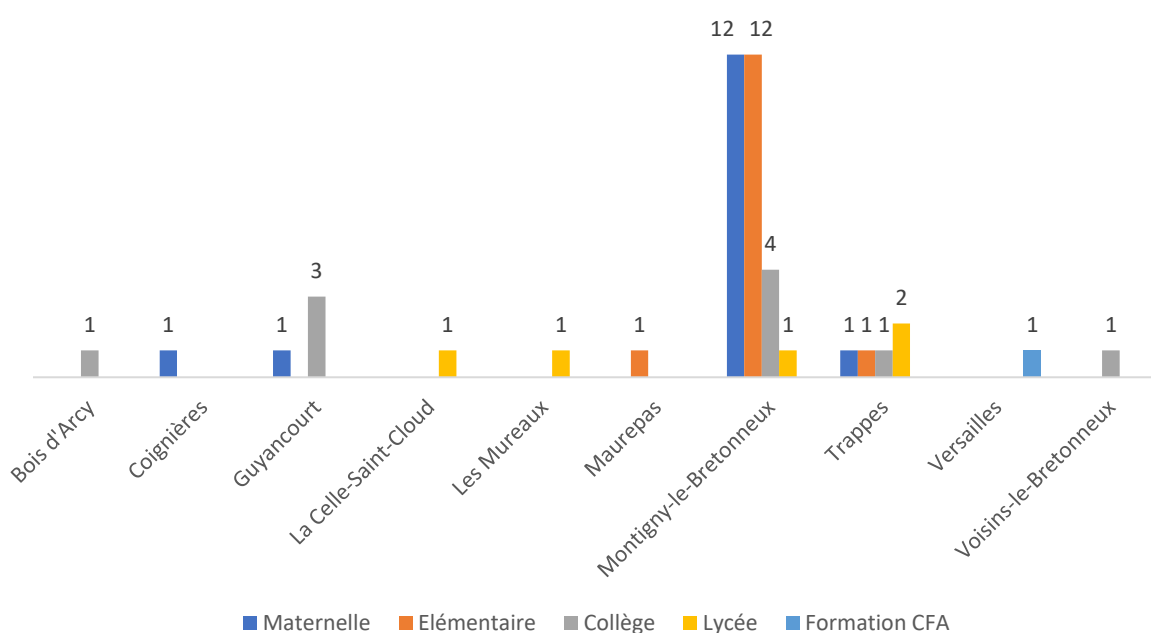
Intervention de l'EJE en 2022	
Nombre de familles suivies	Nombre d'enfants suivis
34	46

Parmi les 63 enfants ayant été hébergés à l'Équinoxe en 2022, 45 étaient scolarisés ; la majorité d'entre eux, soit 29 enfants, était scolarisée à Montigny-le-Bretonneux, dont 12 en maternelle, 12 en école élémentaire, 4 au collège et 1 au lycée.

Les autres enfants étaient scolarisés dans le territoire de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines :

- à Guyancourt (1 enfant en maternelle, 3 au collège)
- à Maurepas (1 enfant en élémentaire),
- à Trappes (1 enfant en maternelle, 1 en élémentaire, 1 au collège, 2 au lycée),
- à Voisins-le-Bretonneux (1 adolescent au collège),
- à Bois d'Arcy (1 adolescent au collège),
- à Coignières (1 enfant en maternelle),
- à la Celle Saint Cloud (1 adolescent au Lycée),
- à Versailles (1 adolescent en CFA),
- aux Mureaux (1 adolescent au lycée).

Répartition des enfants des ménages hébergés en Insertion en 2022 en fonction du lieu et du niveau de leur établissement scolaire

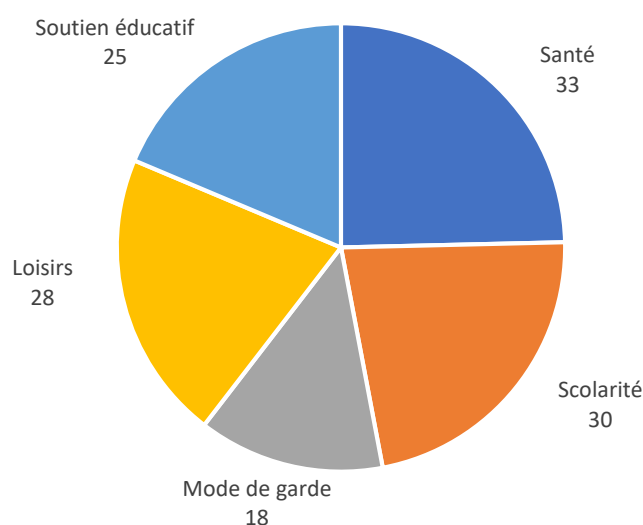


3 adolescents étaient également suivis par la Mission Locale.

7.4.14.2 Besoins repérés

Les échanges avec les parents et les enfants ont permis de déterminer des axes de travail spécifiques en fonction des difficultés repérées. Cinq grands axes de travail ont ainsi pu se dégager en 2022 :

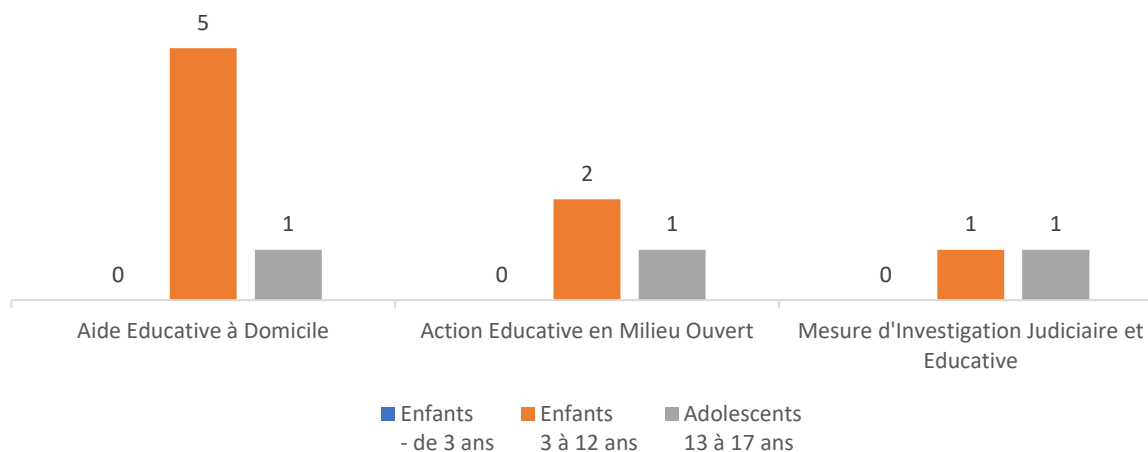
Besoins et problématiques repérés sur les enfants des ménages hébergés en Insertion en 2021



L'Éducatrice de Jeunes Enfants a pu travailler avec les familles et les enfants sur ces thématiques spécifiques, en délimitant ainsi les actions d'accompagnement et de soutien.

Il est, par ailleurs, à noter que 11 enfants ont été concernés par des mesures relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance. Ces dernières ont été mises en œuvre pour des enfants de tous âges, allant de 3 à 17 ans, notamment :

Mesures ASE en Insertion en 2022



L'EJE travaille en partenariat avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance.

7.4.14.3 Accompagnements réalisés par l'EJE

Accompagnement relatif à la santé

Le passif douloureux (violences conjugales, traumatisme...), mais également la situation de grande précarité familiale (déracinement, instabilité en termes d'hébergement ou financier...), entraînent souvent des troubles chez les enfants impactant non seulement leur santé, mais également leur scolarité.

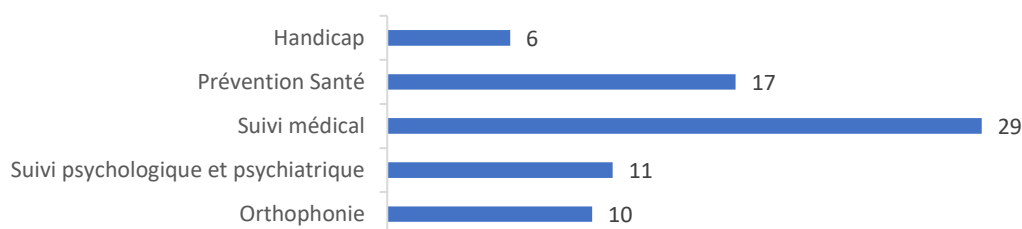
En matière de santé, de prévention et de dépistage, l'Educatrice de Jeunes Enfants oriente les familles, selon les besoins repérés, vers des prises en charge adaptées, en lien avec les partenaires de santé du territoire (infirmières et médecins scolaires, PMI, pédiatres, médecins généralistes ou spécialisés, centre de vaccination, médecins bénévoles, CMP et CMPP, MDPH, PCO).

Elle apporte à la fois des conseils sur les dispositifs existants, mais aussi un étayage éducatif, dans la compréhension des besoins et la mise en œuvre du suivi. Le parcours de soin (diagnostic ou évaluation, mise en œuvre des soins adaptés, orientation) est souvent long. Le parent a besoin d'être soutenu dans sa fonction parentale pour la mise en œuvre d'un projet adapté pour son enfant.

Parole d'hébergée

« Depuis qu'il a été accepté à l'IME, mon fils a fait des progrès, je suis contente et soulagée aussi. Je me sens moins fatiguée depuis qu'il est pris en charge. J'espère que le divorce sera prononcé bientôt et j'ai hâte d'être relogée. »
Hébergée depuis 2019.

Nombre d'enfants accompagnés par l'EJE en Insertion en 2022
au niveau de la santé



Accompagnement relatif à la scolarité

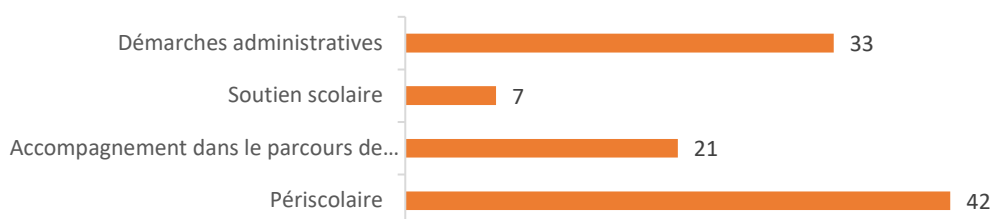
En lien étroit avec les écoles, l'Educatrice de Jeunes Enfants apporte conseils et étayage éducatif autour de la scolarité auprès des familles qui en ont besoin.

Elle veille au suivi scolaire des enfants accueillis. Elle soutient les familles, tant dans les démarches administratives et scolaires concernant les enfants, que dans leur intégration des codes et de la culture française, de l'appréhension du fonctionnement de l'école en tant que parent, notamment pour les familles non-francophones ou analphabètes.

Elle participe aux réunions scolaires et contribue à la mise en œuvre des aides adaptées dans le parcours de l'élève, en lien avec les parents.

Son rôle dans ce domaine est vaste. Il va d'une simple inscription scolaire à la mobilisation des familles dans le parcours scolaire de leur enfant. Elle assure aussi l'aide aux devoirs, lorsque cela est nécessaire.

**Nombre d'enfants accompagnés par l'EJE en Insertion en 2022
au niveau de la scolarité**



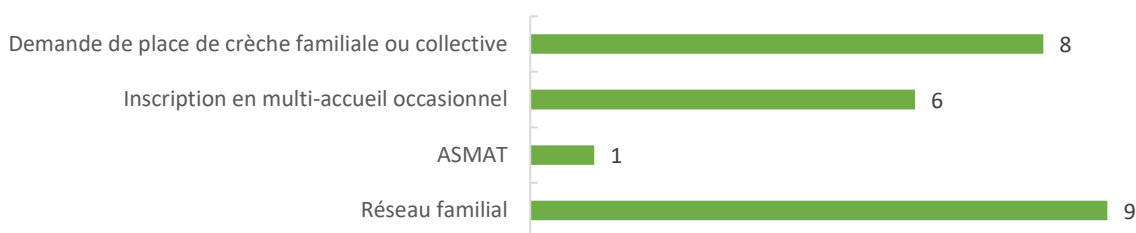
Accompagnement relatif aux aides concernant les modes de garde

L'Educatrice de Jeunes Enfants contribue à la mise en œuvre des modes de garde pour les enfants accueillis de moins de 3 ans.

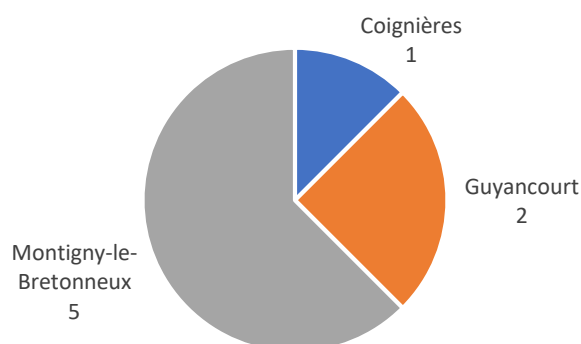
En lien étroit avec les services de la petite enfance, les crèches et les multi-accueils, elle oriente les familles selon les besoins exprimés et les places disponibles. Ces accueils favorisent la socialisation des tout-petits et facilitent l'accès à l'emploi ou à la formation des parents, dans le cadre de l'insertion professionnelle.

Lorsqu'il n'y pas de place disponible, l'Educatrice de Jeunes Enfants aide à la recherche de solutions alternatives (assistantes maternelles, gardes à domicile...). Il est néanmoins observé que la demande de place en structure petite enfance est supérieure à l'attribution de place, en défaveur de l'insertion professionnelle des familles monoparentales, qui doivent alors trouver des solutions alternatives afin de pouvoir accéder à un emploi.

Aides aux modes de garde pour les familles hébergées en Insertion en 2022



**Répartition des places en crèche par ville pour les
enfants hébergés en Insertion en 2022**



Accompagnement relatif aux loisirs

L'Éducatrice de Jeunes Enfants favorise l'accès aux loisirs et à la culture des enfants accueillis au CHRS, en s'appuyant sur les dispositifs d'aides existants tels que les centres de loisirs, les maisons de quartier, les clubs sportifs, la médiathèque, la ludothèque....

A travers ces activités, l'épanouissement et le bien-être des enfants sont recherchés.

Elle oriente les familles qui sont en demande vers l'animatrice socio-culturelle du CHRS, qui leur propose, par le biais d'un réseau partenarial et associatif actif sur le territoire : des sorties, des séjours en colonies de vacances ou des séjours familiaux.

En 2022, 6 enfants ont pu ainsi partir en colonie de vacances et 1 famille en séjour familial.

L'Éducatrice de Jeunes Enfants a également constitué les dossiers de primes vacances pour 13 familles, majoritairement auprès de la Mairie de Montigny-le-Bretonneux, permettant ainsi à celles-ci, souvent démunies, d'acquérir des jeux éducatifs et d'éveil pour les enfants, de financer des sorties, des activités ou un billet de transport pour un départ en vacances.

Nombre d'enfants accompagnés par l'EJE en Insertion en 2022
au niveau des loisirs



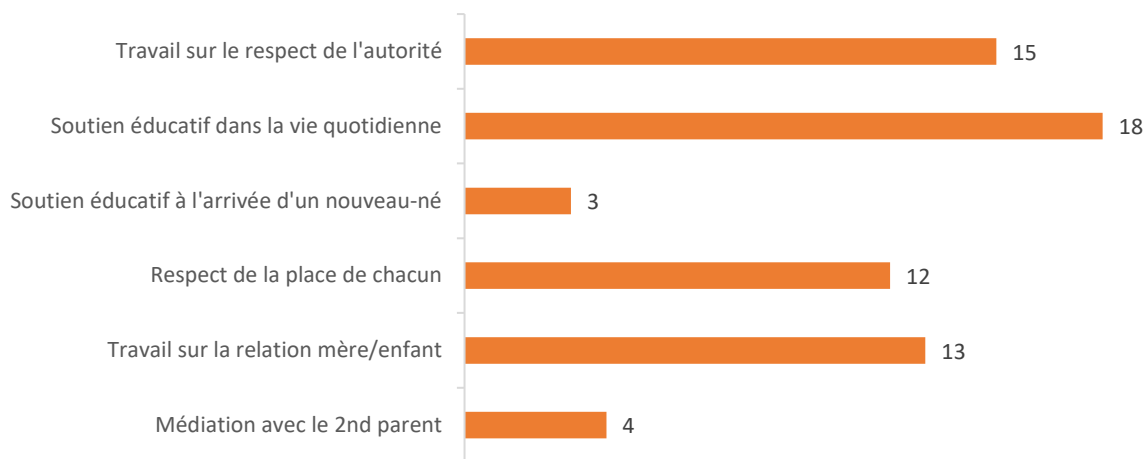
Accompagnement relatif à l'éducation

Le soutien éducatif revêt plusieurs formes. Il s'inscrit à la fois dans l'accompagnement aux gestes de la vie quotidienne (l'arrivée d'un nouvel enfant, l'espace de vie de l'enfant, le rythme de l'enfant, l'équilibre alimentaire, la prévention des risques et des accidents domestiques, l'hygiène, les besoins primaires de l'enfant, l'éveil...), mais aussi dans un travail plus en profondeur sur le vécu familial ou les relations intrafamiliales, apportant ainsi une prise de recul sur la relation parents enfant, le travail sur la place de chacun au sein de la famille, sur les relations au sein de la fratrie, l'autorité parentale, les interdits... Cet accompagnement est parfois combiné avec une mesure d'aide éducative relevant de l'ASE ou en amont de cette mesure.

L'objectif est d'apporter un cadre éducatif suffisamment contenant et structurant à l'enfant pour se construire, mais également d'effectuer un travail de prévention avec la famille.

En 2022, 3 enfants ont été hébergés au CHRS l'Equinoxe dès leur naissance. L'accueil de ces nouveaux a nécessité un accompagnement de grande proximité auprès des familles concernées.

Nombre d'enfants accompagnés par l'EJE en Insertion en 2022
au niveau éducatif



7.5 Baux glissants

Le bail glissant est un bail temporaire signé entre un bailleur et un locataire, en l'occurrence le CHRS. Il s'agit de permettre aux personnes hébergées d'accéder à un logement par le biais d'une sous-location avec un accompagnement social pendant une durée déterminée, avant de faire « glisser » le bail au nom du bénéficiaire. Par convention, le bailleur loue un logement au CHRS. Ce dernier le sous-loue à un ménage qui bénéficie alors de la poursuite de l'accompagnement social portant sur l'installation et l'appropriation du logement, la prise en compte des obstacles à l'insertion sociale, la construction d'un parcours d'insertion sociale et professionnelle. Des visites à domicile sont régulièrement effectuées afin de poursuivre l'accompagnement éducatif mis en œuvre dans le cadre de la location du logement.

Le ménage règle le résiduel à sa charge de loyer, ainsi que les charges et se doit de jouir du logement comme s'il en était le locataire principal (entretien du logement, respect du voisinage...).

Lorsque la situation du bénéficiaire est stabilisée, le CHRS adresse une demande de glissement du bail au bailleur et le bénéficiaire devient alors le locataire en titre, en lieu et place du CHRS.

Au 31 décembre 2022, le CHRS L'Equinoxe était locataire principal de 4 appartements en bail glissant, 1 bail ayant pu glisser au cours de l'année au profit de son bénéficiaire.

La contractualisation des baux glissants se situe entre 2014 et 2018, soit une durée qui varie entre 2 et 6 ans.

Sur les 4 baux glissants restants, 4 ont présenté des dettes de loyers plus ou moins importantes. Il a été nécessaire de reprendre avec chacune des familles le cadre du bail glissant et de rappeler les

obligations du locataire. Durant l'année 2022, l'accent a été mis sur une nécessaire remise en œuvre d'un accompagnement social renforcé, afin de permettre aux familles concernées de se rapprocher du but recherché que constitue le glissement de bail.

Pour chacun de ces dossiers, un lien a été fait avec les bailleurs afin d'amorcer le processus de glissement de bail, en apportant des réponses adaptées à chacun.

Parmi les solutions proposées, une mutation de logement est toujours envisagée pour 2 familles dont le montant du loyer est trop élevé au regard de leurs ressources.

Lorsque les dettes auront été intégralement apurées, dès que possible, un rapport social sera adressé au bailleur pour chacune des familles, afin de demander le glissement du bail à leur profit.

7.6 Animations

Débuté en 2019, le développement du volet « animation » s'est poursuivi cette année pour proposer un accompagnement social et éducatif toujours plus tourné vers l'ouverture sur l'extérieur et sur la culture afin de favoriser l'insertion sociale et le bien-être.

Grâce à un réseau partenarial avec des objectifs communs, le CHRS continue de proposer un large panel de prestations diverses, sous forme d'ateliers réguliers, d'animations ponctuelles et de sorties, encadrés par des bénévoles ou des intervenants professionnels.

7.6.1 Les ateliers ponctuels animés par des partenaires

Association Marie Madeleine

L'Association Marie Madeleine a proposé deux ateliers autour des thématiques de la sexualité et des MST aux femmes hébergées, les 25/02/2022 et 25/03/2022. 12 femmes hébergées sur les différents services du CHRS y ont participé.

Ferme de Bel Ébat, Théâtre de Guyancourt

En 2022, le CHRS a eu le plaisir de reconduire le stage de théâtre proposé par la Ferme de Bel Ébat avec pour thème « *Prendre confiance par le théâtre* ».

Le stage s'est déroulé à la Maison de Quartier Théodore Monod à Guyancourt du 29/03/2022 au 11/04/2022, tous les jours de 9h00 à 13h00. Ce stage a permis à 7 femmes de s'exprimer en public et de reprendre confiance en elles par l'expression orale et l'expression physique. Une restitution au Théâtre de la Ville de Guyancourt a permis d'observer une très belle évolution des hébergées participantes.

Parole d'hébergée

« L'accompagnement ici est bien et les animations sont très bien. J'ai bien avancé grâce à l'équipe. Au début, j'étais renfermée mais aujourd'hui je suis plus ouverte, les enfants sont bien aussi. »
Hébergée en 2022.

Ostéopathe

Madame LENOIR, ostéopathe ayant un cabinet à Montigny-le-Bretonneux, est intervenue en tant que bénévole au sein du CHRS pour proposer 3 consultations par mois d'une heure en individuel du 16/02/2022 au 26/10/2022. 10 personnes accueillies ont pu en bénéficier.

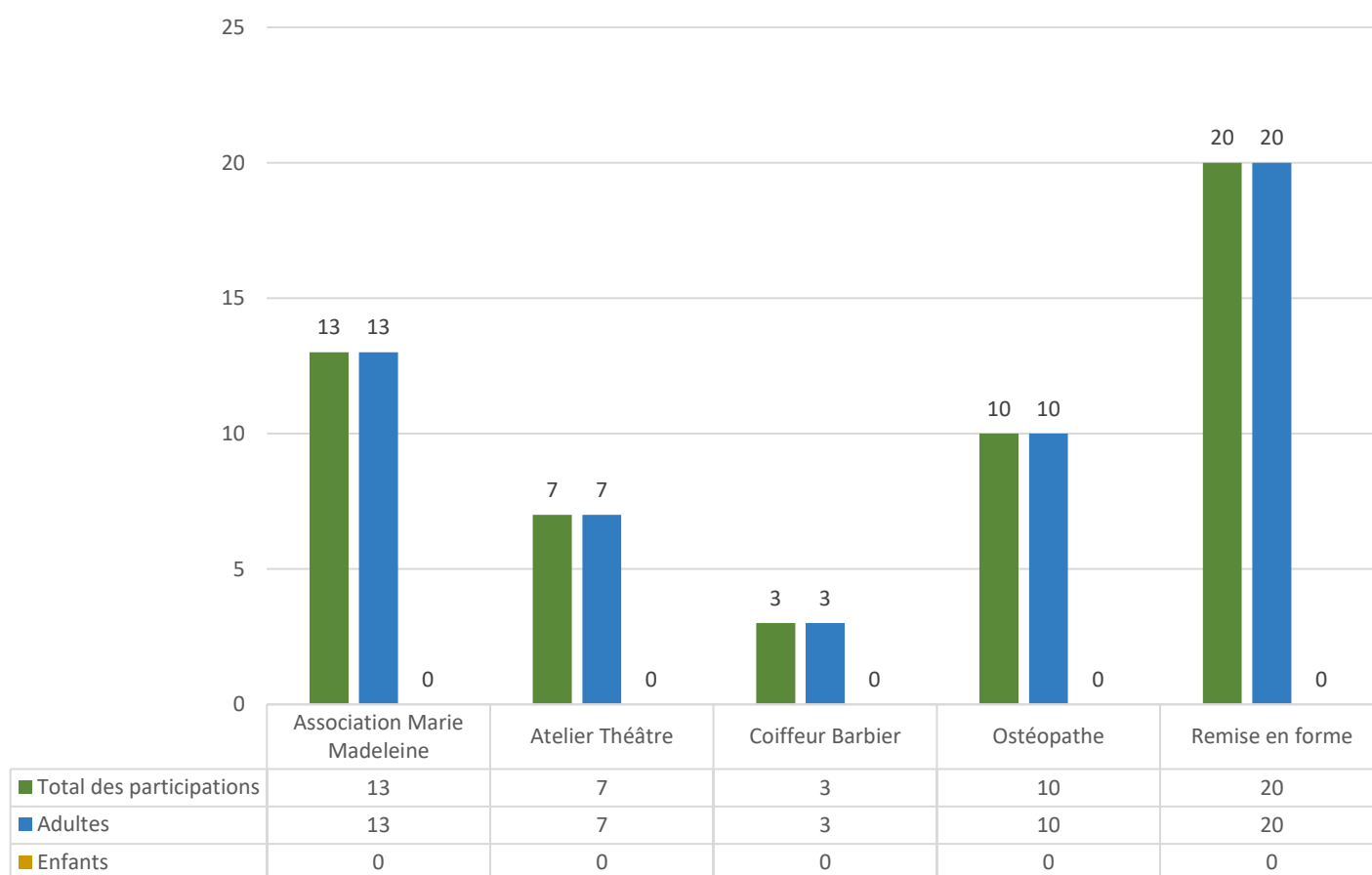
Remise en forme

Madame URBAIN, du Comité Régional Sports pour Tous Ile-de-France, a animé un atelier de remise en forme du 10/01/2022 au 31/05/2022, tous les jeudis pour une durée de 45 minutes par séance. L'objectif était d'améliorer l'équilibre des personnes et d'aider au maintien d'une bonne santé, ainsi que de reprendre confiance en soi par une remise en forme physique.

Coiffeur-Barbier

Jabert, coiffeur-barbier gérant plusieurs salons de coiffure à Trappes, est intervenu au sein du CHRS en tant que bénévole le 15/10/2022. Lors de cette séance « *Je prends soin de moi, de ma coiffure et de ma barbe* », Jabert s'est occupé de 3 hommes hébergés au CHRS. L'expérience fut plus que positive ; les trois participants étaient ravis.

Ateliers animés par des partenaires en 2022 au CHRS l'Equinoxe



7.6.2 Les ateliers et animations ponctuels animés en interne

Soucieux de pouvoir enrichir le quotidien des personnes accueillies par le biais d'animations culturelles et éducatives en interne, le CHRS l'Équinoxe a pu proposer plusieurs ateliers ponctuels au cours de l'année 2022.

Activité Loto

Une activité Loto a eu lieu le 01/01/2022. Chacune de 7 femmes hébergées y ayant participé est repartie avec un lot.

Activité Jeux de société

Cette année, 2 séances de jeux de société, les 17/01/2022 et 01/08/2022, ont permis au total à 10 personnes d'apprendre des règles de jeux, de respecter les autres joueurs et de créer des liens dans une bonne ambiance.

Atelier Beauté

En 2022, 3 ateliers Beauté se sont déroulés les 26/04/2022, 23/05/2022 et 18/09/2022. Un total de 23 participations des résidentes du SAU a pu être comptabilisé pour ces séances dont les thèmes étaient la manucure, le soin de la peau ou la fabrication de produits de soin à base de miel et de fruits.

Atelier Bijoux

3 ateliers ont été organisés en date des 22/02/2022, 28/08/2022 et 05/10/2022, au cours desquels 19 participantes ont pu confectionner des bracelets et des colliers, favorisant ainsi leur créativité et leur dextérité manuelle.

Atelier Couture

Les 13/12/2022 et 20/12/2022, des ateliers Couture ont réuni 11 hébergées qui ont pu ainsi apprendre à se servir d'une machine à coudre et fabriquer des pochettes individuelles.

Atelier Cuisine

5 ateliers Cuisine se sont déroulés en 2022, allant de la préparation de smoothies à celle de gâteaux, en passant par plusieurs spécialités culinaires du monde. 36 participations ont été comptabilisées au total pour partager des moments agréables.

Atelier Fabrication de savon

Le 03/09/2022, cet atelier a réuni 7 femmes hébergées pour créer des savons dans un mélange de parfum, de texture et de bonne humeur.

Atelier Halloween

Le 25/10/2022, cet atelier a été l'occasion pour 17 enfants hébergés de fabriquer le « Monstre du CHRS » grâce à des collages en pâte à papier.

Bar à Smoothies

Le 12/06/2022, 13 résidentes du SAU se sont réunies pour préparer ces fameuses boissons fruitées. Un joyeux mélange de rires et de saveurs variées !

Chorale

Le 29/03/2022, 7 femmes (dont 6 hébergées au CHRS et 1 suivie par l'Étincelle) ont repris leurs chants présentés l'an passé lors de la Chorale animée par la Ferme de Bel Ébat.

Cinéma (Séances des adultes)

2 séances de projection dans la salle polyvalente de l'Equinoxe ont rassemblé 25 participants, le 28/09/2022 (Mamma Mia) et le 12/10/2022 (Sister Act). Les chansons des films ont réchauffé le cœur de chacune des femmes présentes.

Cinéma (Séances des enfants)

Les 21/09/2022 et 25/10/2022, « Mary Poppins » et « Casper » sont respectivement venus apporter un peu de magie et de rêve aux enfants hébergés au CHRS. 27 participations ont été comptabilisées.

Comédie Musicale des enfants

Sous l'animation de 2 professionnelles du CHRS, de janvier à avril 2022, 10 enfants se sont réunis tous les mercredis après-midi pour les répétitions de cette comédie musicale entièrement créée par eux-mêmes et mise en scène par les animatrices.

L'activité a été l'occasion pour ces jeunes d'apprendre à se connaître, de créer ensemble et d'être plus à l'aise en groupe et en public.

La restitution du spectacle s'est déroulée devant les parents, hébergés et professionnels du CHRS, ainsi que certains de nos partenaires, ce qui fut une vraie récompense pour les jeunes artistes.

Journée Halloween

Le 31/10/2022, 11 enfants ont participé à la confection de gâteaux « araignées et monstres » et de « potions magiques » à boire. Les enfants se sont ensuite maquillés et déguisés pour aller à la chasse aux bonbons et aux friandises dans les bureaux du CHRS. Les professionnels sont heureux de constater qu'aucun mauvais sort n'a été jeté durant cette journée !

La Chasse aux œufs

Pour la nouvelle édition de cette animation organisée dans les espaces verts du CHRS le 18/04/2022, sous un beau soleil, 9 enfants (correspondant à 5 familles) ont été heureux et fiers de pouvoir chercher les œufs cachés ci et là. Chaque œuf trouvé s'est accompagné de sourires des petits et des grands !

Pique-nique à Plaisir

Le 11/05/2022, au retour des beaux jours, un repas collectif et convivial a eu lieu dans le jardin des logements du CHRS à Plaisir. 20 résidents logés sur place, adultes et enfants, ont ainsi pu partager, se rencontrer et apprendre à se connaître autour d'un repas où musique et rires étaient présents.

L'Équi-Guinguette

Lors de cette grande fête institutionnelle organisée le 07/07/2022 au CHRS, 108 personnes hébergées et environ 25 professionnels se sont retrouvés dans un esprit de guinguette autour de stands de jeux d'antan (jeux en bois, chamboule-tout, pêche à la ligne, tir à la corde), de friandises (barbe-à-papa, pop-corn) ou encore de maquillage pour les enfants.

Le soir venu, un barbecue géant, proposant brochettes et merguez, a fait la joie et le régal de tous.

Noël avec le Diocèse de Trappes

L'année 2022 fut riche en dons et le Diocèse de Trappes y a grandement contribué grâce à ses bénévoles qui ont participé au Noël des hébergés en offrant, le 22/12/2022, des colis cadeaux aux résidents du CHRS et à leurs enfants. 13 familles (comptant 7 enfants) ont reçu ces cadeaux autour d'un goûter.

Le CHRS remercie de nouveau le Diocèse de Trappes pour les dons de cadeaux.

Noël des enfants

Pendant 2 mois, 4 enfants hébergés ont formé une chorale et ont répété tous les mercredis pour créer un petit spectacle de chant et de danse qu'ils ont ensuite présenté juste avant l'arrivée du Père Noël.

Cette arrivée s'est faite avec un peu d'avance sur son tour de distribution de cadeaux car le Père Noël est passé au CHRS le 23/12/2022. Vêtu de vert et aidé de ses lutins, il a pu entrer dans notre établissement sans passer par la cheminée et a distribué des cadeaux aux enfants. Ayant trouvé l'atmosphère joyeuse et conviviale, il a décidé de rester un peu aux cotés des personnes accueillies et des professionnels afin de profiter des festivités. Ce moment magique a rassemblé 57 hébergés (dont 34 enfants) et 15 professionnels.

Le CHRS remercie de nouveau le Secours Populaire Français pour les dons de cadeaux.

Noël au SAU

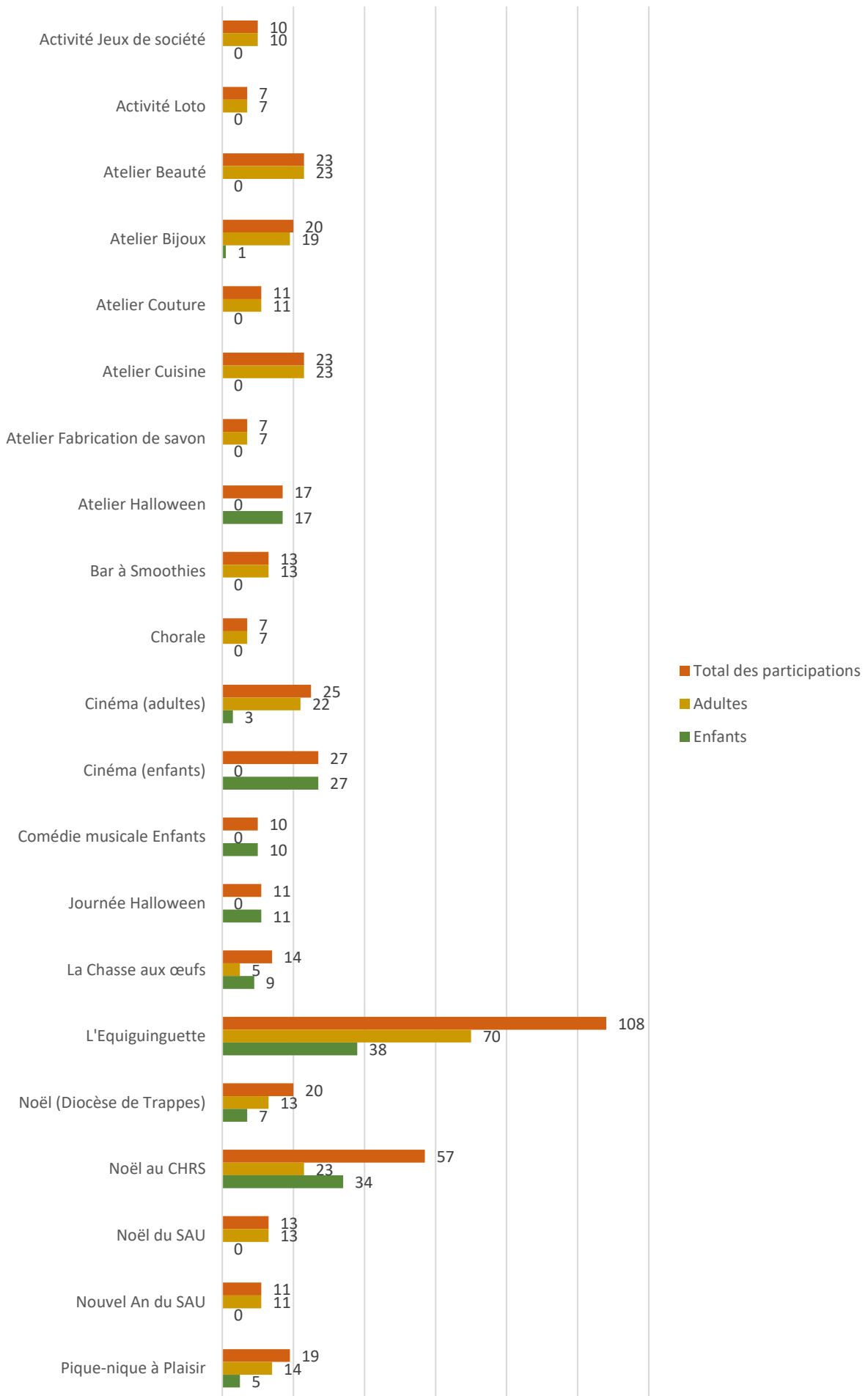
Les résidentes du SAU ont également voulu prendre de l'avance en organisant leur réveillon de Noël le soir du 23/12/2022.

Habits et table festifs, musique, cadeaux et rires ont ponctué une journée riche en préparations culinaires appétissantes. 13 hébergées et une dizaine de professionnels se sont ainsi réunis afin de partager le festin dans la joie.

Nouvel An au SAU

Le 30/12/2022, toujours prenant de l'avance, 11 résidentes du SAU et une dizaine de professionnels se sont à nouveau réunis autour d'un bon repas pour accueillir la nouvelle année.

Récapitulatif des animations en 2022 au CHRS l'Equinoxe



7.6.3 Les sorties

Découverte Street Art

Le 09/03/2022, 10 enfants hébergés sont allés à Paris visiter une exposition de Street Art et découvrir avec émerveillement des graffitis peints sur des planches de skateboard. Ils ont ensuite pu rencontrer un célèbre graffeur au cours d'un atelier manuel à l'issue duquel chaque enfant est reparti avec sa propre création.

Les Copains du Monde

Le 12/03/2022, une vente de tickets de tombola solidaire a été organisée par le Secours Populaire Français à Versailles. Énigmes et jeux de vitesse n'ont pas fait peur aux 4 enfants hébergés au CHRS qui sont arrivés « premiers » sur le podium et ont reçu des cadeaux pour leur performance.

Parc Saint-Paul

Le 04/05/2022, les casquettes vissées sur la tête pour affronter le soleil, les manèges à sensation et les jeux d'eau, 14 hébergés du CHRS (adultes et enfants) ont profité pleinement de cette agréable journée dans ce parc de loisirs de l'Oise.

Concert de Julien Doré

Le 10/04/2023, 6 hébergés du CHRS ont pu assister au concert de Julien Doré à l'Accor Arena à Paris.

BMX

Le 13/04/2022, 5 enfants ont participé à une initiation au BMX au Vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines. Avec casques et protections, les jeunes se sont élancés sur les pistes à bosses.

Parc zoologique de Thoiry

Le 15/06/2022, grâce au concours du Secours Populaire Français, 15 résidents du CHRS sont allés admirer lions, tigres, singes, girafes et éléphants au cours d'un safari en bus qui a fait l'émerveillement des enfants. Après le déjeuner, la visite s'est poursuivie par la visite des gorilles et bien d'autres animaux.

Pique-nique aux Roussières

Le 28/06/2022, le CHRS a organisé un pique-nique dans le Bois des Roussières à Guyancourt. 12 personnes ont participé. Un moment d'échange et de convivialité a réuni les femmes ayant toutes participé au repas.

Labyrinthe de maïs

2 sorties estivales ont été organisées au Labyrinthe de maïs situé à Magny-les-Hameaux, à la Ferme de Gomberville. Sans se perdre, les 35 participants ont réussi à résoudre les énigmes et à sortir du dédale végétal. Les journées ont continué avec des pique-niques, des jeux gonflables et des jeux de mimes. Les enfants ont même pu monter sur le tracteur du propriétaire !

Cirque

Le 16/11/2022, 10 résidents du CHRS ont assisté au spectacle « Rhapsodie » du Cirque Phénix sur la Pelouse de Reuilly.

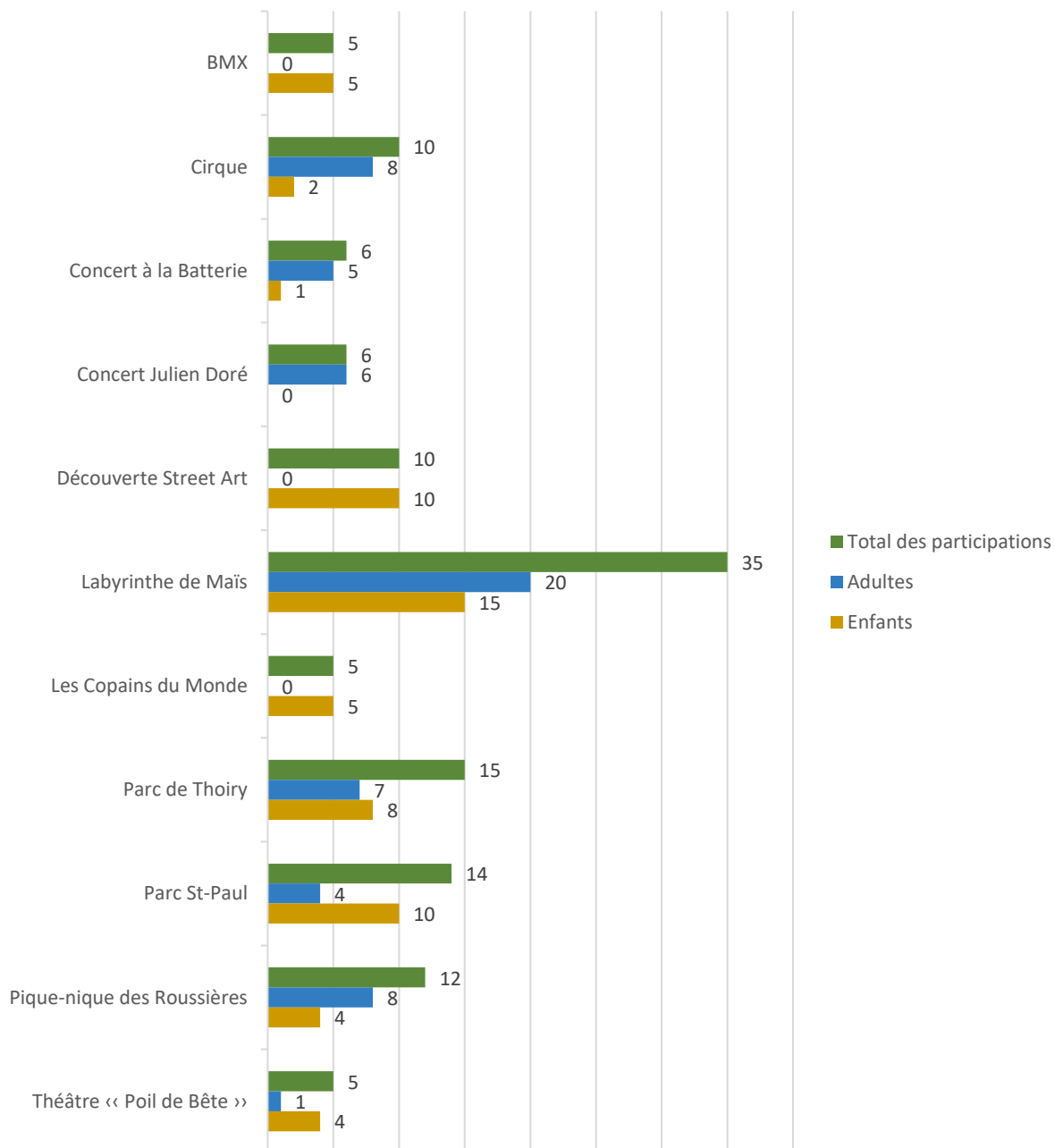
Concert à la Batterie

Le 06/12/2022, 6 personnes hébergées ont assisté au spectacle « *Là-bas, Chansons d'aller-retour* » dans la salle guyancourtoise.

Théâtre de Bel Ébat

Le 17/12/2022, une famille de 5 personnes a pu assister à la pièce de théâtre « *Poil de la bête* » à la Ferme de Bel Ébat à Guyancourt.

Récapitulatif des sorties en 2022 au CHRS l'Equinoxe



7.6.4 Les actions de bénévolat

Grâce au Secours Populaire Français, des actions de bénévolat ont été proposées au CHRS l'Équinoxe durant toute l'année 2022.

Ainsi, 54 personnes hébergées ont donné de leur temps dans des collectes alimentaires, des emballages de cadeaux ou encore des boutiques de vêtements.

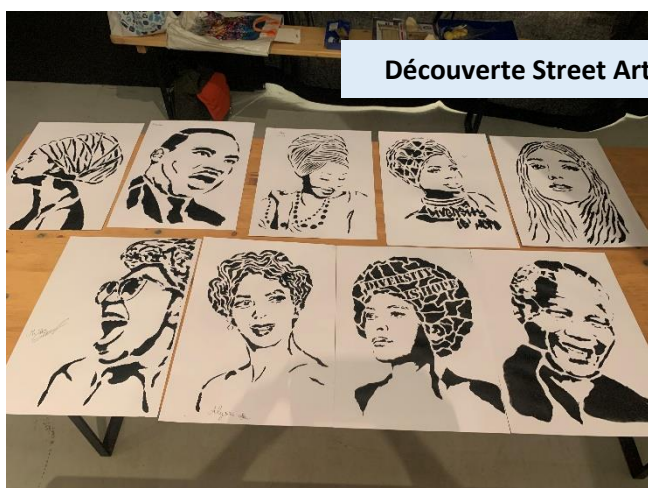
Cela a pu leur permettre de renforcer le lien social et de mettre un pied dans le monde du travail.

Les personnes accueillies participant à ce type d'actions de bénévolat sont également ravies de contribuer à aider en retour d'autres personnes.

7.6.5 Les vacances

2 familles, dont une suivie par l'Étincelle, ont pu cette année partir pour une semaine de vacances à l'Île de Loisirs de Moisson (95), soit un total de 8 personnes.

Grâce au Secours Populaire Français, 2 enfants sont partis via les séjours Vacances Famille et 5 enfants sont partis en colonies.



Découverte Street Art



Atelier Bracelets

Atelier Fabrication de savons



Sortie BMX

Fête institutionnelle
Equi-Guinguette



8 Les locaux

8.1 Accueil

Le CHRS est joignable 24h/24. Un standard est assuré jour et nuit par des agents d'accueil ou de sécurité au 01 30 48 40 00. Tout appel entrant est traité immédiatement. Si l'agent s'absente de son poste pour une ronde ou tout autre déplacement, les appels sont automatiquement basculés sur un téléphone portable.

Les résidents in situ peuvent joindre l'accueil ou être appelés sur une ligne interne, chaque appartement étant équipé d'un téléphone.

Tout évènement constaté par l'accueil est signalé dans une main-courante. Les agents d'accueil ou de sécurité peuvent appeler à n'importe quel moment de la journée ou de la nuit la directrice ou la cadre sociale en astreinte selon un planning prédéfini.

L'accueil est désormais assuré par un prestataire extérieur, la société SPG. L'ensemble des agents intervenant sur le site de l'Equinoxe est SSIAP de formation. Cette professionnalisation de l'accueil représente un véritable gage de sécurité pour l'établissement et l'ensembles des personnes accueillies.

8.2 Hygiène

Le nettoyage et l'entretien quotidien des locaux du CHRS est désormais assuré par un prestataire de service. Outre la prise en charge de l'établissement principal de l'Equinoxe à Montigny-le-Bretonneux (parties communes et bureaux), le prestataire intervient également pour l'entretien des parties communes des deux maisons de Plaisir, ainsi que l'entretien des poubelles.

Concernant le Service d'Accueil d'Urgence, des roulements entre résidentes sont également mis en place pour le nettoyage de la cuisine et des chambres.

Concernant le Service d'Insertion, des plannings sont également établis entre résidents pour le nettoyage régulier des couloirs et de la buanderie.

Enfin, les professionnels ont constaté, au cours de l'année 2022, que les logements n'étaient pas toujours correctement entretenus par les personnes accueillies. Il a été décidé de mettre en place, lorsque cela s'avérait nécessaire, des ateliers de nettoyage collectifs, avec les hébergés des logements concernés, animés par des professionnels de l'Equinoxe.

9 Pôle Intendance et Maintenance

9.1 Pôle Intendance

9.1.1 Organisation du Pôle Intendance

L'équipe Intendance a été renforcée en 2022 : 2 Maîtresse et Maître de maison, ainsi que 2 Agents Polyvalents, soit 4 ETP, sont désormais en poste pour assurer les besoins en intendance des hébergements du CHRS l'Équinoxe.

Un fonctionnement en binôme a été mis en place, lequel permet de conserver une continuité de service en cas d'absence (congés, maladie) de l'un des collaborateurs.

En parallèle, une montée en compétence a été mise en place avec une redéfinition des rôles et une extension des compétences :

- Gestion du courrier,
- Préparation des départs et arrivées des résidents (pré-visites et suivi des emménagements/déménagements),
- Préparation et distribution des kits de ménage mensuels (CHU),
- Suivi des besoins au quotidien dans les appartements (matériel, clés, petit entretien, etc.),
- Visites à domicile (VAD) avec fréquence adaptée aux profils des hébergements (SAU, CHU, Insertion),
- Etat des lieux d'entrée et de sortie,
- Inventaires et suivi des réserves du CHRS,
- Etablissement des plannings de ménage dans les appartements extérieurs,
- Remise des tickets services hebdomadaires aux hébergés bénéficiaires,
- Affichages préventifs (prévention des problèmes de maintenance).

9.1.2 Suivi mensuel des VAD

Afin d'assurer la régularité et la fréquence des visites à domicile, la mise en place d'un suivi hebdomadaire avec partage transverse des informations (réunion de coordination avec le Pôle Social) et suivi des résidents a été instauré en 2022.

Le nombre de VAD est adapté à la typologie d'hébergement (SAU, CHU, Insertion), mais également aux problématiques spécifiquement détectées, en concertation entre le Pôle Intendance et Maintenance et le Pôle Social.

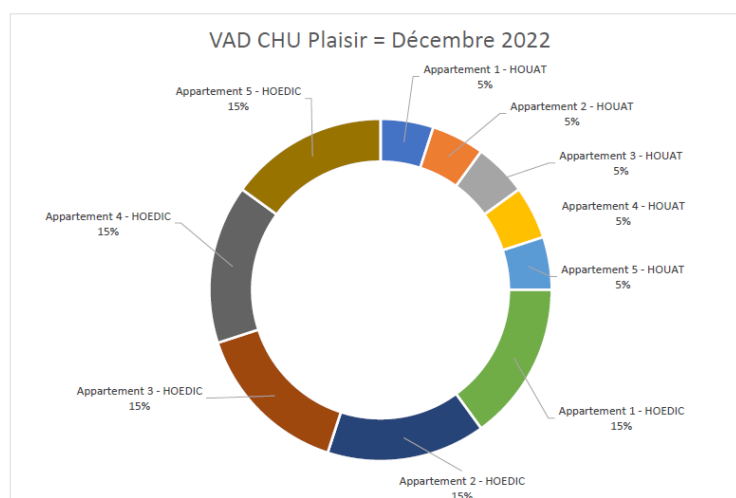
CHU Plaisir au 20/12

Décembre	Jours travaillés dans le mois	20
----------	-------------------------------	----

1 par semaine par appartement

CHU Plaisir	déc-22			
	MM	TS		
Appartement 1 - HOUAT	1	2		
Appartement 2 - HOUAT	1	1		
Appartement 3 - HOUAT	1	1		
Appartement 4 - HOUAT	1	1		
Appartement 5 - HOUAT	1	1		
Appartement 1 - HOEDIC	3	1		
Appartement 2 - HOEDIC	3	1		
Appartement 3 - HOEDIC	3	2		
Appartement 4 - HOEDIC	3	1		
Appartement 5 - HOEDIC	3	1		
Total	20	12	1,25	0

Férié	1
Absences MM	4
Jours travaillés	16



Exemple de suivi hebdomadaire des Visites à domicile

Le suivi des visites à domicile permet à la fois, de garantir que chaque hébergement a bien été visité au moins 1 fois par mois, en dehors des visites à domicile également effectuées par les professionnels du Pôle Social, mais également, de partager entre Pôles des informations relatives au suivi dans leur vie quotidienne des personnes accueillies dans les logements, qu'il s'agisse de l'entretien, des règles d'hygiène ou des règles de fonctionnement.

Ces données sont ensuite croisées avec les données d'intervention de l'équipe de Maintenance, permettant ainsi de suivre les besoins et les éventuelles réclamations des personnes accueillies quant aux hébergements mis à disposition.

MOIS	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	2022
TYPES DE VISITE	MM	MM	MM	MM	MM	MM	MM	MM	MM
Total SAU	14	128	140	117	132	127	108	129	895
Total CHU	69	59	23	20	26	19	26	25	267
Total Plaisir	40	34	25	35	34	25	41	45	279
Total Insertion	25	29	21	29	18	30	34	21	207
Total Insertion	17	22	13	34	32	25	25	25	193
TOTAL GENERAL	165	272	222	235	242	226	234	245	1841
Sites visités	52	57	53	57	57	56	57	57	98%
Non vus	5	0	4	0	0	1	0	0	
taux de couverture	91%	100%	93%	100%	100%	98%	100%	100%	

Suivi annuel des Visites à Domicile (Intendance)

Entre mai et décembre 2022, le taux de couverture moyen, en termes de visites à domicile, par l'équipe Intendance, du parc d'hébergement du CHRS l'Equinoxe est de 98 % (en intégrant la période d'adaptation de l'équipe). Ainsi, entre mai et décembre 2022, ce sont, tous services et logements confondus, 1.841 visites à domicile qui ont été effectuées par le Pôle Intendance.

9.1.3 *Suivi hebdomadaire des réserves de l'établissement*

Le rangement et la réorganisation des réserves du CHRS, l'inventaire hebdomadaire et l'analyse des consommations énergétiques mensuelles sont désormais placés sous la responsabilité d'une Maîtresse de Maison. Les commandes de produits et de fournitures se font sur la base de l'analyse des besoins et des projections suivant la consommation des personnes accueillies.

9.1.4 *Ateliers pédagogiques organisés par le Pôle Intendance*

En 2022, suite à une prise de conscience de l'établissement de la nécessité de transmettre des informations aux personnes accueillies quant à la connaissance et à l'utilisation des kits ménagers distribués au CHU, il a été décidé de créer et développer un atelier ménage, pédagogique et ludique, accessible à tout public (base de jeu, d'échange et de questionnements) favorisant la connaissance des produits ménagers utilisés et leur utilisation au quotidien.



Une douzaine d'ateliers a été mise en œuvre par les professionnels du Pôle Intendance auprès des personnes accueillies, directement sur leur lieu de vie. Les supports distribués lors de ces ateliers ménages restent disponibles pour une utilisation régulière en fonction de nouveaux arrivants.

Dans la foulée de cet atelier, un autre sujet a été proposé et est en cours d'élaboration : le tri sélectif.

Chaque atelier est accessible à tout public adulte. Une attention particulière a été apportée à la facilité de compréhension de chaque atelier pour un public parfois allophone.

9.1.5 *Renforcement des relations avec les professionnels extérieurs liés aux logements en diffus*

En 2022, la base de données recensant tous les professionnels extérieurs à l'établissement, liés aux logements en diffus, dans lesquels le CHRS l'Equinoxe est propriétaire ou locataire, a été remise à jour.

Les liens entre le personnel de l'Intendance et les gardiens de logements locatifs/syndics de copropriété ont été repris et/ou développés.

L'objectif pour l'établissement est d'être informé en temps réel de tout besoin ou intervention dans les appartements, tout en resserrant les liens de communication au quotidien avec la personne

référente du Pôle Intendance, ce qui permet une facilité d'intervention ou de solution en cas de nécessité.

L'image du CHRS l'Equinoxe s'en est trouvée renforcée par une meilleure connaissance mutuelle.

9.1.6 Gestion des flux énergétiques

Fin 2022, et en raison de l'augmentation des prix de l'énergie, en particulier le gaz et l'électricité, le CHRS l'Equinoxe a décidé d'associer les personnes accueillies à sa démarche de maîtrise de la consommation énergétique.

Les professionnels ont, dans un premier temps, développé un outil d'analyse des consommations énergétiques (gaz, électricité, eau) pour chacun des logements dépendant de son parc immobilier en y intégrant les données nécessaires à la bonne lecture de celles-ci (superficie des logements, nombre d'occupants, degré d'isolation des logements, etc.).

Dans un second temps, les professionnels ont entamé une démarche de sensibilisation auprès des personnes accueillies, afin de les sensibiliser à la gestion de leur consommation d'énergie. Cette démarche est d'autant plus importante qu'elle constitue également un préalable au relogement, offrant une visibilité sur les coûts engendrés par chacun, en termes de charges énergétiques, au sein d'un logement.

9.2 Pôle Maintenance

9.2.1 Organisation du Pôle Maintenance

Pour l'année 2022, l'équipe Maintenance a été composée de deux Agents de maintenance, soit 2 ETP, pour la période de janvier à août. En raison d'un accroissement de l'activité, et pour permettre de mettre en œuvre certaines missions ponctuelles, telles que la réorganisation des ateliers et des réserves, 1 Agent intérimaire a été recruté pour quelques mois sur la fin de l'année 2022.

9.2.2 Interventions

Au 31 décembre 2022, le parc immobilier du CHRS l'Equinoxe comptabilisait **57 hébergements (chambres ou appartements)**, ainsi répartis :

Service d'Accueil d'Urgence	6 chambres sur site <i>(de la chambre individuelle à la chambre partagée de 4 personnes)</i>
Insertion sur site	14 studios sur site <i>(du studio individuel au studio pour 5 personnes)</i>
Insertion extérieure	17 appartements en diffus <i>(du studio au F5)</i>
Centre d'Hébergement d'Urgence	20 appartements en diffus <i>(du studio au F4, incluant les appartements de Plaisir)</i>

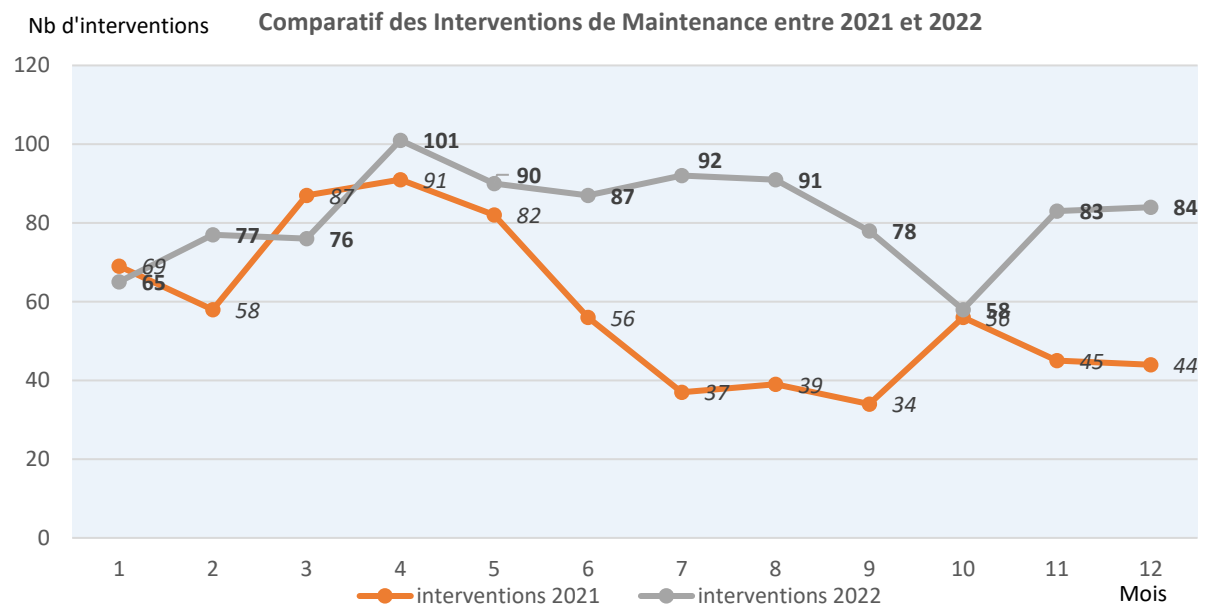
Viennent également s'ajouter les 4 logements actuellement occupés en bail glissant, dont le locataire principal est le CHRS l'Equinoxe.

En 2022, le Pôle Maintenance a réalisé **984** interventions, tant dans les hébergements sur site que dans les appartements extérieurs (contre 698 en 2021).

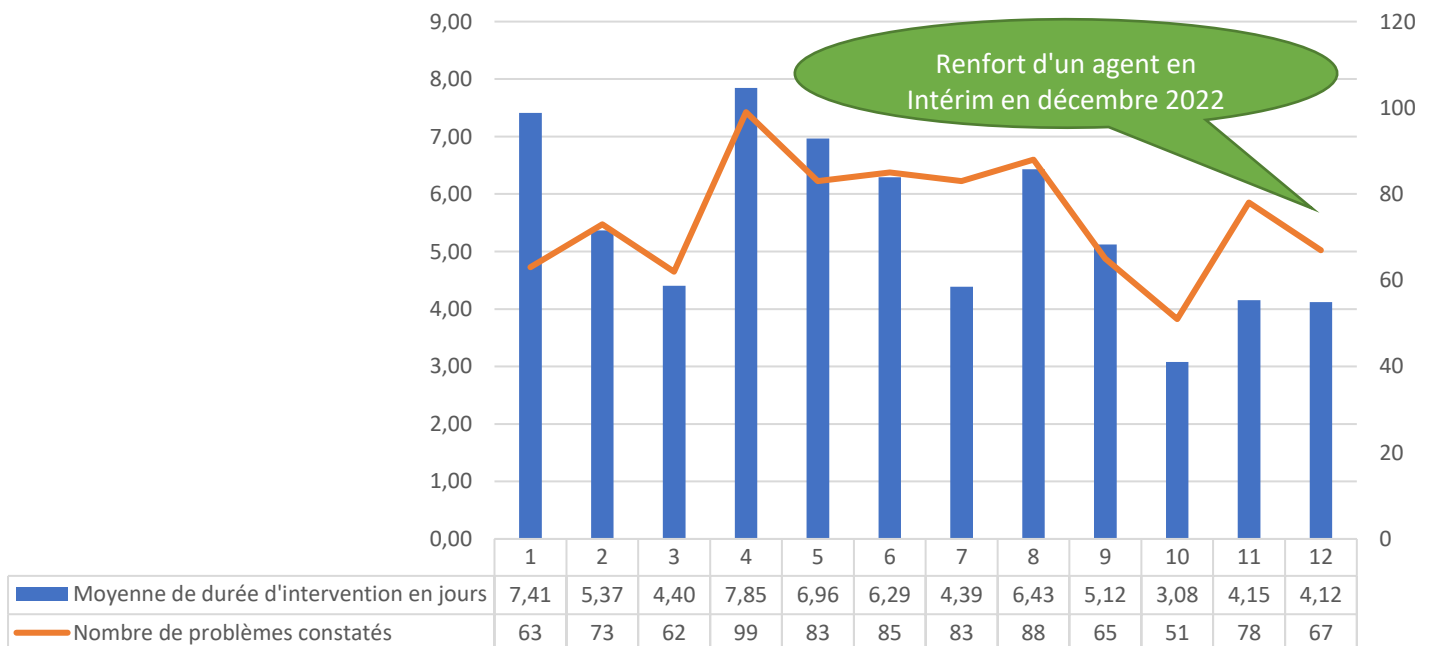
Au 31 décembre 2022, 96 % des demandes d'intervention ont été traitées.

Le délai moyen d'intervention sur l'année est de 5,62 jours entre la demande et la réalisation de l'intervention (hors le cas des interventions de prestataires extérieurs).

63 % des demandes sont traitées en moins de 72 heures.



Moyennes mensuelles des délais d'interventions par rapport au nombre de problèmes constatés en 2022



Une analyse des fiches techniques montre une activité concernant principalement :

- Réparations (20 %) ;
- Plomberie (14 %) ;
- Aménagement (11,58 %) ;
- Electricité (9 %) ;
- Petit électroménager (4,16 %).

Enfin, au cours de cette année, d'autres interventions, plus conséquentes, ont été menées à bien par le Pôle Maintenance :

- La rénovation de 2 appartements extérieurs ;
- La réorganisation des ateliers et réserves ;
- Le déplacement du local poubelles extérieur sur le site principal, permettant ainsi de regagner 2 places de stationnement ;
- L'étanchéité des fenêtres (joints) sur l'ensemble du bâtiment ;
- Le bridage de radiateurs du CHRS ;
- Le nettoyage des VMC du CHRS.

9.3 Flotte de véhicules professionnels

Une flotte de 10 véhicules (dont 1 voiture électrique et 1 utilitaire) est à la disposition des professionnels, afin de leur permettre d'effectuer leurs déplacements professionnels, ainsi que d'assurer les visites à domicile.

La révision des contrats d'assurance a été effectuée en 2022 et tous les véhicules ont un suivi d'entretien mécanique à jour.

Le Bureau Mobile de l'Étincelle a intégré la flotte automobile du CHRS en 2022.

9.4 Les chèvres de l'Équinoxe



Cette année, l'établissement a malheureusement perdu l'une de ses chèvres (**Gypsie**).

3 chèvres (**Gommette, Happy et Havane**) sont toujours présentes sur site pour assurer un éco pâturage des espaces verts de l'établissement.

Les chèvres ont également un rôle non négligeable dans l'accompagnement de certains résidents et de leurs enfants qui, à leur contact, peuvent trouver quelques moments d'apaisement et d'interactions.

Un grand nettoyage de la cabane des chèvres a été réalisé cette année et la réfection du toit est prévue sur le 1^{er} trimestre 2023.

10 Nos partenaires

Nous remercions sincèrement nos partenaires principaux pour toutes les aides qu'ils nous apportent :

- **La Préfecture des Yvelines – Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités des Yvelines**, qui accompagne le CHRS au niveau financier, apporte son soutien ainsi qu'une solide expertise ;
- **La Mairie de Montigny-le-Bretonneux** avec laquelle des échanges réguliers sont mis en place à divers niveaux (insertion et emploi, travaux sur site ...) ;
- **La Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines** pour son soutien ;
- **La Ferme de Bel Ébat, Théâtre de Guyancourt**, financé intégralement par la **Ville de Guyancourt**, qui offre à nos résidents un lieu d'accès à la culture ainsi qu'un accompagnement artistique de qualité au sein d'ateliers ;
- **Le Secours Populaire Français** dans le cadre de séjours enfants et de sorties ;
- **Emmaüs** pour les dons de meubles lors de la sortie de nos résidents en logement autonome ;
- **Iris Beynes** pour des dons variés de meubles, des vêtements, de produits de soin et d'hygiène, dons produits secs et produits bébés ;
- **Féminité sans Abri, Lush et la Paroisse de Trappes** pour leurs dons.



11 Conclusion

Une année riche en actions s'est achevée.

L'avenir du CHRS est en cours de réflexion. Cette réflexion passera en 2023 par une évaluation externe essentielle à la pérennisation du Centre, par une enquête de satisfaction des résident-e-s, par la mise en application des décisions issues du projet d'établissement.

Nous nous adaptons chaque jour aux changements de public, aux nouvelles mesures « sociales », à l'évolution de la Fonction Publique et gardons toujours en tête dans chacune de nos actions que nous sommes « au service du public » et que notre mission entre dans les domaines d'intervention « du service public ».

A nous désormais d'anticiper les besoins de demain, de réfléchir à comment faire évoluer nos pratiques, à motiver les collaborateur-trice-s du Centre sans lequel-le-s rien ne serait possible au quotidien.

Isabelle MAURETTE

Directrice du CHRS l'Equinoxe



**Centre d'Hébergement
et de Réinsertion Sociale L'EQUINOXE**
1 avenue Nicolas ABOUT – 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Adresse postale : BP 60440 – 78055 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
www.chrs-equinoxe.fr
Tél. 01 30 48 40 00